



▶
OBSERVATOIRE
PARTENARIAL
DE LA COHÉSION
SOCIALE
ET TERRITORIALE

AOÛT
2022

CAHIER N°12

▶
**ÉVALUATION
DÉPARTEMENTALE DES
CITÉS ÉDUCATIVES DANS
LA MÉTROPOLE DE LYON :**
premiers résultats



Petit lexique de l'évaluation



Évaluation

Appréciation objective de la valeur d'une action (programme, mesure, dispositif) au regard de critères (tels que la pertinence, l'efficacité, l'efficacé, l'effet et l'impact), en vue d'apporter des connaissances et d'éclairer la décision publique relative à cette action (poursuite, réorientation, modification, arrêt).

Pertinence

Adéquation entre les objectifs poursuivis par l'action et les enjeux ou difficultés auxquels elle entend répondre.

Efficacité

Mesure des résultats d'une action en regard des objectifs poursuivis.

Efficience

Mesure des résultats d'une action en regard des moyens mobilisés.

Effet

Changement attendu ou non d'une situation à la suite de la mise en œuvre d'une action.

Impact

Effet positif ou négatif induit par une action sur les publics ciblés ou sur les territoires auxquels appartiennent ces publics.

Le baromètre des indicateurs



Équipe d'étude

Nicole Ponton Frénay, Sociologue, coordinatrice de l'observatoire cohésion sociale et territoriale, chef de projet de l'Évaluation des cités éducatives
Lavinia Vitale, statistiques et analyses
Pierre Boulanger, Stagiaire, Master 2 Université Lyon 2

Anais Gabrion : conception et mise en page
Philippe Capel, Marc Lauffer, et Johannel Macabre : cartographie et Système d'information géographique.
Avec le concours de : Paola Serries, Rectorat de Lyon, Service Interacadémique de la Statistique, de l'Évaluation de la Prospective et de la Performance (SIASEPP) - SPS Lyon

Source

Comment évaluer les contrats de ville ? Méthodologie pour une démarche locale, ONPV, CGET, janvier 2017



Sommaire

SYNTHÈSEp. 4

INTRODUCTION

Une démarche d'évaluation co-pilotée par l'État et la Métropole de Lyon p. 6
Une démarche co-construite avec les partenaires : avancées et limites en 2022.....p. 12
Approche qualitative par entretien et questionnairep. 13
Des évaluations locales engagées dans chaque cité éducative.....p. 14

1. CONFORTER LE RÔLE DE L'ÉCOLE

Réussite et ambition scolaire

Évaluations nationales et réussite aux examens – **critère 1**p. 18
Cordées de la réussite – **critère 2**p. 26

Attractivité du territoire

Évitement scolaire – **critère 3**p. 28
Professions et catégories socioprofessionnelles – **critère 4**p. 30

2. PROMOUVOIR LA CONTINUITÉ ÉDUCATIVE

Une cohérence entre tous les temps de l'enfant/jeune

Continuité éducative dans la cité – **critère 6**p. 34

Un exercice facilité de la parentalité

Diversité de temps d'enrichissement – **critère 7**p. 38

Une cité apaisée, des habitants mobilisés

Participation des habitants et instances de démocratie participative – **critère 8**p. 44

Santé

Accès aux soins des élèves – **critère 10**p. 48

3. OUVRIR LE CHAMP DES POSSIBLES

Ouverture culturelle, formation & sportive

Actions partenariales à l'échelle de la cité – **critère 11**p. 54

Mobilité

Stage de troisième, ouvrir le champ des possibles ? – **critère 13**p. 58

Insertion des jeunes

Retour en formation des jeunes – **critère 14**p. 62

Jeunes percevant le Revenu de solidarité active – **critère 15**p. 65





Synthèse

Trois ans après la mise en place des premières cités éducatives, les principales tendances observées à partir du socle commun de l'évaluation départementale.

Orientation 1 CONFORTER LE RÔLE DE L'ÉCOLE

RÉUSSITE ET AMBITION SCOLAIRE

Améliorations

- Une amélioration significative des résultats scolaires en fin d'école primaire, notamment en français.
- Les résultats au diplôme national du brevet (DNB) des collèges dans les cités éducatives rattrapent le niveau des autres établissements en éducation prioritaire.
- Une augmentation du taux de passage après la classe de 3^e en seconde générale et technologique.
- Au lycée, une amélioration du niveau en français plus importante dans les lycées généraux et technologiques que dans les lycées professionnels.
- Une amélioration du taux de réussite au baccalauréat général.
- Les collégiens de 4^e et 3^e résidant en QPV et engagés dans le dispositif cordée de la réussite sont en légère hausse, mais la part reste faible.

Points de vigilance

- Le niveau en mathématiques reste fragile aux évaluations de CP, CE1 et 6^e et peine à s'améliorer.
- Au lycée, le niveau des élèves en mathématiques continue à baisser dans les cités éducatives, suivant la tendance générale constatée dans les autres établissements. Une baisse plus accentuée en lycée professionnel.
- Une baisse du taux de réussite au baccalauréat technologique et professionnel.
- La part des lycéens résidant dans les QPV et engagés dans le dispositif cordée de la réussite reste faible.

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Améliorations

Une baisse de l'évitement scolaire au collège les deux premières années des cités éducatives, mais une reprise constatée à la rentrée 2021.

Points de vigilance

La répartition des catégories socio-professionnelles reste dans l'ensemble constante ces dernières années, avec deux fois plus de catégories défavorisées en cités éducatives.

D'autres leviers entrent en jeu hors du dispositif cité éducative : offre scolaire et projet d'établissement, modification carte scolaire, image de l'établissement et du quartier...



Orientation 2 PROMOUVOIR LA CONTINUITÉ ÉDUCATIVE

Trois ans après la mise en place des premières cités éducatives, les dynamiques locales et le renforcement du partenariat favorise la continuité éducative pour un grand nombre d'élèves.

Améliorations

- Les jeunes scolarisés dans les collèges et lycées des cités éducatives ont de nombreuses possibilités d'accès à des actions artistiques et culturelles.
- Un partenariat renforcé avec des acteurs du territoire (centres sociaux, acteurs culturels...).
- Le travail enclenché avec les parents se renforce dans toutes les cités : deux programmes d'actions toujours fortement mobilisés (Programme de réussite éducative, Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants) et de multiples initiatives « pour aller vers » les parents.
- En 2022, la montée en puissance des actions sur la santé, la mise en réseaux des acteurs sur le territoire.

Points de vigilance

- L'émergence d'actions co-construites avec les acteurs du territoire et les parents demande du temps, le partenariat antérieur à la démarche des cités a été un élément facilitateur.
- La participation des habitants à la gouvernance de la cité (groupe de pilotage, comité technique).
- La capitalisation et diffusion des bonnes pratiques : une demande des équipes et des acteurs.
- Une représentation des parents dans les groupes de travail des cités éducatives, des parents porteurs d'actions (fonds parentalité) à renforcer.

Orientation 3 OUVRIR LE CHAMP DES POSSIBLES

Améliorations

- Des actions inter-partenariales favorisées dans le domaine culturel, insertion et sport.
- En 2021-2022, près de la moitié des filles font leur stage de 3^e en dehors de la commune, deux ans auparavant, la tendance était inversée.

Points de vigilance

- Deux tiers des jeunes de 16-17 ans décrochés, sous obligation de formation, ont repris une formation.
- Près de 300 jeunes de moins de 25 ans accompagnés par les dispositifs Revenu de solidarité active (RSA jeunes parents et jeunes actifs) et le Revenu de solidarité jeunes (RSJ, depuis mai 2021).



Introduction

Une démarche d'évaluation co-pilotée par l'État et la Métropole de Lyon

Une évaluation *in itinere* (chemin faisant)

L'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise est missionnée par l'État et la Métropole de Lyon pour conduire une évaluation départementale des cités éducatives dans la métropole à partir des trois grands objectifs nationaux des cités éducatives¹ :

- « 1. **Conforter le rôle de l'École** : là où elle est particulièrement attendue, l'école doit être attractive et rayonnante sur son environnement.
- 2. **Promouvoir la continuité éducative** : l'enjeu est d'organiser autour de l'école la continuité éducative, afin de construire un lien continu avec les parents et les autres adultes pouvant contribuer à la réussite dès le plus jeune âge et dans le périscolaire.
- 3. **Ouvrir le champ des possibles** : l'un des enjeux majeurs de la cité éducative est d'aider les enfants et les jeunes à trouver, dans leur environnement, les clés de l'émancipation. Les partenaires visent ici à multiplier les opportunités d'ouverture et de mobilité sur le monde extérieur. »

Ces trois grands objectifs ont été déclinés à l'échelle départementale en quinze grands critères communs d'évaluation définis collectivement qui constituent la feuille de route de la démarche d'évaluation.

Cette démarche est complémentaire des démarches d'évaluation locale dans chaque cité confiée à un bureau d'études (Trajectoires Reflex, Groupe Pluricité, etc.).

Cette démarche est prévue sur trois ans, durant la phase expérimentale des cités éducatives dans le cadre du protocole d'engagements réciproques de 2019 du contrat de ville métropolitain. Le temps T0 a été réalisé en 2021 et a donné lieu à une première pu-

blication² et un accompagnement des cités éducatives à l'automne 2021. La démarche est reconduite en 2022 et 2023.

Les objectifs de la mission confiée à l'Agence d'urbanisme :

- Conduire une évaluation départementale, à partir des quinze grands critères communs définis collectivement, complémentaire des démarches d'évaluation locales initiées par chaque cité éducative ;
- Participer à la mise en place de la démarche, à l'animation du groupe technique évaluation départementale des cités éducatives et à la capitalisation des travaux ;
- Réaliser le recueil des données en lien avec les acteurs de l'Éducation nationale et des cités éducatives ainsi que l'analyse et la rédaction du rapport final.

Une gouvernance associant l'ensemble des partenaires

Le groupe technique évaluation départementale des cités éducatives s'est réuni deux fois (27 janvier - 15 mars 2022) associant les troikas (chef de file Éducation nationale, délégué du Préfet, chef de projet opérationnel cité éducative dans les communes), les bureaux d'études Trajectoires reflex et Groupe Pluricité, missionnés pour les évaluations locales, ainsi que l'ensemble des partenaires qui fournissent des données (Rectorat de Lyon, Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) du Rhône, Protection judiciaire de la jeunesse, Caf du Rhône).

Des réunions de travail ont été réalisées avec tous les fournisseurs de données et des entretiens de cadrage ont été conduits avec chaque cité éducative.

Le Service Prospective et Statistiques du Rectorat de Lyon a joué un rôle de co-production

1. Les grands objectifs des cités éducatives : www.citeseducatives.fr/le-projet/les-grands-objectifs

2. « La démarche d'évaluation départementale des cités éducatives dans la métropole de Lyon », août 2021, Cahier n°10 de l'observatoire partenarial de la cohésion sociale et territoriale », Document disponible sur le site de l'agence d'urbanisme : www.urbalyon.org/fr/CitesEducatives?from=obs

LES CRITÈRES D'ÉVALUATION COMMUNS 2021 PRÉCISÉS PAR LE GROUPE DE TRAVAIL ÉVALUATION

OBJECTIFS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION COMMUNS	SOURCES D'INFORMATION
Orientation n°1 – Conforter le rôle de l'École (structurer les réseaux éducatifs, prise en charge précoce, développer l'innovation pédagogique, renforcer l'attractivité des établissements...)		
Réussite et ambition scolaire	1 Résultats aux évaluations nationales au cours de la scolarité obligatoire : CP, CE1, 6 ^e , 2 nd e (GT et Pro), CAP et réussite aux examens : diplôme national du brevet (DNB) et Baccalauréat (voie générale et technologique et voie professionnelle) à l'échelle des 4 cités éducatives (pas de l'établissement)	Rectorat de Lyon : APAE, MENJ- DEPP
	2 % d'élèves résidant en QPV engagés dans les cordées de la réussite	Rectorat de Lyon DRAIO, Base Elèves ou SYSCA, mars 2021 – géolocalisation et traitement par l'Agence d'urbanisme
	3 % d'évitement des collèges publics des cités éducatives (vers le privé ou le public hors cités éducatives).	Fichier établissement N-1
Attractivité du territoire Evolution de l'ambiance des établissements (climat scolaire)	4 % de Professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) moyennes et favorisées dans les établissements des cités éducatives	Rectorat de Lyon : MENJ- DEPP, APAE
	5 Évolution de l'absentéisme par type d'établissements	DSDEN
Orientation n°2 – Promouvoir la continuité éducative (implication des parents, prises en charge éducatives prolongées et coordonnées, prévention santé, décrochage scolaire, citoyenneté)		
Assurer une cohérence entre tous les temps de l'enfant/jeune	6 Évolution du nombre d'enfants/jeune, engagés dans des actions organisées dans un cadre multipartenarial en lien avec l'EN pour renforcer la continuité éducative dans la cité.	Rectorat de Lyon : Plateforme Adage (Application dédiée à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle)
Un exercice facilité de la parentalité	7 Diversité des temps d'enrichissements partagés entre professionnels de l'éducation (formelle/non formelle) et les parents.	Questionnaire établissements scolaires + entretiens auprès des acteurs dont chargés opérationnels des Cités éducatives
Une cité apaisée, des habitants mobilisés dans les dispositifs qui promeuvent les valeurs de la République	8 La participation des habitants des cités éducatives aux instances de démocratie participative de la cité (mesure d'une évolution : à préciser)	Entretiens auprès des acteurs des cités éducatives dont commune
	9 Nombre et âge moyen de jeunes suivis par la PJJ	PJJ – données disponibles à la commune
Santé	10 Evolution des prises en charge d'élèves avec des troubles de santé et/ou d'apprentissage identifiés à l'occasion des visites médicales scolaires obligatoires (en attente – septembre 2021)	Éducation nationale DSDEN+ MDPH
Orientation n°3 – Ouvrir le champ des possibles (insertion professionnelle et entreprises, mobilité, ouverture culturelle, numérique, « droit à la ville », lutte contre les discriminations...)		
Ouverture culturelle et formation	11 Diversité des actions culturelles partenariales qui mobilisent les partenaires à l'échelle de la cité (Métropole, PTEAC, institutions culturelles)	Entretiens auprès des acteurs : établissements scolaires + communes + partenaires culturels, DAAC
Mobilité	12 Évolution du nombre de collégiens et lycéens participant à un dispositif de départ/échange à l'étranger (Erasmus + et/ou voyage culturel... (% de filles)	Questionnaire établissements scolaires
	13 % de stages de 3 ^e en dehors de la commune (%filles)	Questionnaire établissements scolaires
Insertion des jeunes	14 Niveau scolaire des décrocheurs de 16 à 18 ans suivis par les CIO (réflexion en 2022 : taux de retour en formation des jeunes de 16 à 25 ans)	Rectorat de Lyon/Plateforme de suivi et d'appui aux décrochés (PSAD)
	15 Nombre de jeunes 18 – 24 ans percevant le RSA	Caf de Lyon

⚠ critère non disponible



des données et a participé à l'analyse des résultats de l'orientation 1 en particulier.

Un groupe technique restreint composé des pilotes de la mission (État, Métropole), du Rectorat de Lyon et de l'Agence d'urbanisme s'est réuni régulièrement pour définir les attentes communes (rapport final et temps d'échanges), partager les analyses et participer à la relecture du rapport final.

Les travaux ont été restitués au groupe de pilotage réuni le 29 juin 2022, réunissant les membres du groupe de travail évaluation, présidé par Madame la Sous-Préfète à la politique de la ville et le directeur académique adjoint des services de l'Éducation nationale du département du Rhône.

Un accompagnement à l'appropriation des données est proposé à chaque cité éducative et un temps collectif est prévu en octobre 2022, avec le concours de Labo Cités, en vue de leur apporter un appui à l'organisation d'une restitution locale.

Les cités éducatives prises en compte dans la démarche d'évaluation en 2022

La deuxième édition de l'évaluation départementale prend en compte cinq cités éducatives de la métropole de Lyon.

Quatre cités éducatives labellisées en 2019 :

- États-Unis, Langlet-Santy, Mermoz à Lyon 8^e
- Minguettes, Clochettes à Vénissieux, Saint-Fons
- Grande Ile à Vaulx-en-Velin
- Ville Nouvelle à Rillieux-la-Pape

Une cité labellisée en 2021 : Givors et Grigny

Deux nouvelles cités éducatives ont été labellisées en janvier 2022 : Bron et Villeurbanne. Elles seront prises en compte pour l'édition 2023, mais une partie des critères seulement pourra être traitée à partir des données du Rectorat de Lyon.

La validation de la liste des écoles et établissements des cités éducatives

La liste des établissements scolaires des quatre premières cités éducatives a été établie par les Troïkas (chefs d'établissement, délégués du préfet, chef de projet opérationnel des villes). Elle a été validée lors de la revue de projet ANCT en novembre 2020, mais des écarts ont été repérés ensuite avec les conventions signées¹ (cf. Cartes et listes des établissements).

Le territoire « Vaulx-en-Velin Sud » a été pris en compte à la demande de la commune. Il est

intégré dans la démarche par signature d'une convention spécifique avec la ville, sans solliciter de budget supplémentaire.

La majorité des établissements scolaires sont situés dans le périmètre du quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) mais certains établissements sont situés, hors du périmètre QPV, dans le quartier vécu sur le territoire de veille active ou au-delà (en particulier à Lyon 8^e et Givors et Grigny)

La temporalité des différentes labélisations complexifie l'analyse

Avec les pilotes de la mission Evaluation départementale et le Rectorat de Lyon, il a été convenu de prendre en compte les données sur les nouvelles cités à partir de l'année de labélisation, soit la rentrée 2021 pour la cité Givors et Grigny, la rentrée 2022 pour les cités de Bron et Villeurbanne pour l'édition 2023.

La démarche d'évaluation départementale 2022 poursuit l'analyse des évolutions disponibles sur les 4 cités éducatives pour être cohérent avec le démarrage des actions éducatives sur ces territoires. La référence du territoire de comparaison « hors 4 cités éducatives » est conservée pour un suivi dans le temps des évolutions sur ces territoires. Chaque graphique comportera donc le total 4 cités éducatives comparé à éducation prioritaire (hors 4 cités éducatives), autres établissements de la métropole. Le total 5 cités éducatives sera ajouté à partir des données concernant l'année scolaire 2021 - 2022.

Suivi des cités éducatives à partir de l'année de labellisation :

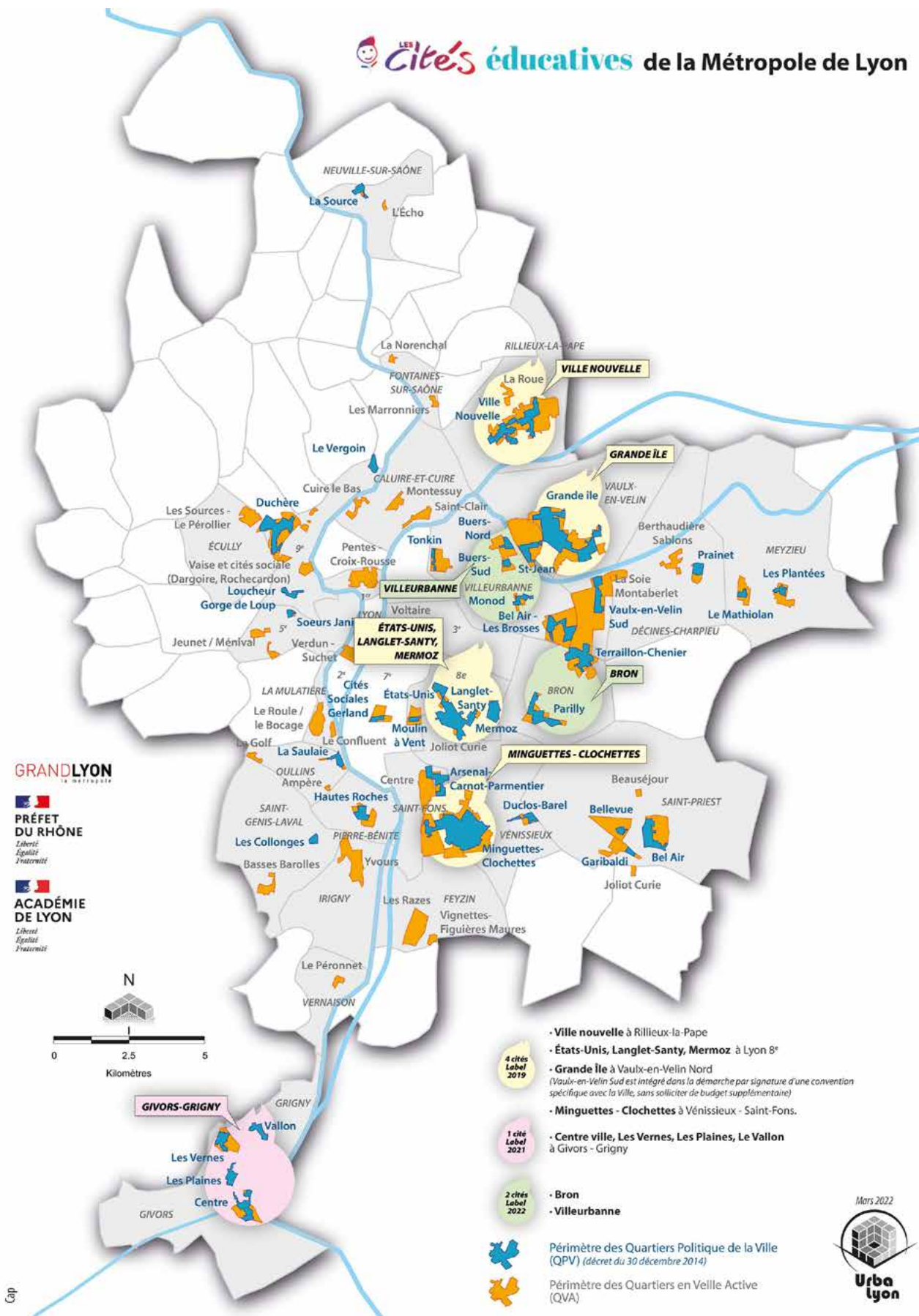
- Suivi du total 4 cités éducatives labellisées en 2019 à partir des données de la rentrée scolaire 2019
- Suivi du total 5 cités éducatives labellisées en 2021 à partir de la rentrée 2021
- Les deux nouvelles cités labellisées en 2022 (Bron, Villeurbanne) ne sont pas prises en compte dans cette actualisation, mais intégrées en partie à partir de la rentrée scolaire 2022 (quelques critères).

1. En 2022, la ville de Vénissieux a signalé des différences avec la convention cité éducative signée entre l'État et la ville. Deux lycées professionnels (Hélène Boucher et Marc Seguin) ne figurent pas dans cette convention alors qu'ils avaient été validés dans la liste des établissements pour l'évaluation l'an dernier. Ces lycées restent inclus dans les données déjà traitées qui figurent dans ce rapport.





LES CITE'S ÉDUCATIVES de la Métropole de Lyon



Cap

15 réseaux d'éducation prioritaire en cités éducatives

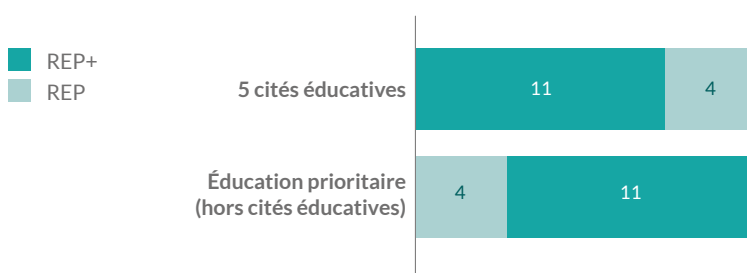
Les cinq cités éducatives correspondent à 15 réseaux d'éducation prioritaire (REP) sur les 30 que compte la Métropole de Lyon : 11 collèges sont en REP + et 4 collèges en REP avec les écoles maternelles, élémentaires et primaires qui leurs sont rattachées dans le cadre de la carte scolaire, ce qui représente 74 % des établissements publics en cités éducatives. En éducation prioritaire (hors cités éducatives), la situation est inversée, avec une surreprésentation des REP (11 collèges publics en REP et 4 en REP +). Les lycées, 2 collèges et 21 écoles maternelles /élémentaires

ne sont pas classées en éducation prioritaire (26 % des établissements publics en cités éducatives).

Quatre établissements privés sont inclus dans la cité éducative de la Ville nouvelle de Rillieux-la-Pape, mais ils ne sont pas associés à ce stade de l'évaluation.

Au total, les quatre cités éducatives (hors Vaulx-en-Velin Sud) regroupent 143 établissements publics (47 065 élèves) et 4 établissements privés (1 577 élèves) pour l'année scolaire 2021-2022¹.

Répartition des collèges publics classés en éducation prioritaire



Nombre d'établissements dans les cinq cités éducatives année scolaire 2021 – 2022

Établissements	Publics	Privés
Maternelle	49	
Elémentaire	45	
Primaire	18	1
Collège	17	1
Lycée général et technologique	8	1
Lycée professionnel	6	1
Total 5 cités éducatives (hors Vaulx Sud)	143	4

Nombre d'élèves dans les cinq cités éducatives – année scolaire 2021 – 2022

Élèves	Public	Privés
Effectifs en maternelle	9 658	171
Effectifs CP au CM2	15 325	397
Collège	10 091	599
Lycée général et technologique	9 541	185
Lycée professionnel	2 450	222
Total 5 cités éducatives (hors Vaulx Sud)	47 065	1 574

Source

Rectorat de Lyon,
année scolaire 2021
– 2022

1. Évolution à la rentrée 2021 : À Rillieux-la-Pape, les lycées Sermenaz et Camus ont fusionné. Le nouveau lycée s'appelle lycée polyvalent Camus Sermenaz. À Vaulx-en-Velin Sud, l'ouverture d'une nouvelle école primaire Katherine Johnson (maternelle et élémentaire).





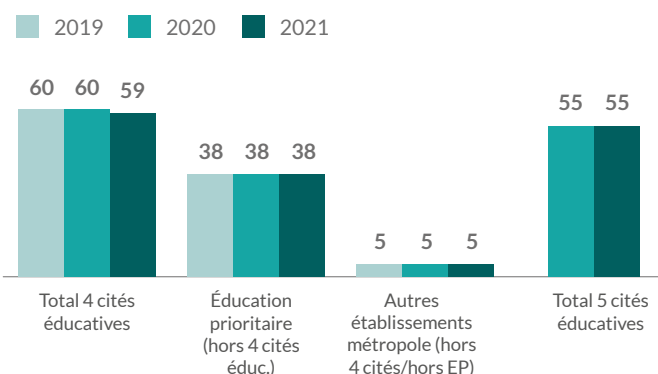
Près de 6 collégiens sur 10 résident en QPV

Un indicateur de contexte reste stable : près de 6 collégiens sur 10 résident en QPV parmi l'ensemble des élèves scolarisés dans les 4 cités éducatives, une proportion relativement stable depuis 3 ans (- 1 point) plus élevée que dans les établissements en éducation prioritaire (hors cités éducatives) où il atteint 38%.

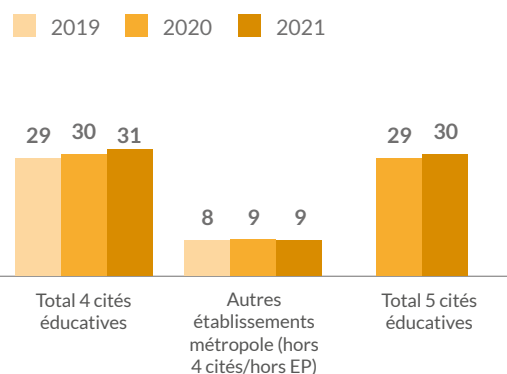
La part des élèves résidant en QPV est deux fois plus faible dans les lycées de filière générale et technologique et les lycées professionnels des cités éducatives. A peine un tiers des élèves habite en QPV car le recrutement est plus large à l'échelle de la commune et des communes limitrophes, voire de la métropole pour certains lycée professionnels.

Au sein du groupe technique évaluation départementale des cités éducatives, il a été rappelé que la prise en compte des élèves résidant en QPV dans les indicateurs suivis est une entrée importante car le dispositif est au profit des quartiers prioritaires (co-financement politique de la ville). Au lancement de la démarche, il n'a pas été prévu de géolocaliser les données pour tous les indicateurs car c'était un travail très lourd. Néanmoins, il a été possible de géolocaliser quelques données concernant les élèves résidant dans les quartiers de la politique de la ville (cordées de la réussite, bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA) et du Revenu solidarité jeunes (RSJ)).

Part des élèves des collèges résidant en QPV (en % des élèves en cités éducatives)



Part des élèves des lycées d'enseignement général et technologique et lycées professionnels résidant en QPV (en % des élèves en cités éducatives)



Source : Rectorat de Lyon

Correspondance Cités éducatives et QPV

Commune	Cités éducatives	Quartier QPV
Rillieux-la-Pape	Ville Nouvelle	Ville Nouvelle
Vaulx-en-Velin	Grande Île	Grande Île
	Sud*	Sud
Lyon 8 ^e	États-Unis Langlet Santy - Mermoz	États-Unis Langlet Santy
		Mermoz
Vénissieux / Saint Fons	Minguettes - Clochettes	Minguettes - Clochettes
TOTAL	4 cités éducatives	5 QPV
Givors / Grigny	Givors-Grigny	Centre
		Les Vernes
		Les Plaines
		Vallon
TOTAL	5 cités éducatives	9 QPV

* Le territoire « Vaulx-en-Velin Sud » a été pris en compte à la demande de la commune. Il est intégré dans la démarche par signature d'une convention spécifique avec la ville, sans solliciter de budget supplémentaire.

Une démarche co-construite avec les partenaires : avancées et limites en 2022

Approche quantitative : une forte mobilisation des partenaires

Tous les partenaires fournisseurs de données (Rectorat de Lyon, services académiques, Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), Caf du Rhône) ont été rencontrés entre février et mai 2022 pour engager l'actualisation des indicateurs, prendre connaissance de l'évolution des outils informatiques (Adage, Caf du Rhône, PJJ), nouvelles données disponibles pour certains critères, préciser les limites des données transmises. Puis, chaque partenaire a été sollicité pour partager l'analyse et participer à la relecture du rapport final. Huit groupes de travail par critère ont été réunis (visioconférence ou présentiel). Au total, plus d'une quinzaine de réunions de travail se sont déroulées de janvier à juin 2022.

Avancées :

- Une mobilisation toujours importante des partenaires pour participer à la démarche d'évaluation des cités éducatives dans cette période de sortie de la crise sanitaire, malgré un fort renouvellement des interlocuteurs.
- La géolocalisation au lieu de résidence QPV des collégiens et des lycéens engagés dans le dispositif des cordées de la réussite - critère 2 et des jeunes percevant le Revenu de solidarité active (Rsa) ou le Revenu de solidarité jeunes (Rsj) - critère 15.
- Davantage de possibilités d'exploitation des données concernant les actions artistiques, culturelles et sportives à partir de l'outil d'Adage - critère 6 et 11.

- Malgré le changement de logiciel, la Caf du Rhône¹, a été en mesure de fournir une actualisation des mêmes données sur les QPV concernés par les cinq cités éducatives. Les QPV de Givors et Grigny avaient été intégrés à la demande faite à la Caf du Rhône l'an dernier.

- L'actualisation 2022 reste sur les jeunes décrochés (16 - 22 ans) suivis par les CIO, mais des données sont fournies cette année sur le devenir des jeunes de 16-17 ans sous obligation de formation - critère 14.

Limites :

- Cette année encore, il ne sera pas possible de disposer des données sur l'absentéisme en raison de la crise sanitaire qui a entraîné entre décembre 2021 et février 2022 de nombreuses absences d'enfants cas contacts ou malades, ainsi que de nombreuses fermetures de classes qui rendent difficile l'interprétation des statistiques (critère 5 non disponible).
- Il n'a pas été possible d'analyser l'évolution du nombre de jeunes suivis par la PJJ² à l'échelle de la commune comme l'an dernier en raison d'un taux de non-réponse important concernant la commune de résidence des jeunes suivis par la PJJ (critère 9 non disponible).
- Échanges à l'étranger : les données Erasmus + sur la mobilité à l'étranger sont disponibles pour les enseignants mais pas pour les élèves pour l'année scolaire 2021 - 2022 (critère 12 non disponible).

1. En 2022, la Caf du Rhône effectue un changement des outils statistiques qui entraîne un travail d'appropriation par les agents de la Caf : formation, transposer toutes les requêtes dans le nouvel outil. Ce changement majeur lourd oblige la Caf à adapter l'offre qu'elle peut proposer aux partenaires.

2. PJJ : Le nouveau logiciel « Parcours » mis en place à l'échelle nationale fin 2021 ne permet pas à ce jour de faire une extraction de données comparables. La PJJ a donc transmis des données sur les communes avec une cité éducative, à partir d'une extraction d'une base de données au niveau départemental mais les analyses à l'échelle de la commune ne sont pas possibles : le taux de non-réponse pour la commune de résidence atteint 30 % (problème de bascule informatique entre les deux logiciels).





Approche qualitative par entretien et questionnaire

Des entretiens de cadrage avec les troïkas des cités éducatives

Six membres des Troïkas ont été rencontrés pour des entretiens de cadrage (chefs de file Éducation nationale, délégués du Préfet, chefs de projet opérationnel ville) en vue de mieux comprendre les orientations et actions de chaque cité, préciser le questionnaire adressé aux chefs d'établissements ainsi que les personnes à solliciter dans l'approche qualitative par entretien (Parentalité, participation des habitants, actions culturelles partenariales, séjour à l'étranger, stage 3^e, santé).

Une approche qualitative privilégiée en 2022 sur le critère santé.

Ce critère ne s'appuie pas encore cette année sur l'exploitation des données extraites de l'enquête ministérielle santé sociale renseignées par les médecins et infirmières scolaires en raison de la crise sanitaire³. Néanmoins, sept entretiens ont été conduits sur les difficultés d'accès aux soins pour les élèves des cités éducatives, en particulier les jeunes résidant en QPV (critère 10).

Questionnaire

Le questionnaire adressé aux directrices-directeurs d'école et aux cheffes-chefs d'établissements a été reconduit en le complétant sur certaines questions (parentalité, mobilité stage 3^e).

La passation de ce questionnaire s'est déroulée en avril - mai 2022. Il a été relayé par les chefs de file Éducation nationale des cités éducatives auprès de leurs collègues. Les taux de réponse sont en amélioration par rapport à l'année précédente.

Taux de réponse au questionnaire

Année scolaire	2020-2021 4 cités éducatives	2021-2022 5 cités éducatives
Maternelle, école primaire et élémentaire	52 %	55 %
Collèges	60 %	71 %
Lycées généraux et technologiques, lycées professionnels	33 %	42 %

Entretiens auprès d'un panel d'acteurs

Une trentaine d'acteurs locaux ont été rencontrés en entretien individuel ou collectif entre avril et mai 2022. L'objectif était d'identifier les perceptions des acteurs sur les évolutions depuis la mise en place de cité éducative : axes de travail, gouvernance, plus-value de la cité, partenariat, exemples d'actions ou de démarches sur les thèmes : parentalité, participation des habitants, actions partenariales en vue d'une ouverture culturelle, formation et sportive, séjour à l'étranger, mobilité dans les stages de 3^e.

Exemple de questionnements :

- Comment la synergie des acteurs a-t-elle permis de faire évoluer les actions et les stratégies à destination des jeunes et de leurs parents ?
- Pensez-vous que cela change la façon d'agir de votre structure à l'égard des usagers et/ou des bénéficiaires ?
- Quels temps de rencontre avec les parents ont émergé avec la démarche cité éducative ? Quelles évolutions de la dynamique parents-professeurs ?
- Quel est l'état de l'inclusion et de la participation des habitants dans la démarche cité éducative ? etc.

Panel des acteurs locaux

ACTEURS EN ÉCOLE ET ÉTABLISSEMENT

10 entretiens

Proviseur de lycée / adjoint
Principal de collège, Directeur d'école
Professeurs

ACTEURS DU TERRITOIRE

15 entretiens

Délégué du préfet, cadre territorial
agent territorial (dont CPO),
acteurs associatifs, agent hospitalier, universitaire

PARENTS

1 groupe 6 parents + 3 entretiens

Représentants de parents d'élèves, groupe café des parents, parents engagés dans les actions

3. Compte tenu des lourdes charges de travail qui pèsent toujours sur les professionnels de santé cette année scolaire, il a été décidé en lien avec l'inspection académique de ne pas les solliciter encore cette année.

Des évaluations locales engagées dans chaque cité éducative

Évaluation de la Cité éducative États-Unis, Langlet-Santy, Mermoz à Lyon 8^e

Bureau d'étude : groupe Pluricité.

En 2020, une enquête par un « questionnaire Flash », pour la récolte d'un T0, a été réalisée auprès des acteurs éducatifs et socio-éducatifs, les associations de parents d'élèves autour de grandes questions : ambiance du quartier, la collaboration inter-acteurs, etc. 230 réponses d'acteurs impliqués dans les instances cités éducatives et écosystème ont été collectées. Cette enquête a la vocation d'être répliquée tous les ans.

Un protocole d'évaluation a été élaboré. L'évaluation des actions a été lancée en avril 2021 après une sensibilisation et une formation des porteurs de projet pour qu'ils renvoient des données.

Les questions évaluatives posées sont :

- Dans quelle mesure la démarche cité éducative Lyon 8^e a-t-elle permis de mobiliser l'ensemble des acteurs concernés et de réunir les compétences les plus larges pour proposer davantage de continuité et de cohérence éducatives dans la prise en charge des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans ?
- En quoi la démarche cité éducative Lyon 8^e produit-elle des réussites et des résultats probants tant sur le rôle de l'école, la continuité éducative et l'ouverture des possibles ?

La cité Lyon 8^e s'est interrogée sur les modalités d'appel à projet des acteurs.

Par ailleurs, en 2021, la ville de Lyon a également missionné un autre prestataire chargé d'interroger les acteurs locaux sur l'impact de la crise sanitaire.

Au premier semestre 2022, Pluricité a réalisé un bilan intermédiaire.

Évaluation de la cité éducative Minguettes – Clochettes à Vénissieux, Saint-Fons

Bureau d'étude : Trajectoires – Reflex

Depuis juin 2020, le cabinet Trajectoires intervient sur l'évaluation locale, complémentaire de l'évaluation départementale qui va apporter un suivi des effets dans le temps.

La démarche d'évaluation :

- L'évaluation locale descend à l'échelle fine du projet et de ses actions. Elle participe à la conduite du projet et à son amélioration en continu.
- Elle privilégie une entrée concrète : une thématique transversale, des actions emblématiques qui ont déjà démarré, dont l'analyse révèle les plus-values et limites du projet.
- Elle est co-construite avec les communes, l'Éducation nationale et la Préfecture : choix de la thématique et des actions, questions évaluatives, co-construction de l'analyse. Cela permet le renfort de la dimension intercommunale et la montée en compétences des professionnels sur l'évaluation.
- Les bénéficiaires (parents, enfants, partenaires) sont associés à l'évaluation.
- Méthodologie : enquête avec les parents, focus groupe de jeunes, entretiens partenaires, enquête flash partenaires.

En 2021, l'évaluation a privilégié une thématique : la remobilisation des jeunes exclus et/ou pré décrocheurs et deux actions :

- Les postes de référent Projet de Réussite Éducative (PRE) financés en partie par la cité éducative pour prévenir le décrochage (recrutement mi 2021)
- 100% apprentissage (association 10 pour 10), un accompagnement vers l'apprentissage en fin de la 3^e via un parcours individualisé d'accès au contrat d'apprentissage, dès septembre 2020 au collège Alain (Saint-Fons).



Principaux enseignements présentés localement et dans le GT évaluation départementale en janvier 2022 :

- La cité éducative permet l'arrivée d'un nouvel acteur, complémentaire à l'offre proposée sur le territoire.
- Pour les deux actions, des effets très forts sur le renforcement des liens avec les collègues et des liens qui se créent avec le lycée.
- Des effets qui pointent, et à renforcer, sur la coordination des acteurs dans le domaine de la prévention du décrochage. Des questions constructives posées pour les dispositifs en place.
- Pour 100% apprentissage, des impacts décisifs sur la trajectoire d'un nombre significatif de jeunes. L'accompagnement des jeunes « en réseau » joue comme un levier important. Quels relais, quel accompagnement pour les parents, souvent en situation de grande fragilité ?

Évaluation de la cité éducative Grande Ile à Vaulx-en-Velin

En complémentarité avec l'évaluation départementale, la cité éducative de Vaulx-en-Velin ambitionne prioritairement d'évaluer la coopération des acteurs éducatifs. Elle souhaite ainsi identifier les effets de son déploiement sur son « écosystème » d'acteurs et analyser l'impact sur la dynamique partenariale que la démarche cité éducative vise à favoriser sur le territoire.

Localement, la cité éducative de Vaulx-en-Velin s'attache tout particulièrement à la présence et à la participation active des parents d'élèves à la concertation partagée et au déploiement opérationnel des actions : cet élément sera également intégré à l'analyse, au même titre que l'implication des autres acteurs éducatifs.

Évaluation de la cité éducative Givors et Grigny

La première évaluation de la démarche sur le territoire pour l'année scolaire 2021-2022 débutera en fin d'année 2022. Le choix du prestataire n'a pas encore eu lieu en juin 2022. Pour cette première évaluation, les items tels que prévus dans le protocole d'évaluation locale formalisé avec l'appui du cabinet Itinere conseil, transmis à l'ANCT seront pris en compte.

Le dispositif évaluatif est calibré pour permettre une réflexivité des acteurs et un enrichissement de l'action au fil de la démarche. Les objets d'évaluation sont à définir en fonction des enjeux prioritaires, en référence aux ambitions du cadre national.

Objectifs nationaux	5 enjeux/cité éducatives Givors et Grigny
1. Conforter le rôle de l'école	1. Soutenir les enfants et les jeunes dans la réussite scolaire
2. Promouvoir la continuité éducative	2. Promouvoir et accompagner la parentalité 3. Favoriser le vivre ensemble
3. Ouvrir le champ des possibles	4. Élargir les perspectives en favorisant la mobilité 5. Tous acteurs de la cité éducative

Le dispositif reposera sur trois niveaux :

- Les indicateurs de contexte : caractéristiques du territoire sur les plans sociaux, éducatifs...
- Les indicateurs de réalisations : apprécier au fil du temps le degré de réalisation des actions projetées et ainsi analyser les raisons des écarts éventuels.
- Indicateurs /descripteurs de résultats ou d'impacts : questions évaluatives décidées par « campagnes annuelles » centrées sur l'un ou l'autre des objectifs ou enjeux de la démarche.

Évaluation de la cité éducative Ville Nouvelle à Rillieux-la-Pape

Le cabinet Trajectoires-Reflex a été missionné pour conduire l'évaluation de la cité éducative de Rillieux-la-Pape. L'ensemble des indicateurs a été défini dans un premier temps et les porteurs de projets ont été sollicités pour l'évaluation des actions du plan d'actions prioritaires 2020-2021.

L'observatoire mis en place est l'instance de partage et d'échanges. Il s'est réuni de nouveau, après une période d'inactivité liée à la crise sanitaire. Trois critères d'évaluation sont notamment abordés : laïcité et valeurs de la République, mixité, place des parents dans l'éducation.



1

▶ **CONFORTER
LE RÔLE DE
L'ÉCOLE**

Réussite et ambition scolaire

Évaluations nationales et réussite aux examens

critère n°
1

Décisions du groupe technique évaluation

Produire les analyses sur le total des cités éducatives lors des présentations en groupe technique évaluation et dans le rapport rendu à l'échelle de la métropole de Lyon, aucun résultat présentant la comparaison des cités éducatives n'est prévu dans ce type de rendu.



QU'EST-CE QU'ON ÉVALUE ?

Questions évaluatives

- Est-ce que la démarche cité éducative permet d'améliorer les résultats scolaires des élèves du CP au Baccalauréat dans les cités éducatives ?
- Est-ce que les écarts se réduisent entre les résultats des cités éducatives, les établissements en réseau d'éducation prioritaire (hors 4 cités éducatives) et les autres établissements de la métropole ?

Contexte

Depuis 2015, la réduction des inégalités en matière de réussite scolaire est un objectif réaffirmé par la politique de la ville et l'éducation prioritaire :

- Le Contrat de ville de la métropole de Lyon (2015 - 2020, prolongé jusqu'en 2023) a pour

objectif de réduire les écarts de réussite scolaire et d'appuyer la réussite éducative avec une plus forte mobilisation du droit commun.

- L'Éducation nationale a redéfini sa géographie prioritaire en 2015. L'objectif de la réforme visait à réduire les écarts de performance entre les élèves scolarisés en éducation prioritaire et ceux qui ne le sont pas à moins de 10%.

Depuis la rentrée 2019, les cités éducatives poursuivent cet objectif. Elles encouragent l'ambition scolaire, l'accompagnement des élèves sur la persévérance et l'orientation en renforçant les alliances éducatives sur le territoire.

Trois ans après, des premières évolutions se dessinent à partir des évaluations nationales, des réussites aux examens et du suivi des orientations scolaires.



QUELS INDICATEURS ?

Indicateurs de 1.1 à 1.10 : évaluations nationales pour les classes CP, CE1, 6^e, 2nde générale et technologique et 2nde professionnelle.

Mode de calcul (1.1 à 1.4) : nombre d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante en français ou en mathématiques dans la compétence retenue / nombre total d'élèves présents selon le niveau (classes CP, CE1).

Mode de calcul (1.5 à 1.10) : nombre d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante ou très bonne en français ou en mathématiques / nombre total d'élèves présents selon le niveau (classes 6^e, 2nde GT et 2nde professionnelle).

Indicateur 1.11 : taux de réussite au diplôme national du brevet (DNB)

Mode de calcul : nombre d'élèves reçus au DNB / nombre d'élèves qui se sont présentés à l'examen.

Indicateurs 1.12 et 1.13 : note à l'écrit au brevet des collèges en français et en mathématiques.

Mode de calcul : somme des notes à l'écrit en français ou en mathématiques / nombre d'élèves présents aux épreuves écrites.

Indicateur 1.14 : taux de passage post-3^e.

Mode de calcul : nombre d'élèves passant du niveau 3^e au niveau supérieur entre l'année N-1 et l'année N / nombre d'élèves du niveau 3^e en année N-1.

Indicateurs 1.15 à 1.17 : taux de réussite au baccalauréat général, technologique et professionnel

Mode de calcul : nombre d'élèves reçus au baccalauréat général, technologique et professionnel / nombre d'élèves qui se sont présentés à l'examen.

BAROMÈTRE DES INDICATEURS



Source

Rectorat de Lyon, MENJS-DEPP, APAE.

5 cités éducatives

50 %

des élèves en début de CP présentent une maîtrise satisfaisante en français dans la compétence « comprendre des mots lus par l'enseignant »



QU'APPREND-ON ?

Des compétences satisfaisantes en CP, stables depuis 2019 hormis une baisse l'année du confinement

Lors des évaluations nationales, plusieurs épreuves sont réalisées selon les différentes compétences à évaluer. Pour le calcul des indicateurs de suivi des cités éducatives ont été retenues des compétences complexes qui mobilisent un grand nombre de savoirs et connaissances.

En début de CP, seule la moitié des élèves accueillis dans une école des cités éducatives présente une maîtrise satisfaisante dans la compétence « comprendre des mots lus par l'enseignant » et dans la compétence « résoudre des problèmes » en mathématiques.

Depuis la rentrée 2019, l'évolution de ces indicateurs dans les 4 cités éducatives montre un rattrapage à la rentrée 2021 après la baisse à la rentrée 2020, liée à la période de confinement pendant la crise sanitaire.

Des capacités satisfaisantes en français et plus faibles en mathématiques en CE1, stables depuis 2019

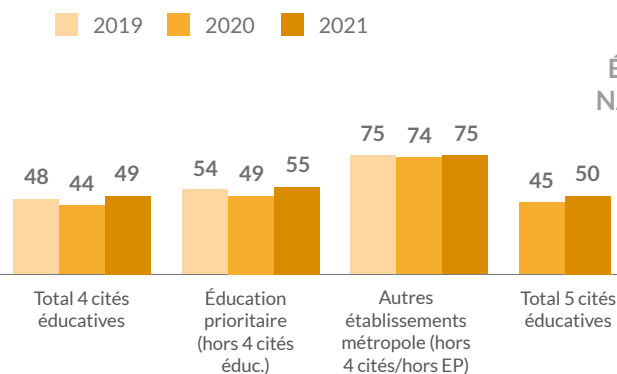
Dans les cités éducatives, près des trois quarts des élèves ont une maîtrise satisfaisante en français dans la compétence « Comprendre des phrases lues seul ».

Cet indicateur rattrape le niveau observé à la rentrée 2019 dans les 4 cités éducatives, après une baisse à la rentrée 2020.

Concernant les mathématiques, seulement un tiers des élèves de CE1 des cités éducatives présente une maîtrise satisfaisante dans la compétence « résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul ». Globalement, dans les 4 cités éducatives, il n'y a pas de progression de cet indicateur depuis 2019.

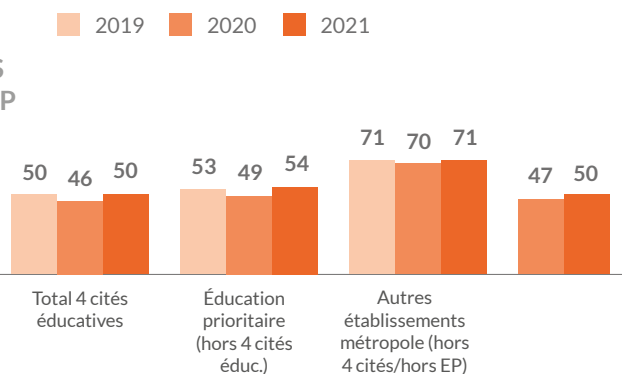
Indicateur 1.1

Part des élèves de CP présentant une maîtrise satisfaisante en français dans la compétence « Comprendre les mots lus par l'enseignant »



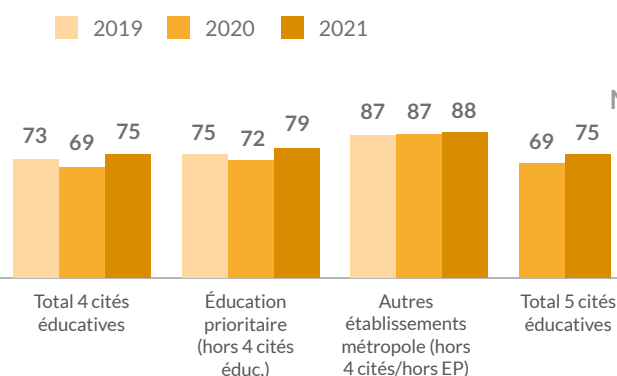
Indicateur 1.2

Part des élèves de CP présentant une maîtrise satisfaisante en mathématiques dans la compétence « Résoudre des problèmes »



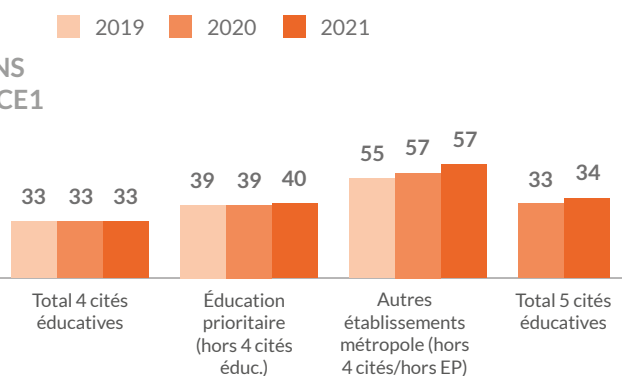
Indicateur 1.3

Part des élèves de CE1 présentant une maîtrise satisfaisante en français dans la compétence « Comprendre des phrases lues seul »



Indicateur 1.4

Part des élèves de CE1 présentant une maîtrise satisfaisante en mathématiques dans la compétence « Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul »



ÉVALUATIONS NATIONALES CP

ÉVALUATIONS NATIONALES CE1

5 cités éducatives

82 %

des élèves à l'entrée en 6^e présentent une maîtrise satisfaisante et très bonne en français.

Une amélioration significative des résultats aux évaluations nationales à l'entrée en sixième dans les cités éducatives

À la rentrée 2021, 4 élèves sur 5 scolarisés dans les collèges des cités éducatives présentent une maîtrise satisfaisante ou très bonne en français aux évaluations nationales en début de la 6^e.

Plus de la moitié des élèves de 6^e atteignent une maîtrise satisfaisante ou très bonne en mathématiques.

Dans les 4 cités éducatives, ces indicateurs augmentent significativement entre 2019 et 2021, surtout en français, et ils atteignent les résultats des établissements en éducation prioritaire (hors cités éducatives). L'écart reste encore important, en particulier en mathématiques, avec les autres établissements de la métropole de Lyon (hors cités éducatives et éducation prioritaire).

Depuis la rentrée 2017, l'Éducation nationale a mis en œuvre des évaluations nationales des acquis des élèves en français et en mathématiques. Ces évaluations visent trois finalités :

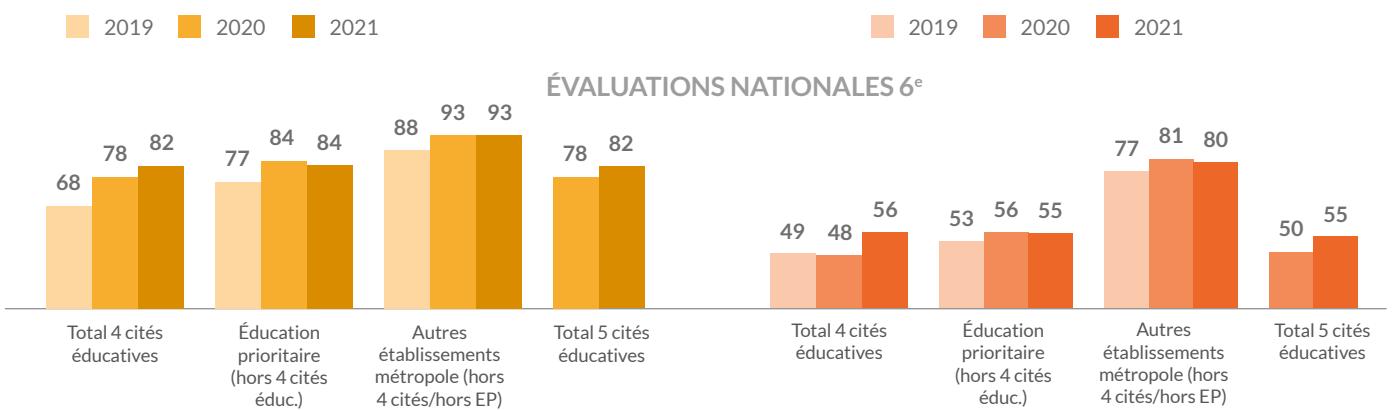
- proposer aux professeurs des repères sûrs et précis sur les acquis des élèves qu'ils accueillent dans leurs classes en complément de leurs propres outils d'évaluation dans le but d'adapter la personnalisation de leur enseignement ;
- doter les "pilotes de proximité" - recteurs, directeur du service départemental de l'éducation (DSDEN), inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional (IA-IPR), inspecteur de l'Éducation nationale (IEN), chefs d'établissement - d'indicateurs leur permettant de mieux connaître les résultats et d'adapter leur action éducative ;
- disposer d'indicateurs pour mesurer, au niveau national, les performances du système éducatif et les effets des politiques éducatives.

Indicateur 1.5

Part des élèves de 6^e présentant une maîtrise satisfaisante et très bonne en français (en %)

Indicateur 1.6

Part des élèves de 6^e présentant une maîtrise satisfaisante et très bonne en mathématiques (en %)



Faible réduction de l'écart aux résultats du brevet entre les élèves scolarisés dans les 4 cités éducatives et les autres établissements : **il passe de 18 points en juin 2019 à 14 points en 2021**

Aux résultats du brevet national des collèges, les cités éducatives atteignent la moyenne des établissements en éducation prioritaire

Dans les collèges des cités éducatives, plus de 80% des candidats ont obtenu le diplôme national du brevet des collèges (DNB) en 2020, contre près de 92% dans les autres établissements de la métropole (hors cités éducatives et éducation prioritaire), soit un écart de 9 points.

Après une hausse dans les collèges des cités éducatives en 2020, le taux de réussite au DNB a baissé en 2021 sans pour autant redescendre au niveau de l'année 2019. Cette progression est comparable pour les notes à l'écrit en français et en mathématiques.

Ces tendances d'évolution sur les dernières années observées contribuent à réduire l'écart entre les 4 cités éducatives et les établissements de l'éducation prioritaire (hors cités éducatives).

Hausse des notes à l'écrit au brevet des collèges

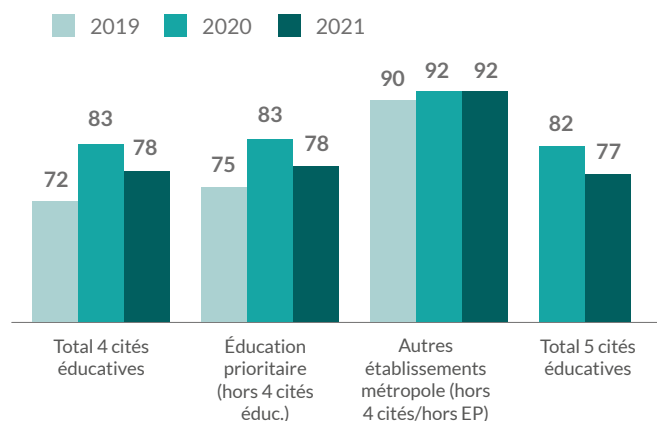
Dans les cités éducatives, la note à l'écrit au brevet des collèges est de 10 sur 20 en français et 7 sur 20 en mathématiques, soit des notes comparables à celles des établissements de l'éducation prioritaire (hors cités éducatives).

Comme pour les taux de réussite, les notes à l'écrit du DNB ont bénéficié des conditions particulières de la session 2020 du DNB. Entre 2019 et 2021, la progression des notes en français et en mathématiques est comparable à celle du taux de réussite.

La session 2020 du diplôme national du brevet des collèges est particulière. À la suite de la période de confinement, les épreuves ont été supprimées et remplacées par les notes de contrôle continu.

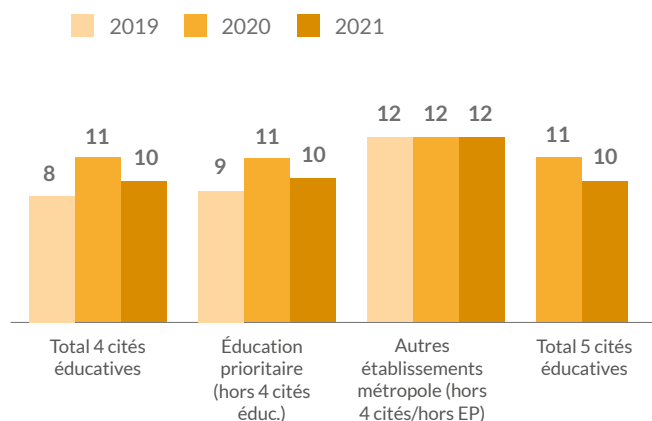
Indicateur 1.11

Taux de réussite au brevet des collèges (en %)



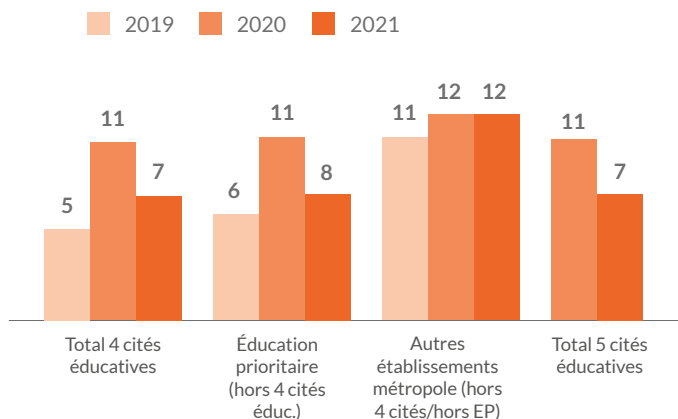
Indicateur 1.12

Note à l'écrit au brevet des collèges en français



Indicateur 1.13

Note à l'écrit au brevet des collèges en mathématiques



38%

des élèves s'orientent vers des filières professionnelles (seconde professionnelle, CAP et apprentissage).

Des taux de passage post-3^e toujours plus marqués vers les filières professionnelles

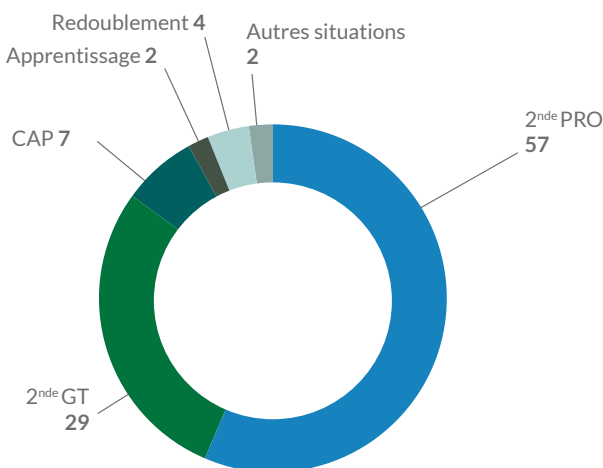
A l'issue de la classe de 3^e, 57% des élèves des cités éducatives passent en seconde générale et technologique (contre 64 % dans les autres établissements en éducation prioritaire). 38% des élèves s'orientent vers des filières professionnelles (2nd professionnelle, CAP, apprentissage), contre 31% dans les établissements de l'éducation prioritaire (hors cités éducatives) et près de 20% dans les autres établissements de la métropole. En 2020, 2 400 élèves sont sco-

larisés dans les 5 cités éducatives en fin de classe de 3^e.

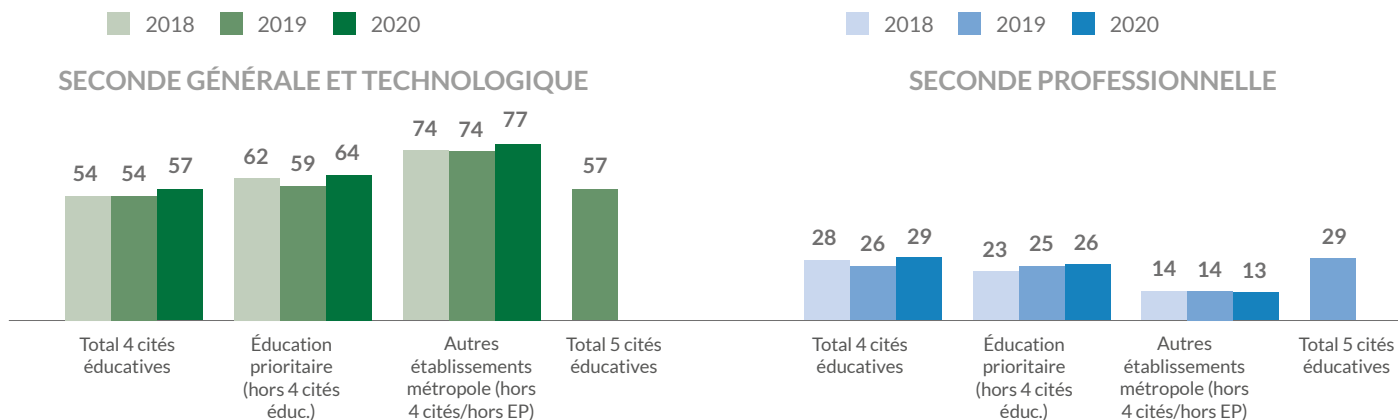
En trois ans, le taux de passage en seconde générale et technologique a augmenté de 3 points pour les élèves des collèges des 4 cités éducatives, mais il reste 7 points en dessous par rapport aux autres collèges en éducation prioritaire et 20 points en dessous des autres établissements.

Concernant le CAP et l'apprentissage, après une légère hausse en 2019 dans les 4 cités éducatives, les taux reviennent presque au niveau de 2018 (respectivement 6,7 % et 1,9% en 2020).

Répartition des taux de passage post-3^e dans les 4 cités éducatives (en %)



Indicateur 1.14 Taux de passage post-3^e (en %)



Source ; Rectorat de Lyon, MENJS-DEPP, APAE

Plus de
80 %
des élèves
de seconde
générale et
technologique
atteignent
un niveau
de maîtrise
satisfaisante
ou très bonne
en français,
seulement 55 %
en seconde
professionnelle

Évaluation au lycée en seconde générale et technologique : l'écart se réduit entre les cités éducatives et les autres établissements concernant le français, mais pas en mathématiques

Dans les cités éducatives, plus de 80% des élèves de seconde générale et technologique atteignent un niveau de maîtrise satisfaisante ou très bonne en français en 2021.

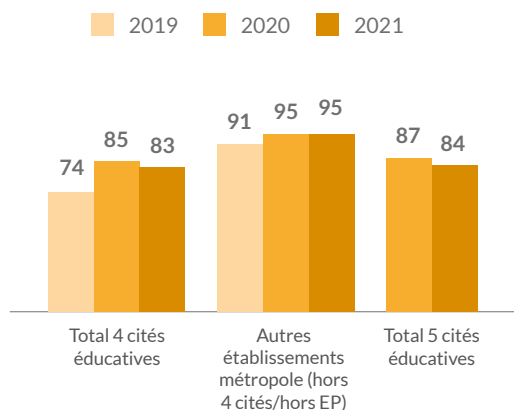
Globalement, on observe un rattrapage de cet indicateur dans les 4 cités éducatives

par rapport aux autres établissements de la métropole depuis 2019, malgré une légère baisse des résultats en 2021, alors que dans les autres établissements de l'agglomération ils restent stables.

Concernant les mathématiques, plus de la moitié des élèves des cités éducatives présentent une maîtrise satisfaisante ou très bonne, mais l'écart est plus important qu'en français avec les autres établissements de la métropole de Lyon.

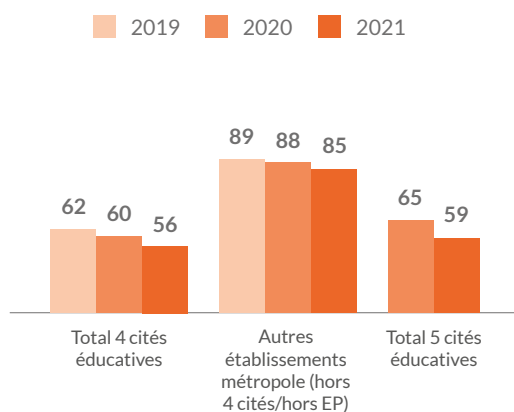
Cet indicateur est en baisse depuis 2019 dans les 4 cités éducatives comme dans les autres établissements de l'agglomération.

Indicateur 1.7
Part des élèves de seconde GT présentant une maîtrise satisfaisante et très bonne en français (en %)



ÉVALUATIONS NATIONALES SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE (GT)

Indicateur 1.8
Part des élèves de seconde GT présentant une maîtrise satisfaisante et très bonne en mathématiques (en %)



En seconde professionnelle, des compétences en français comparables quel que soit le territoire

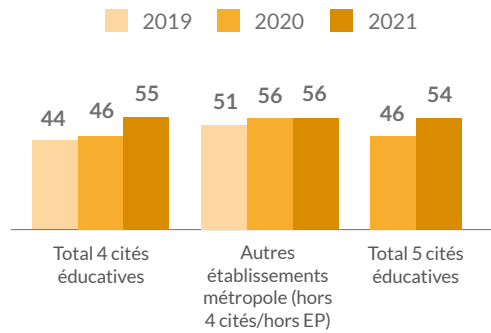
Dans les cités éducatives, plus de la moitié des élèves en seconde professionnelle obtiennent une maîtrise satisfaisante ou très bonne en français en 2021, ce qui est comparable aux résultats observés dans les autres établissements de la métropole.

Des résultats en légère hausse en français, en baisse en mathématiques

En français cet indicateur progresse significativement entre 2019 et 2021 dans les 4 cités éducatives (+11 points).

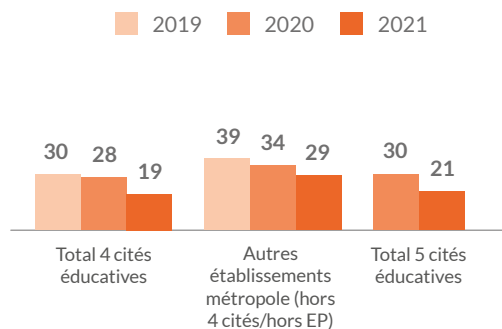
À l'inverse, on observe une dégradation des résultats aux évaluations nationales en mathématiques en 2021 dans tous les territoires, tout particulièrement dans les 4 cités éducatives.

Indicateur 1.9
Part des élèves de seconde professionnelle présentant une maîtrise satisfaisante et très bonne en français (en %)



**ÉVALUATIONS NATIONALES
 SECONDE GÉNÉRALE ET
 TECHNOLOGIQUE (GT)**

Indicateur 1.10
Part des élèves de seconde professionnelle présentant une maîtrise satisfaisante et très bonne en mathématique (en %)



5 cités éducatives
Nombre d'élèves
présents
à l'examen
en juin 2021 :

1300

élèves au
baccalauréat
général

900

élèves au
baccalauréat
technologique

700

élèves au
baccalauréat
professionnel

Une hausse du taux de réussite au baccalauréat général et technologique plus marquée dans les 4 cités éducatives que dans les autres établissements

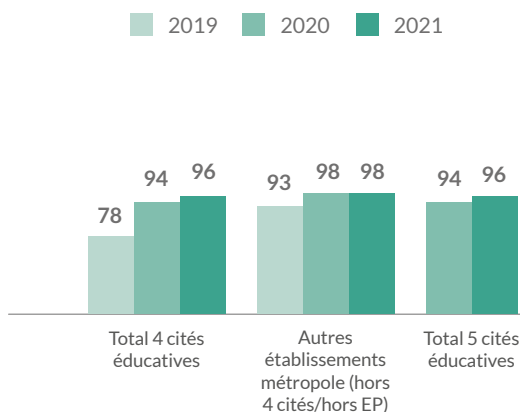
Dans les cités éducatives, le taux de réussite est de 96% pour le baccalauréat général et de 88% pour le baccalauréat technologique.

Entre juin 2019 et juin 2021, les écarts entre les cités éducatives et les autres établissements de la métropole se réduisent significativement : de 15 à 2 points pour le bac général et de 9 à 5 pour le bac technologique. On observe une hausse de ces taux entre 2019 et 2021 pour les cités éducatives.

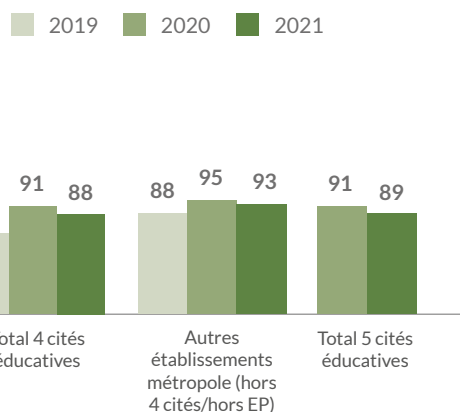
Par contre, les écarts s'accroissent pour le baccalauréat professionnel

En 2019, les taux de réussite au baccalauréat professionnel étaient proches entre les 4 cités éducatives et les autres établissements de la métropole. L'écart passe de + 1 point en 2019 à - 5 points en 2021 (respectivement 82% et 87%). Après une hausse en juin 2020, ce taux redescend en dessous du niveau de 2019 dans les 4 cités éducatives (82%).

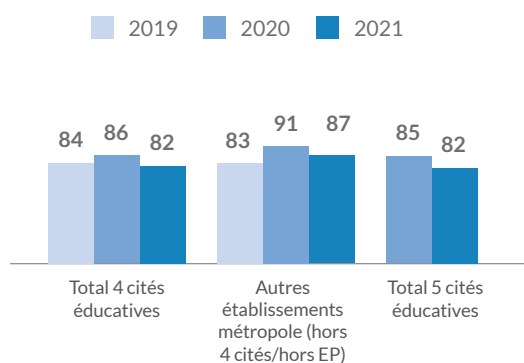
Indicateur 1.15
Taux de réussite au bac général (en %)



Indicateur 1.16
Taux de réussite au bac technologique (en %)



Indicateur 1.17
Taux de réussite au bac professionnel (en %)





Réussite et ambition scolaire

Cordées de la réussite

critère n°
2

QU'EST-CE QU'ON ÉVALUE ?

Questions évaluatives

Est-ce que la démarche cité éducative a permis de mobiliser le dispositif des cordées de la réussite pour les jeunes résidant dans les QPV des 5 cités éducatives au niveau des collèges ? Des lycées généraux et technologiques ? Des lycées professionnels ?

Contexte

À la rentrée 2020, une nouvelle génération de cordées de la réussite est créée avec la fusion des parcours d'excellence. Selon l'instruction du 21/07/2020¹, « l'égalité des chances est un axe fort de la politique éducative interministérielle. L'objectif est de donner à chaque élève les mêmes chances, quelques soient ses origines sociales ou territoriales ».

Les publics ciblés

Les publics ciblés sont les élèves scolarisés en éducation prioritaire ou en politique de la ville (QPV) et en particulier dans les cités éducatives, les collégiens et lycéens en zone rurale et isolée, les lycéens professionnels, tous les élèves volontaires scolarisés dans un établissement encordé. Au moins 30% des élèves d'une classe d'âges de chacun des établissements concernés devront bénéficier du dispositif à chaque rentrée.

atives, les collégiens et lycéens en zone rurale et isolée, les lycéens professionnels, tous les élèves volontaires scolarisés dans un établissement encordé. Au moins 30% des élèves d'une classe d'âges de chacun des établissements concernés devront bénéficier du dispositif à chaque rentrée.

Objectifs des cordées

- Faire de l'accompagnement à l'orientation un réel levier pour l'égalité des chances,
- Lutter contre l'autocensure, susciter l'ambition scolaire par un accompagnement continu des collégiens et lycéens issus de milieux modestes, dès la classe de 4^e jusqu'au baccalauréat et au-delà,
- Donner à chacun les moyens de sa réussite dans l'élaboration de son projet personnel d'orientation quel que soit le parcours envisagé, poursuites d'études dans l'enseignement supérieur ou insertion professionnelle (valoriser la voie professionnelle).

Décisions du groupe technique évaluation

Il a été décidé de se centrer sur le dispositif des cordées de la réussite. L'objectif est de suivre le nombre d'élèves résidant en QPV, scolarisés de la 4^e à la terminale dans la cité éducative qui sont engagés dans le dispositif des cordées de la réussite.



QUELS INDICATEURS ?

Indicateurs

Indicateur 2.1

Nombre et % de jeunes résidant en QPV et engagés dans le dispositif cordée de la réussite en classe de 4^e et 3^e

Indicateur 2.2

Nombre et % de jeunes résidant en QPV et engagés dans le dispositif cordée de la réussite de la seconde à la terminale dans un lycée général et technologique ou un lycée professionnel

Mode de calcul

Numérateur : nombre de jeunes résidant en QPV et engagés dans le dispositif cordée de la réussite par type d'établissement

Dénominateur : nombre d'élèves scolarisés dans les classes concernées des établissements renseignés (qui ont répondu pour le dispositif cordée).

Limites

La base élèves ne permet pas un suivi de cohortes des jeunes bénéficiaires d'un projet de cordées jusqu'aux études supérieures.

Taux de réponse

Année scolaire	Collège	Lycées GT et PRO
2020 - 2021	79%	38%
2021 - 2022	93%	100%

Impact crise sanitaire

L'année scolaire 2020-2021, la crise sanitaire n'a pas permis de mettre en place les cordées de la réussite dans tous les établissements. Beaucoup de difficultés lors des confinements (visio, visites et tutorats suspendus).

BAROMÈTRE DES INDICATEURS



Source

Données Rectorat de Lyon, base élèves, mars 2021 et 2022 – géolocalisation et traitement par l'Agence d'urbanisme.

1. Instruction Cordées MENJS MESRI ANCT 21/07/2020 pour la rentrée 2020 - Référence Lettre de cadrage interministérielle du 27 février 2019.



5 cités éducatives

377

collégiens sont engagés dans le dispositif cordée de la réussite et résident dans un QPV (27 % des collégiens encordés de la métropole)

173

lycéens encordés et résident dans un QPV (11 % des lycéens encordés de la métropole) (année scolaire 2021 – 2022)



QU'APPREND-ON ?

Une légère hausse des collégiens des 4 cités engagés dans le dispositif

Comme l'an dernier, 100 % des collèges publics (quatorze établissements) sont mobilisés dans le dispositif cordée de la réussite.

660 collégiens des 4 cités éducatives sont engagés dans un projet de cordée de la réussite, soit 18 % des élèves en classe de 4^e et 3^e des collèges renseignés (contre 14 % l'an dernier). Cette hausse est plus forte en éducation prioritaire (hors cités éducatives), où le taux passe de 18 % à 25 % (+7 points) alors qu'il diminue dans les autres établissements de la métropole (-2,5 points). Dans la cité éducative Givors et Grigny, aucun collège est encordé.

10 % des collégiens dans un projet de cordée de la réussite résident en QPV, un taux faible mais en progression

Parmi les collégiens engagés dans un projet de cordée de la réussite au cours de l'année scolaire 2021 – 2022, 377 élèves résident en QPV, soit 10 % des élèves de 4^e et 3^e des collèges des cités éducatives renseignés. La part de ce public est en progression (+ 2 points), mais l'évolution est plus importante en éducation prioritaire (hors cités éducatives) : + 4 points.

Parmi les têtes de cordées, on retrouve des partenariats avec l'Université de Lyon 2, sciences Po ou institut catholique, université Claude Bernard, avec l'AFEV : « collégiens aujourd'hui, étudiants demain », INSA de Lyon « Cap sciences », lycée la Martinière Monplaisir, etc.

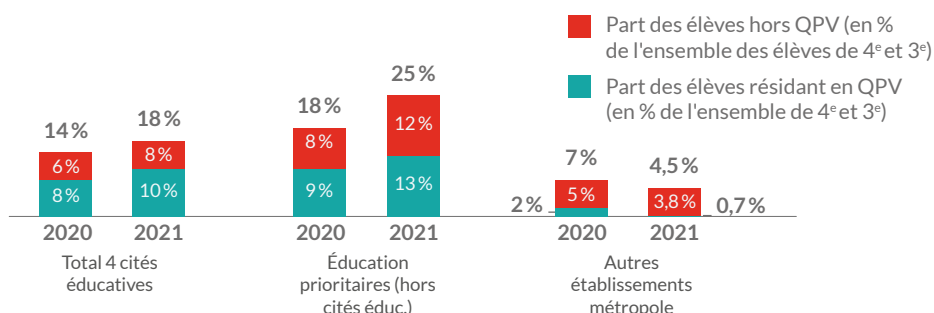
Les lycées des cités éducatives engagés dans le dispositif cordée de la réussite

L'année scolaire 2021 – 2022, les lycées sont engagés dans ce dispositif : sept lycées généraux et technologiques sur sept (un de plus que l'an dernier) et deux lycées professionnels sur six. Dans la nouvelle cité éducative de Givors, le lycée Aragon Picasso est encordé. Dans les cinq cités éducatives, 576 lycéens sont engagés dans un dispositif cordée de la réussite, dont 173 élèves résident en quartier prioritaire de la politique de la ville. La part des élèves qui résident en QPV reste faible (2% des élèves de 2^{nde} à la terminale des lycées généraux, technologiques et des lycées professionnels en cités éducatives renseignés). Ce faible résultat s'explique en partie par le secteur de recrutement intercommunal des lycées.

Parmi les partenaires, les têtes de cordées sont l'INSA de Lyon, l'EMlyon business school, l'Université Lyon 2 et Lyon 3, l'Institut d'études politiques de Lyon...

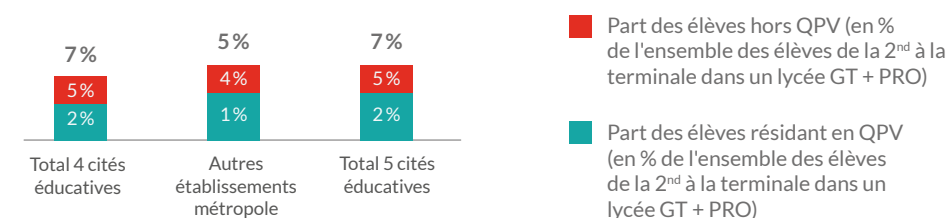
Indicateur 2.1

Cités éducatives : part des collégiens de 4^e et 3^e dans un projet cordée de la réussite selon le lieu de résidence (QPV ou hors QPV) année scolaire 2020 – 2021 et 2021 – 2022



Indicateur 2.2

Cités éducatives : part des lycéens de 2^{nde} à la terminale dans un projet cordée de la réussite selon le lieu de résidence (QPV – hors QPV) – année scolaire 2021 – 2022



Attractivité du territoire

Évitement scolaire

critère n°
3

Décisions du groupe technique évaluation

Analyse centrée sur le passage des élèves de CM2 en 6^e dans un collège (public/privé) hors de la cité éducative.



QU'EST-CE QU'ON ÉVALUE ?

Questions évaluatives

- Est-ce que la démarche cité éducative permet de limiter l'évitement des collèges publics des cités éducatives ?
- Est-ce que les écarts se réduisent pour ce phénomène d'évitement entre les cités éducatives, les établissements en réseau d'éducation prioritaire (hors cités éducatives) et les autres établissements de la métropole ?

Contexte

L'évitement scolaire désigne le fait que des enfants, qui selon la carte scolaire, devraient être inscrits dans le collège public du secteur correspondant à leur école, se retrouvent, par choix, scolarisés dans un autre collège public ou privé.

Le site de l'académie de Lyon¹ met à disposition des parents un outil pour identifier très rapidement le collège de leur enfant en consultant la carte scolaire mise en ligne. Si le collège est complet en classe de 6^e, le principal remet une attestation d'absence de place disponible, qui sera jointe à la demande d'affectation adressée à la DSDEN.

Néanmoins, des parents souhaitent inscrire leur enfant dans un autre établissement et font une demande de dérogation qui pourra être acceptée si le motif est jugé valable (rapprochement d'une fratrie, motif médical, options ...) et si l'effectif de l'établissement demandé le permet.

L'approche des phénomènes d'évitement scolaire à l'entrée au collège vers le privé ou le public permet d'identifier les réticences des familles et l'attractivité de l'établissement.



QUELS INDICATEURS ?

Indicateurs

Indicateur 3.1

Part des élèves de CM2 qui entrent en 6^e dans un collège public hors de la cité éducative

Indicateur 3.2

Part des élèves de CM2 qui entrent en 6^e dans un collège privé hors de la cité éducative

Mode de calcul

Numérateur : nombre d'élèves inscrits dans un collège privé ou public (3.1) ou dans un collège privé (3.2) hors de la cité éducative à la rentrée N

Dénominateur : nombre d'élèves inscrits en CM2 dans une école de la cité éducative à la rentrée N-1 relevant d'un collège de la cité éducative au sens de la carte scolaire

Précision méthodologique : les données présentées ici portent sur les élèves de CM2 de la cité éducative relevant d'un collège de la cité éducative au sens de la carte scolaire (en ôtant les écoles dont les élèves peuvent relever d'un collège hors cité éducative). L'indicateur est calculé sur ces élèves de CM2 qui en sont sortis pour aller dans un collège extérieur à la cité.

BAROMÈTRE DES INDICATEURS





5 cités éducatives

17,4%

des élèves inscrits en CM2 dans une école des 5 cités éducatives entrent dans un collège public ou privé en dehors de leur cité



QU'APPREND-ON ?

Après une baisse en 2019 – 2020, une reprise de l'évitement scolaire dans les cités éducatives la dernière année

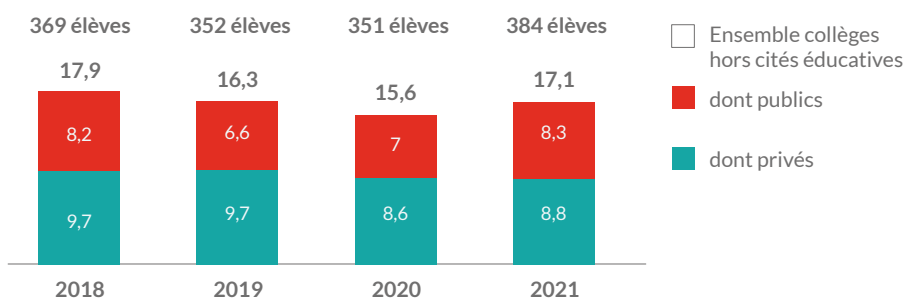
En 2021, dans les 4 cités éducatives, 17,1 % des élèves présents en CM2 dans une école des cités éducatives relevant d'un collège des cités éducatives entrent en 6^e dans un collège hors cité éducative. À peine la moitié d'entre eux sont scolarisés

dans un collège public hors cité (8,3%). Plus de la moitié de ces élèves s'inscrivent dans un collège privé (8,8%).

Après deux ans de baisse, la part des élèves qui poursuivent leur scolarité hors de la cité éducative augmente à la rentrée 2021 en raison de la hausse des inscriptions dans un collège public hors cité. Cependant, la part des mouvements vers le privé se réduit depuis 2018.

Indicateurs 3.1 et 3.2

Part des élèves de CM2 relevant d'un collège des 4 cités éducatives qui entrent en 6^e dans un collège hors de la cité éducative (en %)



Source : Rectorat de Lyon, fichier Scolarité

critère n°
4

Attractivité du territoire

Professions et catégories socioprofessionnelles

Décisions du groupe technique évaluation

L'indicateur retenu pour le critère 4 est un indicateur disponible sur la Répartition des élèves selon les professions et catégories socioprofessionnelles des parents des élèves (en %) selon le niveau scolaire (lycée général et technologique et professionnel).



QU'EST-CE QU'ON ÉVALUE ?

Questions évaluatives

Est-ce que la part des catégories moyennes, favorisées ou très favorisées augmente ou se maintient dans les cités éducatives ?

Contexte

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville pris en compte dans les cités éducatives enregistrent des taux de pauvreté¹ très élevés : entre 38 et 52 % contre 16 % dans

l'ensemble de la métropole de Lyon (source : Filosofi 2019).

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville sont des quartiers populaires avec une dominante d'ouvriers et employés, ces derniers représentent respectivement 35 % et 36 % des actifs en emploi en moyenne (contre 13 % et 25 % hors QPV, source : RP 2014).

Les difficultés scolaires reflètent les inégalités sociales et les disparités territoriales.



QUELS INDICATEURS ?

Indicateurs

Indicateurs de 4.1 à 4.3

Répartition des élèves selon les professions et catégories socioprofessionnelles des parents des élèves (en %) selon le type d'établissement

Mode de calcul

Numérateur : nombre d'élèves selon les quatre classes de professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) du parent référent.

Dénominateur : nombre d'élèves inscrits dans l'établissement.

Définition

Un regroupement en quatre catégories (très favorisées, favorisées, moyennes, défavorisées) a été réalisé par la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP)

en fonction de nombreuses données sur la réussite scolaire des enfants selon la catégorie socioprofessionnelle des parents qui repose, notamment, sur la notion de capital culturel et sur la connaissance du système éducatif des parents :

- très favorisée : cadres et assimilés, chefs d'entreprise, professeurs des écoles et assimilés ;
- favorisée : professions intermédiaires ;
- moyenne : employés, agriculteurs, artisans, commerçants ;
- défavorisée : ouvriers, inactifs

Limites

La part des « non renseignés » peut être très importante pour certains établissements.

BAROMÈTRE DES INDICATEURS



Source

Rectorat de Lyon, MENJS-DEPP, APAE

1. Taux de pauvreté : part des ménages dont le niveau de vie est inférieur à 60% du niveau de vie médian en métropole. En 2019, le seuil de pauvreté est de 13 224 € par an pour une personne seule, soit 1 102€ par mois.

5 cités éducatives

21%
des collégiens
sont issus
des classes
moyennes

13%
des classes
favorisées ou
très favorisées



QU'APPREND-ON ?

Les professions et catégories socioprofessionnelles défavorisées sont surreprésentées parmi les parents des élèves

Au niveau des collèges, on constate toujours des écarts importants dans la distribution des élèves selon les professions et catégories socioprofessionnelles de leurs parents entre les cités éducatives et les autres établissements.

À la rentrée 2021 :

- Près de trois fois plus d'élèves appartiennent aux catégories « défavorisées » dans les collèges des 4 cités éducatives (58%) par rapport aux autres établissements de la métropole (22%).
- 3% des élèves appartiennent aux catégories « très favorisées » dans les collèges des cités éducatives contre 40% dans les

autres établissements de la métropole.

- Ces écarts persistent dans les lycées généraux et technologiques, mais dans une moindre mesure dans les lycées professionnels.

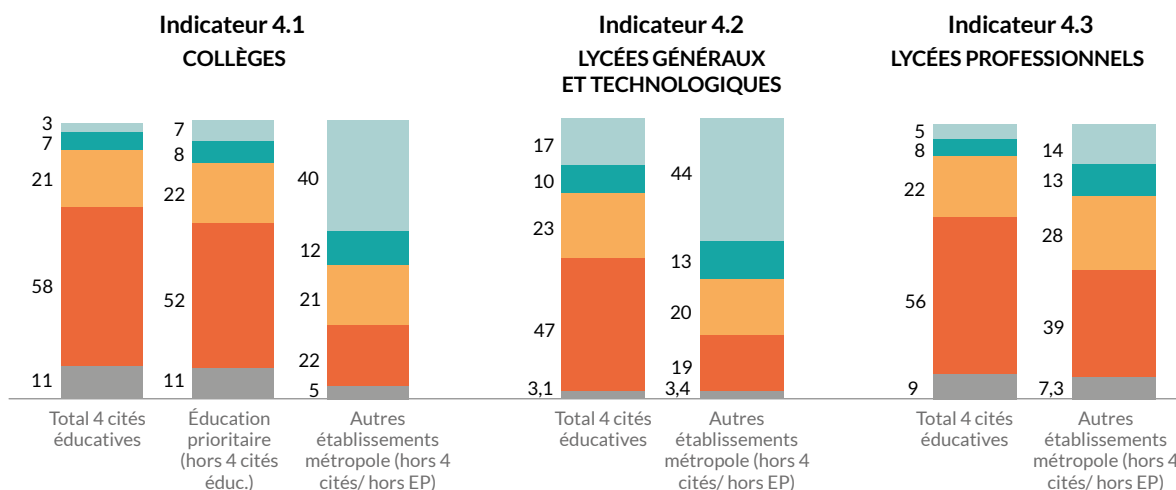
La part des élèves issus des classes moyennes est comparable quel que soit le type d'établissement ou le niveau scolaire.

Entre la rentrée 2018 et la rentrée 2021, la distribution a très peu variée

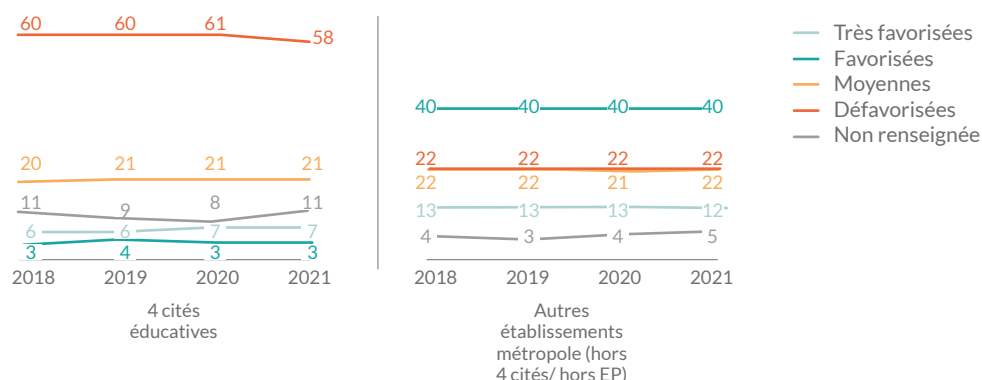
La part des classes moyennes est stable (21 %), ainsi que celle des favorisées et très favorisées (10 % dans les 4 cités éducatives). À la rentrée 2021, on observe une baisse de 3 points des classes défavorisées, qui peut s'expliquer avec la hausse de la classe « non renseignés ».

Répartition des élèves selon les professions et catégories socioprofessionnelles des parents des élèves (en %) – rentrée 2021

■ Très favorisées ■ Favorisées ■ Moyennes ■ Défavorisées ■ Non renseignée



Évolution des professions et catégories socioprofessionnelles des parents des élèves (en %)







2



PROMOUVOIR LA CONTINUITÉ ÉDUCATIVE



Une cohérence entre tous les temps de l'enfant/jeune

Continuité éducative dans la cité

critère n°
6

Décisions du groupe technique évaluation

Il a été décidé de s'appuyer sur la plateforme Adage ouverte au 1^{er} janvier 2021. L'objectif est de suivre le nombre d'élèves résidant en QPV. Est-ce possible ? Est-ce que l'on retient que les projets réalisés en partenariat ?



QU'EST-CE QU'ON ÉVALUE ?

Questions évaluatives

Est-ce que la démarche cité éducative a permis aux jeunes scolarisés dans les collèges et lycées des cités éducatives de bénéficier d'une éducation artistique et culturelle dans un cadre multi partenarial ?

Contexte

La culture et les arts sont au cœur de l'école de la confiance. En 2017, le Président de la République a fixé comme objectif que 100% des élèves bénéficient d'une éducation artistique et culturelle. Chaque élève doit accéder à des connaissances, des pratiques artistiques et des rencontres avec des artistes. Bien des dispositifs existent ; il faut passer à leur généralisation et à une meilleure articulation pour que le plus grand nombre en bénéficie.

La démarche cité éducative poursuit cet objectif qui vise à promouvoir l'éducation artistique et

culturelle en favorisant des actions en lien avec les structures culturelles du territoire.

Le parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève repose sur trois piliers complémentaires : l'acquisition de connaissances ; la pratique artistique ; la rencontre avec les œuvres et les artistes.

Une application dédiée à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle (Adage) a été mise en place au niveau national au 1^{er} janvier 2021¹. Cet outil permet le suivi et le pilotage des actions à partir de deux entrées : l'appel à projets et le recensement des projets et actions.

L'intérêt de l'outil Adage est également de fournir à chaque élève une attestation scolaire de son parcours d'éducation artistique et culturelle listant toutes les actions auxquelles le jeune a participé valorisant ainsi son investissement et son ouverture culturelle.



QUELS INDICATEURS ?

Indicateur 6.1 : nombre et % de jeunes ayant bénéficié d'un projet d'éducation artistique selon le type d'actions dans les établissements des cités éducatives (écoles maternelles et élémentaires, collèges, lycées GT et Lycées pro)

Indicateur 6.2 : nombre et % de jeunes ayant bénéficié d'un projet d'éducation artistique selon les établissements des cités éducatives

Mode de calcul :

Le recensement dans Adage prend en compte :

- Les parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) avec trois piliers : rencontre, pratique, partenariat culturel,
- Les enseignements renforcés
- Les actions et événements culturels : visite (classe), actions sur les temps scolaires et périscolaires (temps de midi, mercredi après-midi, ...), appels à projet EAC Métropole, Région.

Non pris en compte : actions centres de loisirs sans hébergement, colonies, associations culturelles...

Non possible d'extraire les élèves résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Limites :

Cette approche ne permet pas d'apprécier la plus-value de la cité éducative dans la programmation et les publics touchés par rapport aux dispositifs déjà en place, notamment dans le cadre des Pôles territoriaux éducation artistique et culturelle (PTEAC)². Le bilan ou l'évaluation de ces dispositifs pourront se poursuivre dans les évaluations locales ou les commissions des cités éducatives.

Taux de participation dans la plateforme Adage dans l'académie de Lyon : 18 % des établissements du 1^{er} degré, 83 % des établissements du 2^e degré.

BAROMÈTRE DES INDICATEURS



Source

Données Rectorat de Lyon, Adage, mai 2021 et 2022

1. ADAGE signifie Application Dédicée À la Généralisation de l'Éducation artistique et culturelle. C'est un logiciel national développé pour permettre le suivi et le pilotage de l'éducation artistique et culturelle. www.ac-lyon.fr/adage-122411



QU'APPREND-ON ?

Les écoles et établissements des communes avec une cité éducative sont particulièrement bien engagés dans les projets artistiques culturels dans un cadre multi partenarial

L'année scolaire 2021 - 2022, les écoles et établissements des communes avec une cité éducative sont particulièrement bien engagés dans les projets artistiques et culturels par rapport à la moyenne dans le Rhône :

- 50 à 80 % des établissements de la commune, une part plus faible à Vaulx-en-Velin, Givors et Grigny. Dans le Rhône, les collèges sont plus engagés que les écoles du 1^{er} degré.
- 30 à 39 % des élèves de Saint-Fons, Vaulx-en-Velin et Vénissieux ont bénéficié d'une éducation artistique et culturelle dans

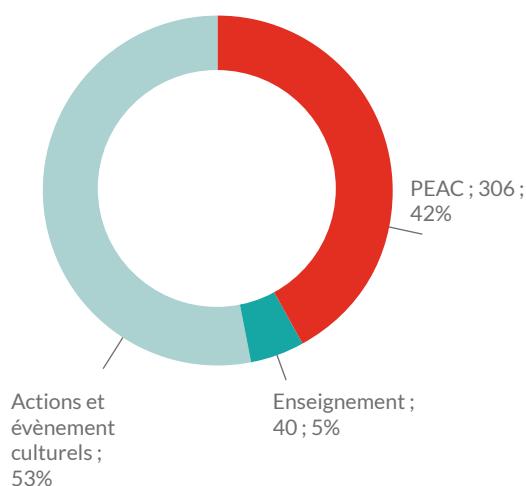
un cadre multi partenarial, un quart des élèves à Lyon 8^e et Rillieux-la-Pape et une proportion un peu plus faible dans la nouvelle cité de Givors Grigny.

39 % des participants ont suivi un parcours d'éducation artistique et culturelle

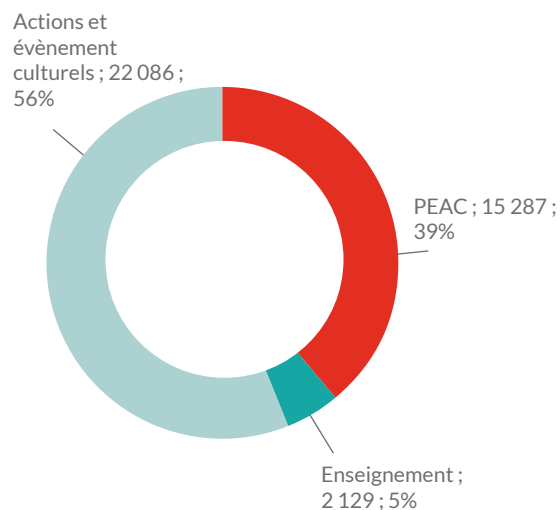
L'année scolaire 2021 - 2022, les actions artistiques et culturelles recensées dans Adage au 4 juin 2022 ont réuni 39 500 participants sachant que des jeunes peuvent participer à plusieurs actions. Cela représente 730 actions recensées dans les établissements des 5 cités éducatives.

39 % des participants ont suivi un parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC), 56 % des actions et d'événements culturels et 5 % un enseignement artistique.

5 cités éducatives – Répartition des 732 actions selon la catégorie d'action



Indicateurs 6.1 5 cités éducatives - Répartition des 39 500 participants selon la catégorie d'action



Source : Adage, année scolaire 2021 2022, 4 juin 2022

2. **Les pôles territoriaux d'éducation artistique et culturelle (PTEAC)** sont une spécificité de l'Académie de Lyon. Ils ont pour mission de soutenir les projets d'éducation artistique et culturelle en développant les jumelages entre une ou des structures culturelles et les établissements scolaires de proximité qui permettent de proposer un ensemble d'actions à partir de l'activité artistique de la structure (accès aux œuvres, connaissance du lieu et des métiers culturels, rencontres, ateliers pratiques, formations). <http://daac.ac-lyon.fr/poles-territoriaux-action-culturelle.php>

Les actions artistiques et culturelles bénéficient davantage aux élèves des collèges

Plus de 4 participants sur 6 à des actions artistiques et culturelles sont des élèves des collèges, puis les élèves des écoles élémentaires et des lycées dans les filières générales et technologiques. Les participants issus des écoles maternelles et des lycées professionnels sont beaucoup moins représentés.

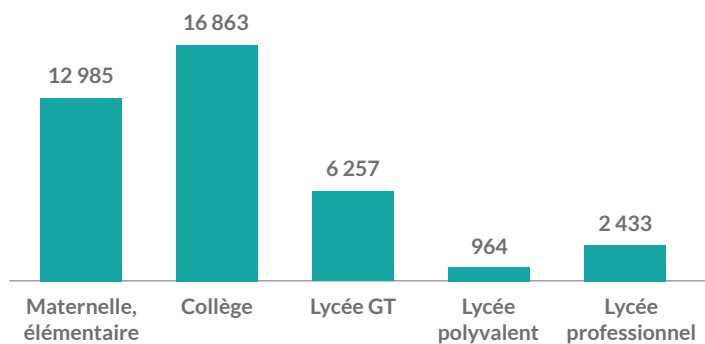
En maternelle et élémentaire, les actions culturelles sont centrées sur l'école et le cinéma, la grande lessive, la chorale, des actions de sensibilisation ou atelier de

pratiques artistique et/ou scientifique, la lecture « le quart d'heure de lecture », les sorties ou visites culturelles.

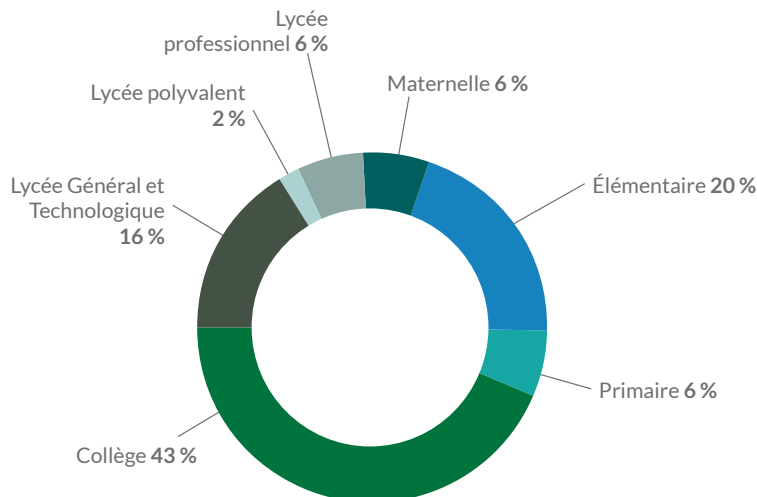
Au collège, les parcours d'éducation artistique sont plus nombreux. Parmi les appels à projet et dispositifs spécifiques les plus fréquents, on trouve : Collège au cinéma, les cordées de la réussite, les classes numériques de la Métropole, les chantiers de création musicale.

Toute les actions qui intègrent une sortie en soirée, sur plusieurs jours ou une restitution avec des répétitions sur le temps périscolaire (chorale, organisation d'un concert...) se déroulent sur l'ensemble des temps éducatifs scolaires, périscolaires et extra-scolaires.

Indicateur 6.2
Nombre de participants selon le type d'établissement



5 cités éducatives - Répartitions des participants selon le type d'établissement





Une diversité de formes d'expressions culturelles et un large public participant

Les parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) reposent sur trois piliers : rencontre, pratique, partenariat culturel (306 actions - 15 280 participants). Ils se déroulent sur un trimestre ou une année avec un temps fort de présentation. La moitié des actions relèvent d'appel à projets (3 900 participants), l'autre de dispositifs à l'initiative de la Région ou de la Métropole (470 participants) : passeurs de culture, Lycéens et apprentis à l'opéra, classes numériques de la métropole..., de dispositifs spécifiques (6 800 participants), tels que Ecole et collège au cinéma, lycéens et apprentis au cinéma, la Grande lessive, cordées de la réussite... ou des projets hors dispositifs (4 100 participants).

Dans les enseignements artistiques (40 actions, 2 100 participants), les chorales sont très représentées (24 actions) et touchent

plus de 1 300 participants, puis une ou deux actions concernant les classes à horaires aménagés musicale, classe orchestre, enseignements de spécialités arts ou optionnels (cirque, arts plastiques, cinéma audio-visuel, musique, théâtre, enseignement expérimental éloquence).

Dans les actions et événements culturels (386 actions, 22 080 participants), les sorties ou visites culturelles touchent le plus de participants (7 800), puis les actions de sensibilisation artistique et/ou scientifique, l'art oratoire ; les ateliers de pratique artistique ou scientifique ponctuel ; les manifestations, journées ou semaines thématiques ; les conférences culturelles, artistiques ou scientifiques. Parmi les événements les plus fréquentés (plus de 300 participants), on recense : le quart d'heure de lecture, les élèves au concert, la fête du court métrage, #10marsjelis, Prix des incorruptibles et Semaine de la presse et des médias à l'École (plus de 300 participants).

Les parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) : diversité des thématiques et des partenaires - année scolaire 2021 - 2022 (bilan 4 juin 2022)

Nb participants	Actions	
Plus 500	Cinéma Gérard Philipe Le Comoedia	
100 à 500	Espace Culturel Jean Carmet Centre Chorégraphique National de Rillieux-la-Pape Jeunes en librairie Lyon BD Festival Ciné Rillieux Opéra de Lyon Maison de la Danse Théâtre de Venissieux	Médiathèque de Rillieux-la-Pape Villa Gillet Théâtre de Venissieux Conscience Impact Ecologique (CIE) Nouveau Théâtre du 8 ^e Théâtre de la Croix-Rousse Grame - Centre National de Création Musicale Bibliothèque Municipale de Lyon Jeunes en librairie URDLA - Centre international estampe & livre Espace Pandora
50 à 100	Archives municipales de Lyon Théâtre National Populaire Centre Culturel Communal Charlie Chaplin Atelier-Musée du Chapeau Les Amphis	Musée des Confluences Théâtre de Venissieux Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement Maison Pour Tous - Salle des Rancy
10 à 50	Cinéma Pathé Vaise CinéFabrique - École Nationale Supérieure de Cinéma Théâtre National Populaire Les Subsistances Archives départementales et métropolitaines de Lyon Théâtre des Marronniers Biennale du design de Saint Etienne Festival Européen Latin Grec Bibliothèque Municipale de Lyon Les Inattendus Collège au cinéma Le Périscope Marché Gare	Grame - Centre National de Création Musicale Musée des Beaux-Arts de Lyon ARCIS - Association pour la Rencontre des Choristes et Instrumentistes du Second degré Bizarre ! Gommascope - Ateliers de création artistique et d'éducation à l'image Les Nuits de Fourvière Planétarium de Vaulx-en-Velin Maison d'Izieu Spirito Maison de l'Environnement de la Métropole de Lyon Théâtre National Populaire

Un exercice facilité de la parentalité

Diversité de temps d'enrichissement

critère n°
7

Décisions du groupe technique évaluation

Il est important de ne pas travailler uniquement avec les familles déjà sur-représentées dans les collectifs, comités de parents d'élèves... Il faudrait prendre en compte les temps de rencontre en dehors du cadre scolaire, la relation avec des parents peu impliqués dans les dispositifs (éducation nationale, politique de la ville, centres sociaux, etc.)



QU'EST-CE QU'ON ÉVALUE ?

Questions évaluatives

- Quels temps de rencontre avec les parents existent ? Lesquels ont émergé avec la démarche cité éducative ? En lien avec quels programmes d'actions ou réseaux d'acteurs ?
- Pour quoi faire ? Et comment ces temps se forment-ils ? Que permettent-ils ?

Contexte

Parmi les **grands objectifs des cités éducatives**, « le rôle de l'école est d'encourager la coopération avec les parents, de faciliter l'implication des parents et les conditions d'exercice de la parentalité : étendre l'opération Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants (OEPRE) »¹.

La **parentalité** et le milieu social véhiculent des savoirs et pratiques, mais aussi des repères et valeurs qui permettent à tous les membres de s'appuyer sur un cadre de références pour penser et agir. Il est important pour toute la com-

munauté éducative d'animer l'éducation avec les parents et leurs enfants et ne pas installer un système de culpabilité vis-à-vis de la responsabilité de la famille. Le milieu social et culturel n'est ni un espace anomique (sans norme, ni règles), ni un espace sans dialogue. Le rôle de la cité éducative est de permettre de « composer avec » la famille.

D'après l'**évaluation nationale des cités éducatives**², l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire a analysé le rôle des parents : « le travail de benchmark effectué par Phare fait apparaître que beaucoup d'actions s'inscrivent dans une logique de montée en compétences des parents ou visent une meilleure information et communication. À l'inverse, les actions fondées sur la valorisation des expériences parentales et/ou la prise en compte de leurs expériences, ou les actions faisant référence à une perspective de coéducation sont plus rares ».



QUELS INDICATEURS ?

Indicateurs

Indicateur 7.1 : Part et diversité des temps de rencontre entre parents et professionnels de l'éducation à l'initiative des écoles et des établissements scolaires.

Indicateur 7.2 : Part des écoles et établissements qui proposent des temps de rencontre dans les programmes d'actions existants

Approche qualitative : Diversité des temps de rencontre entre parents et professionnels de l'éducation à l'initiative d'autres acteurs des cités éducatives (représentations et pratiques). 30 entretiens auprès d'acteurs en école et établissement, acteurs éducatifs du territoire et parents.

Mode de calcul :

Questionnaire auprès des directrices, directeurs, cheffes et chefs d'établissement des 5 cités éducatives : calcul des indicateurs pour les écoles maternelles, élémentaires et primaires et collège (en % des écoles/établissements qui ont répondu au questionnaire)

Limites :

Taux de réponse au questionnaire (mai 2022) : 55 % des écoles, 71% des collèges, 42 % des lycées.

Impact de la crise sanitaire : limite des temps d'échanges entre parents et professionnels de l'éducation.

BAROMÈTRE DES INDICATEURS



Source

Agence d'urbanisme :
Questionnaires et entretiens, mai 2021.

1. www.education.gouv.fr/les-cites-educatives-un-label-d-excellence-5093, consulté le 21/05/2021.

2. Tana Stromboni et Romane Urbano, Evaluation nationale des cités éducatives, Premiers enseignements sur l'appropriation du programme en matière de continuité éducative, d'orientation-insertion et de place des familles, Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), mai 2022.



LA CITÉ ÉDUCATIVE DONNE UNE MEILLEURE LISIBILITÉ AUX DISPOSITIFS EXISTANTS

« L'objectif est de donner à voir qu'en fait, quand les enfants entrent au collège, il y a toute une batterie de dispositifs pour favoriser la scolarité de leurs enfants, mais aussi pour leur permettre de mieux les accompagner dans leur scolarité ». Responsable de service parentalité

« Les enjeux de rupture étaient auparavant une préoccupation que l'on travaillait uniquement au sein de l'éducation nationale, au travers du réseau REP+. Avec la cité éducative, la concertation s'est ouverte à plus d'acteurs. [...] Cela donne une meilleure lisibilité de ce qui est fait : les partenaires sont au courant. La mairie est au courant... Il y a des actions qui sont ouvertes aux familles par le biais, du journal municipal. Des familles nous posent des questions et participent certainement un peu plus qu'elles ne l'auraient fait. » Directrice d'école maternelle



QU'APPREND-ON ?

Des actions à destination des parents favorisées par l'intensification des liaisons entre les écoles et les collèges

Les différentes personnes rencontrées en entretien font le constat que les liens entre les parents et les professeurs se distendent avec l'avancée de l'enfant à travers les classes et les différents établissements. Pour eux, l'enjeu est que les parents accompagnent la scolarité de leur enfant et participent à la vie de l'établissement. Ils mènent cette réflexion en lien avec des effets de ruptures lors du passage d'un établissement à un autre tout au long de leur parcours scolaire.

Ces enjeux de passerelles, principalement école-collège, étaient déjà travaillés par les structures scolaires avant la mise en place des cités éducatives. Par exemple, un Forum à l'entrée au collège présente aux parents l'environnement de leurs enfants au sein du collège et en extrascolaire : la restauration, la vie scolaire, les clubs, l'accompagnement à la scolarité des services sociaux de la métropole. En associant de nouveaux partenaires éducatifs à cet enjeu, comme les collectivités territoriales, une meilleure lisibilité des actions a été permise, ainsi qu'une participation de ces acteurs à des actions cité éducative.



FAIRE LE LIEN ENTRE LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA SCOLARITÉ

« Un des axes de la cité éducative, qui est vraiment super, c'est de vouloir faire le lien entre les différentes étapes de la scolarité : écoles, collèges, lycées, voire post-bac. L'idée de vouloir mettre de la fluidité, que tous les acteurs travaillent ensemble, qu'il y ait des passerelles d'un niveau à l'autre, je trouve ça formidable, même s'il y avait déjà des choses qui avaient été initiées avant la cité éducative » Parent

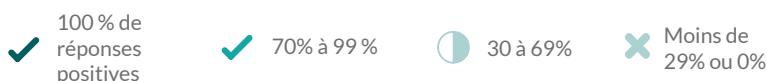
Un maintien des temps de rencontre entre parents et professionnels de l'éducation à l'initiative des écoles et établissements scolaires

Par rapport à l'an dernier, on note un maintien des temps de rencontre avec les parents à l'initiative des écoles, collèges et lycées (réunion de rentrée, rencontres individuelles parents/professeurs), mais une baisse sensible des temps avec les représentants de parents en école maternelle et élémentaire. La remise des diplômes atteint 100% dans les collèges.

Parmi les nouveaux indicateurs, les instances réglementaires sont généralisées, elles permettent d'échanger avec les parents élus de la maternelle au lycée. La journée Portes ouvertes est fréquente dans les lycées (80 % des lycées ayant répondu au questionnaire), moins au collège (30 %). L'orientation concertée professeurs- élèves - parents- est généralisée dans les collèges et les lycées en cité éducative.

Indicateur 7.1

Quels sont les divers temps de rencontre entre parents et professionnels de l'éducation à l'initiative de votre structure ?



	Instances réglementaires : conseil d'école, conseil d'établissement	Réunion de rentrée	Rencontres individuelles parents/professeurs journées ou semaines dédiées	Remise des bulletins en main propre	Rencontres avec les représentants de parents d'élèves	Remise des diplômes	Orientation concertée (post 3 ^e , post 2 ^e ...)	Journée Portes ouvertes
Maternelles								
Élémentaire et primaires								
Collèges								
Lycées								



TÉMOIGNAGES SUR LA DIFFICULTÉ D'APPRÉHENDER LA CITÉ ÉDUCATIVE

« Autant le dispositif PRE est bien identifié [par les acteurs de terrain] parce qu'on est très en lien avec eux et il a des objectifs bien spécifiques : un suivi individuel des enfants, etc. Le Projet éducatif Local (PEL) aussi parce qu'il est assez ancien. Et nous aussi, on est là très régulièrement pour faire le lien avec eux. La cité éducative ? Non, ce n'est pas très clair pour les acteurs. Je suis assez affirmative là-dessus parce que j'entends souvent même les acteurs associatifs, centres sociaux, MJC, qui ne sont pas en capacité de nous dire clairement les projets financés par la cité éducative. » Coordinatrice éducative

Deux programmes d'actions toujours fortement mobilisés

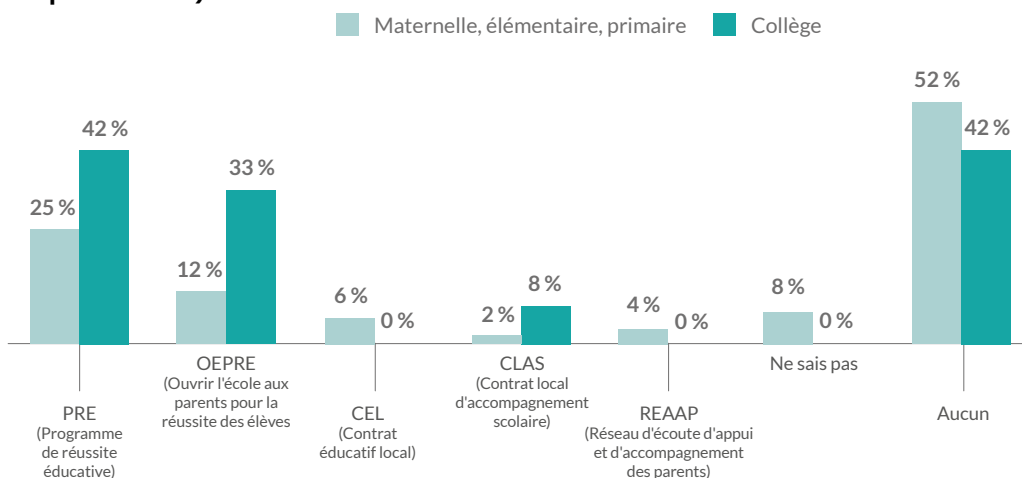
Le Programme de réussite éducative (PRE) reste le programme sur lequel les écoles et collèges continuent de s'appuyer puisque sa mobilisation est respectivement de 25 % et 42 %. L'opération Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des élèves (OEPRE) reste

stable par rapport à l'année dernière dans les écoles et augmente dans les collèges.

Face à ces deux dispositifs installés, un programme récent comme la cité éducative peut parfois manquer de lisibilité, dans sa spécificité et les actions financées. L'évaluation nationale des cités éducatives¹ relève également cette difficulté d'appréhension des cités éducatives par les habitants.

Indicateur 7.2

Programme d'actions mobilisés dans le cadre des temps de rencontre entre parents et professionnels de l'éducation (en % des écoles/collèges ayant répondu au questionnaire)



Tendances d'évolution entre les années scolaires 2020-2021 et 2021-2022

PRE	–	Diminution dans les écoles (- 9 points)
	+	Augmentation dans les collèges (+ 7 points). Une interlocutrice indique que sur son secteur le dispositif a été mieux compris par les collèges et a fait l'objet d'un recentrage.

OEPRE	+	Augmentation dans les collèges (+ 7 points)
CLAS	–	Baisse du recours au CLAS, en particulier dans les collèges.

Des temps de rencontre à l'initiative des acteurs locaux spécifiques au premier degré et au second degré

Les temps de rencontres entre parents et professionnels de l'éducation, d'après les directeurs d'écoles et chefs d'établissements, se répartissent suivant une clé école / collège. Les cafés des parents et les rencontres des parents à l'initiative des centres sociaux sont plus fréquents dans les collèges, les kermesses et fêtes d'école

restent un temps fort dans les écoles maternelles et élémentaires.

Exemple d'action en maternelle à l'initiative des centres sociaux : l'action « table d'hôtes », quelques mamans préparent des repas pris collectivement au centre social qui leurs permettent de financer des sorties.

Dans les autres temps forts à l'initiative des parents, il y a des soirées jeux, vide grenier, etc.

Source

Agence d'urbanisme, Questionnaire aux directeurs et chefs d'établissement des cités éducatives, mai 2022.

1. Op. cit.

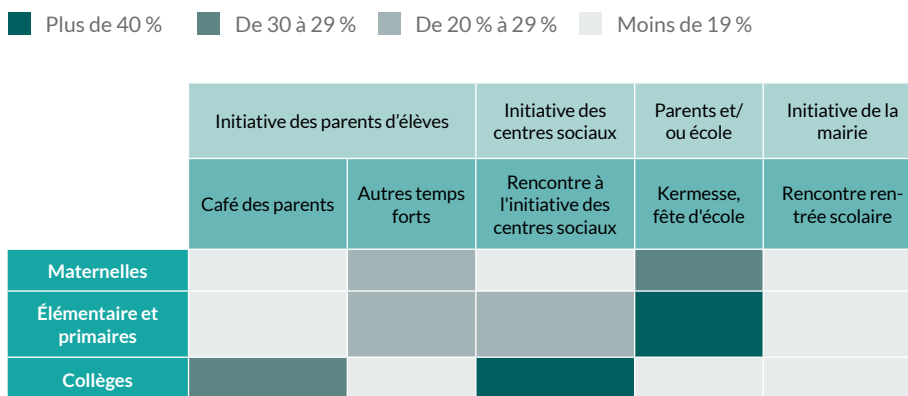


LE RÔLE ÉDUCATIF DES PARENTS, UNE RESSOURCE POUR LES ENSEIGNANTS

« L'enjeu de [ces temps d'échanges], c'est peut-être de convaincre, d'amener certains des enseignants qui étaient volontaires à la base, à constater que certains parents, par leur discours, parce qu'ils ressentent, parce qu'ils disent, peuvent être des ressources pour les enseignants, pour se questionner au moins ». Une porteuse d'action

Indicateur 7.3

Diversité des temps de rencontre entre parents et professionnels de l'éducation à l'initiative d'autres acteurs des 5 cités éducatives



Les autres temps de rencontre dans le cadre des cités éducatives autour de la montée en compétence des parents

Dans le questionnaire envoyé aux établissements scolaires, les actions initiées dans le cadre de la cité éducative sur les enjeux de parentalité complètent les actions initiées par les écoles et établissements. Elles

concernent moins de la moitié des répondants et se concentrent sur la montée en compétence des parents, sur le soutien à la parentalité (café des parents, soirées thématiques...), sur le renforcement du lien avec l'institution scolaire (accueil en classe, petits déjeuners, classes ouvertes, etc.), mais aussi l'orientation (forum des métiers), la convivialité (kermesse...).

Exemples d'autres temps de rencontre entre parents et professionnels de l'éducation

	À l'initiative des écoles et établissements	Actions initiées dans le cadre de la cité éducative
Maternelle	<ul style="list-style-type: none"> - Café des parents, échanges autour écran, langues - Accueil en classe, réunion d'accueil des parents - Rendez-vous individuel d'inscription - Semaine des maternelles - Atelier « on joue ensemble » réunion « goût de lire » - Temps convivial : Kermesse, marché d'hiver, exposition, chorale... 	<ul style="list-style-type: none"> - Café des parents - Petits déjeuners - Réinvestissement des temps existants (café des parents, exposition, temps d'échanges) - Rencontre autour de jeux de société en début d'année - Semaine des Langues
Élémentaire	<ul style="list-style-type: none"> - Café des parents, - Classe ouverte, semaine des parents - Accompagnement de leurs enfants dans le cadre du programme de réussite éducative (PRE) - Invitation à des ateliers, projets de classe/sorties - Kermesse 	<ul style="list-style-type: none"> - Café des parents, mise à disposition d'une salle - Travail sur le harcèlement autour d'une intervention théâtre - Lieu d'accueil des parents - Soirée thématiques (écran, sommeil..) - Restitution dans le cadre d'un parcours d'éducation artistiques et culturelles (PEAC)
Collège	<ul style="list-style-type: none"> - Café des parents 	<ul style="list-style-type: none"> - Café des parents, espaces parents - Rendez-vous individuel d'inscription en 6^e - Action « en associant les parents tous les élèves peuvent réussir » - Forum des métiers - Léa de la recherche



Une dynamique de mobilisation des parents par l'informel

Les temps de rencontre avec les parents peuvent être aussi des temps informels, par exemple : la mise à disposition de salles dans les établissements, la création de temps d'échanges avec les parents juste avant ou après l'école.

Le café des parents est une action qui se développe dans les cités éducatives. À Rillieux-la-Pape, le café des parents a lieu en crèche, dans les écoles et au collège. À 10 h tous les vendredis (jour de marché), un temps convivial d'échanges est organisé pour favoriser l'implication des parents en les invitant à rentrer plus facilement dans écoles et établissements scolaires. À Vaulx-en-Velin, les cafés des parents sont complétés par la mise à disposition de salle aux parents dans différents établissements. En permettant l'expression des parents, ils ont également permis la création d'autres temps après l'école, le soir avec les parents et enfants. À Vaulx-en-Velin, ces temps d'échanges ont été rendus possibles par la création d'un poste de médiatrice parentalité, soutenu par la cité éducative, qui est présente sur ces moments, accompagne les parents et leurs représentants dans leurs démarches.



TÉMOIGNAGES SUR LES CAFÉS DES PARENTS

« Il n'y a pas forcément de sujet précis, le café des parents permet de mieux nous connaître entre parents ». Parent

« Le café des parents, c'est souvent le matin entre 08h30 et 09h30. L'idée c'est proposer un café, et puis d'échanger comme ça, de manière informelle. Il peut y avoir un intervenant sur une thématique bien précise, et on laisse venir spontanément les échanges. Et ça peut se faire aussi en fin de journée parce qu'on s'est rendu compte que le matin, les parents n'étaient pas forcément disponibles, ça s'appelle "les goûters des parents". De 16h30 jusqu'à 17h30 ou 18h00, un professionnel est disponible, avant que le parent ne récupère son enfant sur un petit temps d'échange. Il y a une thématique qui est donnée ou alors on note les besoins des parents, leurs questions ». Coordinatrice parentalité et petite enfance

« On travaille beaucoup avec les partenaires. On avait fait des réunions de rencontres avec l'UDAF (Union Départementale des associations Familiales) et les parents élus pour discuter les questions de budget. Comment aborder ces sujets là avec les enfants, surtout les adolescents, avoir un argent de poche ou pas. Dans quelle mesure avoir une carte ou pas ? Ensuite, on a fait une soirée autour d'un jeu de société avec les parents et les enfants pour être un peu plus ludique pour eux. » Médiatrice Parentalité.

Au collège, les parents peuvent être sollicités pour participer à des actions d'orientation, par exemple, lors des forums des métiers, ils rencontrent des collégiens et leurs présentent leur entreprise, leur métier. Dans le cadre des cités éducatives, le cercle des partenaires associés est élargi.

Les missions d'une médiatrice Parentalité

Ma mission principale, c'est vraiment de créer du lien, mettre du lien avec les parents élus, les accompagner dans l'aboutissement de leur projet [de la cité éducative] et la mise en place d'un café des parents ou d'autres d'actions. Donc les idées, les projets, c'est les leurs. Moi, je viens vraiment en appui. Par exemple, sur la prise de rendez-vous avec un prestataire, leur proposer plusieurs rencontres pour qu'ils puissent choisir, réserver une salle, mettre du matériel à disposition, trouver aussi le bon partenaire [...]



« L'action de Dulala a notamment pour objectif de créer du lien avec les enfants et les familles, à travers la langue, en la considérant comme une ressource dans les pratiques du quotidien. »
Association Dulala

La cité éducative permet de créer des actions complémentaires à la scolarité qui accompagnent la parentalité

En réunissant l'ensemble des acteurs publics du champ éducatif (État, Éducation nationale, collectivités territoriales), la cité éducative permet d'identifier des actions sur des champs annexes à la scolarité.

Par exemple, sur Rillieux La Pape, une action pédopsychiatrie a été soutenue par la cité éducative dans l'accompagnement à la relation parent-enfant : Point écoute Parents Enfants (PEPE). Il est installé au cœur de la ville pour désigmatiser le recours au soin lié à la santé mentale. Le PEPE est un lieu de prévention, pour tout parent mis à mal dans sa parentalité à la suite d'une séparation conjugale, dans le cadre de violences conjugales/intrafamiliales subies, enfant co-victime, d'inquiétudes parentales face au comportement de l'enfant, et plus généralement sur des motifs d'anxiété, de limites-autorité ou de soutien à la parentalité. En cas de situation urgente, la psychologue oriente les familles vers les lieux adaptés, comme la plateforme d'orientation en pédopsychiatrie.

L'évaluation nationale relève également cette ouverture : « Les cités proposent des actions à destination des parents ou des familles, qui excèdent largement le champ scolaire et la question du lien à l'institution scolaire, et adoptent une démarche pluri thématique (explication des codes et attentes scolaires, mais aussi accès à la santé, accès à la culture, utilisation des outils numériques, etc.). »

Lever préalablement la barrière de la langue, des actions à généraliser ?

Plusieurs cités éducatives se sont emparées de la question de la langue, étant confrontées à des habitants allophones ou parlant difficilement le français. Pour les parents, l'enjeu est leur capacité à exercer les différentes dimensions de la parentalité. Les acteurs rencontrés évoquent une réflexion autour du sentiment de légitimité des parents à venir dans un établissement scolaire, certains pouvant être éloignés du contexte des institutions.

Des actions ont vocation à enclencher ce lien avec les parents en valorisant leurs langues. Par exemple, depuis janvier 2021, l'association Dulala (D'Une Langue À L'Autre) accompagne les professionnels de l'éducation dans plusieurs écoles maternelles de Lyon 8^e pour faire de leurs langues maternelles une ressource pour tous les enfants. Cette année, à la demande des acteurs, l'action a été renforcée par des ateliers avec les parents en les faisant rentrer dans l'école, préparer et participer à des séquences avec les enseignants, dans leur langue maternelle. L'action a servi d'intermédiaire pour la création de liens entre les parents et l'école maternelle dans un cadre favorable à la coéducation avec les familles.

Cette réflexion autour de la langue permet également une réflexion / inflexion quant à la posture des professionnels. L'accompagnement du réseau professionnel permet de travailler la dimension partenariale entre professionnels d'institutions différentes, en l'occurrence les instituteurs des écoles et les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM), avec des formations conjointes.

Parents intervenant au forum des métiers

Mère travaillant dans une entreprise ferroviaire : « Au forum des métiers, on présente son métier et les métiers de son entreprise. Et j'ai eu beaucoup de jeunes garçons qui, en voyant qu'il y avait une dame dans la pièce, étaient surpris. Et c'est très intéressant parce que du coup, le fait d'avoir une image plutôt masculine du métier, l'image du conducteur de train, face au fait d'avoir une femme face à eux, c'est très déstabilisant. Ça a déstabilisé. »

Parent travaillant dans les services funéraires : « les élèves que j'ai rencontrés m'ont dit : "on ne savait pas que c'était un métier" »

Point écoute Parents Enfants

La commission enfance et parentalité sur Caluire et Cuire, Rillieux-la-Pape et Neuville-sur-Saône a réalisé un diagnostic santé mentale. Ce territoire est démuné en termes d'accès aux soins psychologiques. Des permanences avec une psychologue ont été mises en place depuis mi-janvier 2022. Les parents et les enfants sont orientés par des partenaires associatifs, centres sociaux, Éducation nationale, acteurs communaux. L'objectif annuel de 15 familles suivies a déjà été atteint au cours du premier semestre 2022. Cette action est soutenue par les communes et la Fondation de France la première année. Le financement de la cité éducative a permis de doubler les jours d'intervention de la psychologue à Rillieux-la-Pape, une permanence tous les samedis matin, au lieu de tous les 15 jours sur les deux autres communes.



Une cité apaisée, des habitants mobilisés

Participation des habitants et instances de démocratie participative

critère n°
8

Décisions du groupe technique évaluation

Il est précisé que ce critère porte sur la participation aux actions et la participation aux instances de la cité éducative.



QU'EST-CE QU'ON ÉVALUE ?

Questions évaluatives

Quel est l'état de l'inclusion et de la participation des habitants dans la démarche cité éducative ? Quel est le rôle des habitants ?

Contexte

Depuis les années 1990, la démocratie participative est un moyen pour les élus de garder un contact avec la population¹. La participation doit permettre de valoriser la force de proposition des habitants².

Dans la Métropole de Lyon, plusieurs documents contractuels y font référence : la charte de partenariat entre la fédération des centres sociaux du Rhône et la Métropole de Lyon en 2013, le contrat de ville

métropolitain 2015-2020³, le protocole d'engagements réciproques en 2019⁴.

Le comité national d'orientation et d'évaluation (CNOE) des cités éducatives encourage « à porter une attention particulière sur la gouvernance locale qui doit être équilibrée, horizontale, en phase avec le terrain, et disposer d'une marge d'autonomie⁵ ». L'Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (INJEP) dans son rapport sur les protocoles d'évaluation des cités éducatives recommande également de s'intéresser finement à la gouvernance des cités éducatives⁶ : composition du pilotage, rapports entre institutions, participation et force de proposition des parents et jeunes.



QUELS INDICATEURS ?

Indicateurs

Questionnement 8.1

Est-ce que les habitants sont associés à la gouvernance de la cité éducative ? De quelle manière ?

Questionnement 8.2

La cité éducative a-t-elle permis le développement de la participation des parents dans les actions d'éducation ? Avec quels partenaires (centres sociaux, conseils citoyens...) ?

30 entretiens auprès d'acteurs en école et établissement, acteurs éducatifs du territoire, parents

Limites

Panel orienté sur les acteurs et partenaires des cités éducatives et du Programme de réussite éducative (PRE).

Impact de la crise sanitaire

De nombreuses actions repoussées ou réajustées aux conditions (jauge de personnes, distanciel...)

BAROMÈTRE DES INDICATEURS



Source

Agence d'urbanisme :
Entretiens, mai 2022.

1. Rémi Lefebvre, « Démocratie participative », Encyclopædia Universalis, consulté le 12 mai 2021.
2. Maryse Bresson, « La participation des habitants contre la démocratie participative dans les centres sociaux associatifs du nord de la France », *Déviance et société*, n°1, 2004.
3. Contrat de ville de la Métropole de Lyon 2015-2020 : p. 127-129 Participation, p. 131-136 Jeunesse
4. Protocole d'engagements réciproques renforcés entre l'État et la Métropole de Lyon, juillet 2019 : p. 22-24 jeunesse, p. 38-39 pour la participation.
5. Avis du CNOE edu 20 mai 2020 qui s'appuie notamment sur la synthèse de l'enquête de l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT) réalisée auprès des 80 cités éducatives au début du confinement.
6. Tana Stromboni, « Analyse des protocoles de suivi et d'évaluation des "cités éducatives" », INJEP, février 2021.



UNE TRÈS FAIBLE PARTICIPATION AUX ÉLECTIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES

« ... Ça fait aussi partie des objectifs stratégiques, arriver à faire participer les parents mieux qu'aujourd'hui. Pour les élections, par exemple, sur 1.200 votants, qu'il y a à peine 100 votes par correspondance » Principal de collège

« On a moins de 2% de votants aux élections. Les parents ont été élus par 20/30 voix, et on n'avait pas une liste complète. C'est terrible. On a une seule liste de parents. Il y a deux ou trois nouveaux, deux ou trois anciens ; ils sont six. Quasiment aucun parent au conseil de classe. Les délégués de parents, je dois en avoir deux ou trois, quatre classes sur les trente. » Proviseur de Lycée



QU'APPREND-ON ?

Une participation des habitants en retrait, accentuée par le contexte sanitaire

Au sein des écoles et des établissements scolaires, la présence des parents et leur participation aux votes et instances démocratiques est souvent évoquée comme assez limitée et la fréquentation des temps d'information est assez restreinte.

La crise sanitaire, débutée en mars 2020, a mis en pause les procédures de concertation des cités éducatives. Certaines sont en cours de remise en place ou de re-questionnement. À Saint-Fons par exemple, un conseil consultatif des parents est en réflexion. À Givors, des réunions spécifiques ont lieu avec des parents d'élèves ; sur Grigny, le conseil citoyen est plutôt sollicité sur le renouvellement urbain.

La volonté d'impliquer les élèves, les parents et les habitants dans la démarche cité éducative est largement partagée, et fait consensus de la part de l'ensemble des acteurs professionnels interrogés. Il en découle donc une forme de frustration quant au constat d'absence des parents.



LA CITÉ ÉDUCATIVE PRÉSENTÉE AUX PARENTS D'ÉLÈVE

« On avait fait une réunion de fin d'année pour les parents d'élèves. C'était assez intéressant de présenter la cité éducative. On avait invité tous les parents d'élèves des deux villes en novembre. Ils étaient une vingtaine sur 200. Ce sera à renouveler ». Chargés de mission territoriaux

DANS LES ACTIONS CITÉS ÉDUCATIVES, L'IMPLICATION DES PARENTS GÉNÉE PAR LES PROTOCOLES SANITAIRES.

« Quand on a pensé les projets, il y avait une intention d'impliquer les familles. On a été très gêné par les protocoles sanitaires. Ça fait partie des choses sur lesquelles on doit remettre l'accent l'année prochaine. On est en train de réfléchir aux actions de l'année prochaine. On essaye vraiment de mettre la priorité là-dessus. Pour l'instant, dans la réalité des faits, on ne les a pas tellement plus impliqués que ce qu'on fait habituellement. Certaines familles ont participé, mais finalement, c'est toujours les familles qui sont les plus présentes qui se sont saisies de ces possibilités. Notre idée, c'était vraiment d'ouvrir encore plus

et c'est vrai qu'on n'a pas pu le faire car les restrictions sanitaires étaient trop importantes pour qu'on puisse ouvrir vraiment les écoles et les projets à la participation des familles. » Un chef d'établissement

DES REGRETS ET FRUSTRATIONS CHEZ LES PROFESSIONNELS

« Même si, comme je vous le disais avec l'exemple de la réunion où on était 40/45, ça reste entre techniciens. La Covid n'a pas aidé, mais je regrette beaucoup, beaucoup, beaucoup le peu d'implication directe qu'on a des élèves et des familles, ceux qu'on appelle des usagers, finalement, même si on travaille pour eux. Mais dire qu'on travaille pour les gens et que les gens ne soient pas avec nous. Parfois, c'est un peu frustrant. » Un acteur scolaire

Une participation des parents à la démarche dans certaines cités, avec le besoin de clés de compréhension

La participation des habitants à la gouvernance est différemment organisée suivant les cités éducatives. Pour certaines, les habitants sont intégrés à l'ensemble de la démarche en tant qu'acteurs à part entière, pour d'autres ils sont plutôt concertés. Pour les parents qui ont participé aux réunions, il en ressort un fort intérêt pour la démarche, comme l'explique un parent, président d'une association locale de parents d'élèves. Des parents sollicitent parfois un temps spécifique d'information sur la cité éducative.



LA DEMANDE D'UNE INFORMATION SPÉCIFIQUE

« Nous avons demandé à la principale de nous faire une présentation au niveau des parents, qu'elle nous a faite, parce qu'il y a des parents qui avaient entendu parler de la cité éducative, mais qui ne savaient pas vraiment ce que c'était. Et même les quelques parents qui avaient participé à une ou deux réunions, on avait du mal à redire ce que c'était. Donc ce que je dirais, c'est que la cité éducative a besoin de mieux se faire connaître et peut être besoin d'être définie, d'avoir une définition simple » Parent d'élève, élue au sein d'un collège



UN FORT INTÉRÊT DES PARENTS POUR LA DÉMARCHE CITÉ ÉDUCATIVE

« On a eu une première réunion où nous parents, avons été conviés en décembre 2019 avec beaucoup d'acteurs différents. C'était assez intéressant, assez foisonnant d'idées et assez nébuleux aussi parce qu'on ne savait pas trop ce que ça allait devenir. Nous parents qui ne sommes pas dans la genèse du dispositif, ni dans le système éducatif, il y a des choses qu'on découvrait. Et tout s'est arrêté avec le Covid. [...] Il y a eu une nouvelle réunion à l'automne 2021, ça a permis de voir que la cité éducative avait beaucoup avancé, mais il me manque des étapes intermédiaires. » Président d'une association locale de parents d'élèves



Une volonté d'associer des parents et acteurs associatifs dans les instances de gouvernance, mais une culture et une organisation territoriale parfois à trouver

La gouvernance des cités est organisée autour de la troïka. Certaines cités éducatives organisent les niveaux opérationnels autour d'axes de travail, d'autres autour de commissions. Quelques-unes ont sollicité des parents pour intégrer la gouvernance. C'est le cas à Rillieux la Pape, où un parent a été sollicité l'année dernière pour assurer la responsabilité de l'axe parentalité, en binôme avec la responsable du service parentalité.

D'un autre côté, certains acteurs évoquent les difficultés d'intégrer des personnes bénévoles dans des structures au fonctionnement professionnel, notamment cela nécessite du temps, et de la disponibilité sur des plages horaires de travail. Un acteur associatif engagé bénévolement sur un axe indique qu'il a été assez étonné de la charge de travail que cela implique en coordination et en programmation.

Enfin, des acteurs voudraient développer la participation des habitants à travers la notion de « groupe des bénéficiaires » en lien avec des associations implantées sur le terrain.

Un parent associé à un binôme sur l'axe parentalité

« En fait, la constitution des binômes, elle a souvent été faite pour qu'il y ait un binôme de deux structures différentes, deux institutions différentes, une représentative de l'axe thématique, un technicien ville. [...] Sur l'axe Parentalité, je ne me voyais pas animer autrement qu'avec un parent. Sachant que comme j'animais des groupes de parents, je voulais impliquer les parents du groupe dans ce travail-là. Un certain nombre a participé. Donc l'idée, c'était vraiment de jouer le jeu de la transversalité, de interdisciplinaires, d'associer des professionnels et des parents pour vraiment aller sur cet axe-là. » Responsable de service Parentalité

L'implication de parents relais auprès d'autres parents éloignés de l'école

D'après les entretiens, un rôle privilégié est reconnu à certains parents dans les cités éducatives qui ont une culture du travail autour de la parentalité. Il s'agit de parents engagés comme parents d'élèves ou repérés par les autres parents. Ils sont sollicités pour faire le relais avec des parents un peu plus éloignés.

Le rôle des parents relais

« Les parents entre eux, ils discutent, il y a une aisance, ça marche beaucoup entre les parents. [...] Je travaille avec des parents que j'appelle des "parents-relais", qui sont des parents vraiment bien repérés par les autres parents. Et une fois que le contact s'est bien fait avec eux, par exemple, une maman va dire à l'un d'eux « il m'arrive ça », il va lui répondre « oui, une telle, tu peux y aller, elle est super bien et tout ». Et la personne, elle vient, elle est en confiance. » Médiatrice Parentalité :

Quelles personnes il est possible de rencontrer grâce aux parents relais ?

« Ce sont des personnes qui sont vraiment loin des institutions. Généralement, ce sont des personnes avec des barrières de langue qui ne viennent pas au collège parce qu'ils savent qu'ils ne vont pas se faire comprendre, ni en mairie. Ça peut être des personnes dont les enfants n'ont pas une scolarité déjà au premier degré, et ils n'ont pas les codes qu'on peut avoir quand on a fait l'école primaire. »



LA CONSTITUTION DE GROUPES BÉNÉFICIAIRES ?

« La relation avec le groupe de bénéficiaires, c'est la grosse interrogation de partout. [...] La constitution de groupes bénéficiaires il n'y en a pas. Ça doit être porté par des associations, on ne sait pas encore vraiment quand. Que ce soit ici ou dans la politique de la ville ou ailleurs, c'est toujours un inconnu. La place de l'habitant, c'est toujours un questionnement ».

Des parents « acteurs éducatifs », des démarches à renforcer

Depuis juin 2020, des parents de la cité de Vaulx-en-Velin participent au LéA de la Recherche (Lieu d'Éducation associé). La présence de parents à ces temps d'échange permet aux professionnels de confronter leur pratique professionnelle à la réalité du territoire et à la spécificité de ces publics.

À Vaulx-en-Velin, la cité éducative a mis en place un Fonds de Parentalité qui permet aux parents d'être à l'origine directe des actions, par exemple autour de l'alimentation, la prévention et lutte contre le harcèlement, etc.

Les actions où les parents sont acteurs restent localisées et expérimentales dans les cités éducatives de la métropole. La capitalisation de ces expériences et la diffusion des bonnes pratiques constituent un enjeu important dans les évaluations locales d'autant que l'évaluation nationale observe que « le paradigme invitant à considérer les parents comme "ressources" pour l'école et le territoire reste minoritaire ».

Léa de la Recherche : bilan 1 an après

L'universitaire évoque les enjeux du Léa : « On travaille à partir de ces nœuds d'incompréhension. De mon point de vue de chercheur, c'est la clé : ces événements qui sont douloureux, d'incompréhension mutuelle, que personne ne dénonce, parce que quand vous avez honte, vous ne dites pas "Moi non plus je ne comprends rien". C'est très dur [...]

Mais qu'est-ce qui a changé par rapport à l'année dernière ?

C'est le temps. Il y a le temps qui est énorme, qui est un facteur énorme parce qu'il faut se connaître. Parce que vous ne dites pas que vous avez honte de votre passé d'élève à n'importe qui. Il faut aussi petit à petit apprendre aussi les mots qu'on peut mettre sur des émotions ; ça, ce n'est pas facile non plus avec des adultes. Ne pas se laisser aller à une colère, faire avancer tout ça, c'est compliqué. Je pense que la première année a servi essentiellement à ça, apprendre à se connaître et se reconnaître, une « parité d'estime », comme disait Catherine Hurtig-Delattre¹. Et ça se construit lentement, lentement.

La création d'un fonds de parentalité au sein de la cité éducative permet aux parents d'être porteurs d'actions

Dans le cadre de la labellisation cité éducative du quartier Grande Île à Vaux en Velin, la troïka (Préfecture, Ville et Éducation nationale) a décidé de créer un fonds parentalité afin que les parents deviennent acteurs (et non consommateurs) des projets de la cité éducative. Des parents volontaires réalisent les projets qu'ils souhaitent autour des thématiques : prévention et lutte contre le harcèlement, santé, accompagnement des parents à la scolarité de leur(s) enfant(s). La validation des projets est soumise à un vote lors de commissions composées de la troïka et de représentants des parents. En plus de l'enveloppe budgétaire allouée (environ 35 000 euros par an), les parents sont accompagnés de trois médiatrices.

1. La Coéducation c'est possible, Chronique sociale, 2016

Santé

critère n°
10

Accès aux soins des élèves

Critère commun
initial

Évolution des prises en charge d'élèves avec des troubles de santé et/ou d'apprentissage identifiés à l'occasion des visites médicales scolaires obligatoires.

Décisions
du groupe
technique
évaluation

Les médecins et les infirmières scolaires sont fortement sollicités au printemps 2022 pour rattraper des missions empêchées par la crise sanitaire depuis deux ans. Il a donc été décidé de ne pas les solliciter pour renseigner l'enquête des visites médicales obligatoires pour les établissements en cité éducative, mais de privilégier une approche qualitative en 2022.

BAROMÈTRE
DES INDICATEURS

Source

Sept entretiens avec des acteurs locaux : infirmières scolaires, chef de projet opérationnel cité éducative, coordinatrice atelier santé ville, coordinateur conseil local de santé mentale, coordinateur contrat local de santé et axe santé de la cité éducative, responsable du pôle prévention santé et hygiène publique dans une commune.



QU'EST-CE QU'ON ÉVALUE ?

Questions évaluatives

Quelles sont les difficultés d'accès aux soins pour les élèves des cités éducatives, en particulier les jeunes résidant en QPV ?

Contexte

En milieu scolaire, les infirmières et médecins scolaires effectuent un suivi de la santé des élèves tout au long de la scolarité, au travers de visites médicales et de dépistage notamment. Les infirmières participent également aux actions de prévention et d'éducation à la santé en lien avec les assistantes sociales et les médecins scolaires sur les thèmes suivants : l'éducation à l'alimentation et au goût, la promotion de l'activité physique, l'éducation à la sexualité, la prévention des conduites addictives, la protection de l'enfance, la vaccination, l'environnement...

Par ailleurs, toutes les communes engagées dans le dispositif des cités éducatives soutiennent des actions de prévention de la santé, notamment à travers des ateliers santé ville mis en place en faveur des habitants des quartiers de la politique de la ville dans le cadre des conventions d'application des contrats de ville.

Trois communes (Lyon, Vaulx-en-Velin et Givors) ont signé un Contrat local de santé¹ avec l'État, l'Agence régionale de la Santé et la Métropole, la Caisse primaire d'assurance maladie, etc. Un diagnostic local de santé a été récemment réalisé à Vénissieux (2019), Vaulx-en-Velin (2019) et Givors

(2016) avec le concours de l'observatoire régional de la santé Auvergne-Rhône-Alpes pour alimenter la préparation du contrat local de santé. La ville de Lyon réalise un observatoire de la santé des Lyonnais depuis 2011 qui montre une forte corrélation entre l'importance des inégalités des états de santé et la fragilité sociale.

Les services santé des villes de Givors, Vaulx-en-Velin, Vénissieux ont été réorganisés. Les coordonnateurs Contrat Local de santé (CLS), Conseil local de santé mentale (CLSM) et Atelier santé ville (ASV) travaillent de manière coordonnée et contribuent à définir, voire co-piloter l'axe santé des cités éducatives.

Le suivi de la santé des élèves
tout au long de la scolarité par les
infirmières et médecins scolaires

- Une première visite médicale obligatoire à l'entrée en cours préparatoire (CP) : bilan des enfants dans la sixième année.
- Une visite médicale dans le cadre du dépistage infirmier de la douzième année.
- Consultation individuelle des élèves du 1^{er} degré et 2^e degré par les infirmières à la demande des enseignants, médecins pour un besoin particulier, handicaps.
- Consultation des jeunes à l'entrée en apprentissage.



QUELS INDICATEURS ?

Questionnement

- Quelles sont les principales difficultés d'accès aux soins des enfants et jeunes sur le territoire ?
- Quelles réponses ont apporté les cités éducatives ?

- Quels liens avec les autres dispositifs santé sur les quartiers politique de la ville et sur la commune ?

Impact crise sanitaire : amplification des problèmes d'obésité et de santé mentale

1. Contrat local de santé Lyon (2015-2019), Avenant n°1 (2019-2020) ; Contrat local de santé (CLS) Vaulx-en-Velin (2019-2024) ; Contrat Local de Santé de Givors (2020-2023), un outil au service d'une politique de santé du territoire.



6 mois à 1 an de délai d'attente

pour une consultation chez un orthophoniste ou d'une psychologue



QU'APPREND-ON ?

Des difficultés importantes d'accès aux soins pour les enfants et les jeunes en cités éducatives

Les personnes rencontrées partagent les mêmes constats sur les principales difficultés d'accès aux soins dans tous les territoires. Il manque des orthophonistes pour les enfants avec des problèmes de dyslexies et d'ergothérapeutes pour accompagner ces enfants. Les délais d'attente pour une consultation d'un orthophoniste sont longs (6 mois à 1 an). Le nombre de dossiers d'aides au titre du handicap déposés à la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) est en augmentation. Il ressort également un manque d'Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap (AESH).

D'autres freins sont bien identifiés : des familles ne vont pas chez l'orthophoniste ou ne veulent pas que leur enfant soit diagnostiqué avec un handicap, l'éloignement et le coût des bilans neuropsychologique pour la prise en charge des pathologies lourdes. Des centres spécialisés existent dans l'agglomération, mais ils sont éloignés de ces territoires.

Des difficultés de rythme et d'hygiène de vie

Les difficultés de rythme et d'hygiène de vie sont multiples : santé buccodentaire, vision, manque de sommeil, exposition précoce aux écrans, alimentation non

adaptée (consommation importante de sucre, biberons de lait sucré, préparations industrielles, faible consommation de légumes...), manque d'activités sportives. Des problèmes de harcèlement de plus en plus fréquents. Des actions de préventions sont réalisées en milieu scolaire, mais les professionnels font part d'un manque important de dentistes, avec une non prise en charge des enfants qui ont des dents de lait cariées sur tous ces territoires. Les délais d'attente pour une consultation avec un ophtalmologue sont également longs. On parle sur certains territoires de désert médical.

À la suite de la crise sanitaire, les problèmes de surpoids, d'obésité sont en augmentation, avec davantage de problèmes de diabète grave et de plus en plus jeune. Les professionnels sont démunis pour faire face à ces situations en raison de l'éloignement des réseaux de santé spécialisés qui peuvent effectuer un diagnostic et faire le suivi médical.

L'augmentation du mal être chez les enfants et les jeunes

Autre impact de la crise sanitaire, l'augmentation du mal être des enfants et des jeunes qui peut conduire à des comportements d'isolement ou de conduites à risque, des pathologies psychiques et de santé mentale, avec des délais d'attente très long en CMP et pour avoir des consultations avec des psychologues.

Principales problématiques de santé, difficultés d'accès aux soins dans les cités éducatives

<p>DYSLEXIS, TROUBLE DU DÉFICIT D'ATTENTION</p> <p>Manque orthophoniste, ergothérapeute, éloignement et coût bilan neuropsychologique</p>	<p>SUR-POIDS, OBÉSITÉ PÉDIATRIQUE, DIABÈTE</p> <p>Éloignement réseau santé spécialisé</p>
<p>HYGIÈNE DE VIE : SANTÉ BUCCODENTAIRE, SOMMEIL, ÉCRAN, HARCÈLEMENT</p> <p>Manque dentiste, non prise en charge des enfants avec caries sur dents de lait</p>	<p>MAL ÊTRE, SANTÉ MENTALE</p> <p>délai attente CMP, psychologue</p>



Des actions nouvelles portées par la cité éducative à partir des besoins des enfants / jeunes et des difficultés d'accès aux soins sur le territoire

Les actions santé portées par les cités éducatives sont montées en puissance la 2^e et 3^e année du dispositif en raison de l'impact de la crise sanitaire qui a mobilisé beaucoup les professionnels et qui a accentué les problèmes d'obésité et de santé mentale chez les enfants et les jeunes.

Des actions ont été ciblées dans le cadre des cités éducatives sur les maillons faibles de l'accès aux soins, comme l'accompagnement des enfants dyslexiques dans la cité éducative de Vaulx-en-Velin par le prêt d'ordinateurs aux familles en attendant une consultation chez un orthophoniste en vue d'une demande MDPH. Les délais d'attente peuvent être de 6 mois à 1 an avant l'obtention de la notification de la MDPH et le prêt d'un ordinateur par l'éducation nationale.

Pour prendre en compte le mal être des enfants de moins de 12 ans, un point accueil écoute famille (PAEF) a été ouvert à Vénissieux et Rillieux-la-Pape, en lien avec le réseau Conseil local de santé mentale (CLSM), comme les points écoute jeunes qui existent déjà. La création d'un point d'accueil écoute jeunes est en projet à Givors-Grigny.

« La santé mentale, parlons-en »

Cette action soutenue par la cité éducative à Vénissieux a pour objectif est d'améliorer la santé mentale des enfants et de leur entourage, en particulier les habitants des QPV, en réduisant les inégalités sociales et territoriales de santé.

- Le Point Accueil Ecoute Famille - PAEF, projet porté par la ville : une psychologue accompagne les enfants et leur famille en souffrance psychosociale, et les oriente vers les structures de soins si besoin.

- La mise en place de temps collectif pour renforcer les compétences psychosociales des enfants et de leur entourage (familles et professionnels).

La cité éducative permet d'augmenter le nombre de permanences des psychologues.

La cité éducative a permis de renforcer les démarches existantes

La cité est venue renforcer les démarches existantes, donner des moyens supplémentaires pour accueillir plus de jeunes, ouvrir une permanence supplémentaire. Ces démarches restent à consolider et à s'inscrire dans le temps pour entraîner un changement de comportements chez les enfants et les jeunes.

Sur la question de l'obésité, la cité éducative a permis de compléter les dispositifs existants, notamment une action partenariale de l'atelier santé ville à Vénissieux : le parcours de santé qui se déroule sur deux ans avec un travail sur l'alimentation, la pratique sportive régulière, des temps conviviaux avec les familles. Au bout de deux ans, les jeunes se sentent mieux dans leur peau et intègrent des associations sportives.

Des événements prévention santé sont organisés en lien avec les cités éducatives :

- Forum prévention des conduites à risque (Vénissieux, 1^{re} édition en 2016), forum santé parentalité (Vaulx-en-Velin)
- Des actions de sensibilisation portées par les parents (fonds parentalité)

Exemple d'actions santé cité éducative :

- TROUBLES DYS : Accompagnement des familles pour l'élaboration d'un dossier MDPH et prêt d'un ordinateur

- MAL ÊTRE, SANTÉ MENTALE : Mise en place d'un Point accueil écoute famille (PAEF) pour les moins de 12 ans

- SURPOIDS/OBÉSITÉ :

Parcours santé : sensibilisation à l'équilibre alimentation, activités sportives

Réorientation vers des réseaux de santé spécialisés

- PRÉVENTION :

Travail en lien avec les ateliers santé ville

Action éducatives en classe par les infirmières et assistantes sociales scolaires.



Un renforcement du maillage des acteurs professionnels sur ces territoires et des liens avec les autres dispositifs existants sur le territoire

La cité éducative a permis un renforcement du maillage des acteurs professionnels sur ces territoires, des actions de formation en commun avec des assistantes sociales et infirmières scolaires, centres sociaux, missions locales, médiatrice parentalité, etc. commun (exemple, Formation des acteurs éducatifs et de la santé (sociogénogramme /Vaulx-en-Velin).

Ces démarches se sont appuyées sur les diagnostics des contrats locaux de santé

et les remontées des besoins des professionnels de santé en milieu scolaire. Un groupe de travail santé a été mis en place en 2022 à Givors-Grigny en lien avec la préparation du contrat local santé et à Lyon 8^e pour définir des orientations et un plan d'actions. Des liens se tissent avec les autres dispositifs : interconnaissance, gouvernance (Atelier santé ville politique de la ville, Contrat local de santé, conseil local de santé mental, Programme de réussite éducative...) Et, des liens se sont renforcés avec les réseaux de santé à l'échelle de l'agglomération. « Il y a beaucoup de partenaires spécialisés dans l'agglomération, mais ils sont éloignés de ces territoire ».

Parcours de santé : lutter contre les surpoids et l'obésité

Le programme Parcours de santé prend en charge des enfants de 6 à 8 ans atteint de surpoids ou d'obésité sur une durée de 2 ans. Ce parcours santé s'inscrit dans un projet global de lutte contre l'obésité porté par l'Atelier Santé Ville de Vénissieux, en partenariat avec l'Éducation Nationale et le Réseau de Prévention et de Prise en charge de l'Obésité Pédiatrique (REP-POP69).

Ce programme a été mis en place avec les infirmières scolaires pour l'animation des ateliers d'éducation pour la santé avec un autre intervenant spécialisé selon la thématique (sommeil, sédentarité, alimentation équilibrée...), une diététicienne. Un animateur sportif et un animateur spécialisé en activité physique adaptée à la santé (APAS) animent des ateliers « En baskets ».

Une activité physique est proposée dans le gymnase de l'école, des temps collectifs sportifs, des temps d'échanges avec les parents, des ateliers d'éducation pour la santé sur les questions de rythmes de vie pour les parents et les enfants, des temps partagés parents – enfants (Top chefs, préparation de repas ensemble). L'objectif est de travailler sur tous les leviers pour lever les freins. Les situations plus graves sont réorientées en lien avec le RéPPOP 69. Actuellement 40 enfants sont en parcours santé (46 places).

Au bout des deux ans, un travail d'orientation est réalisé en lien avec la psychologue Ecoute santé en vue de l'insertion du jeune dans les activités des clubs ou des associations de la ville.

La cité éducative a permis notamment un temps supplémentaire pour la psychologue dans les parcours de santé.



Des actions de prévention santé à l'initiative des parents

Dans le cadre du fonds de parentalité mis en place par la cité éducative de Vaulx-en-Velin, des parents volontaires ont réalisé des actions de prévention sur la santé. Une séance a été consacrée à « l'alimentation, entre plaisir et équilibre »



OUVRIR LE CHAMP DES POSSIBLES



Ouverture culturelle, formation & sportive Actions partenariales à l'échelle de la cité

Décisions du groupe technique évaluation

Il est précisé que l'intérêt de ce critère est de voir ce qui est nouveau avec la cité éducative, et quel est l'apport de la cité éducative dans les partenariats déjà existants. Cette évaluation consolidée à l'échelle des 4 cités éducatives est complémentaire aux « évaluations locales » propres à chaque cité, qui approfondissent le bilan de certaines actions culturelles de la politique de la ville (QPV) concernés par une cité éducative.

BAROMÈTRE DES INDICATEURS



QU'EST-CE QU'ON ÉVALUE ?

Questions évaluatives

La cité éducative a-t-elle permis de développer l'offre et le partenariat culturel ? Avec quels partenaires ? De quelle manière ? Quelles valeurs accompagnent la démarche ?

Contexte

L'éducation artistique à l'école est la « sensibilisation et la démocratisation de l'accès aux œuvres et aux lieux, et l'initiation aux pratiques personnelles dans des approches collectives ». Pour John Dewey¹, le rapprochement entre éducation et culture est un cadre. Il permet de croiser des objectifs, qui sont différents mais qui peuvent s'alimenter. Du côté des enseignants, les lieux culturels ont une vocation pédagogique. Du côté des artistes, les jeunes sont une source d'innovation, d'imagination en tant que créateur et public. Pour les jeunes, l'éducation à la culture doit permettre de s'approprier les possibilités d'existence et d'être en capacité de former ses objectifs².

La complémentarité entre artistes, professionnels de la culture et enseignants est conscientisée depuis presque quarante ans avec un accord entre ministère de la Culture et ministère de l'Éducation nationale. Avant les cités éducatives, dans l'Académie de Lyon, les Pôles territoriaux d'éducation artistique et culturelle (PTEAC) ont permis de tisser un partenariat culturel avec les écoles et établissements des cités éducatives : écoles de musique, théâtres et troupes, MJC, médiathèques, cinémas, scènes, salles d'exposition, centres sociaux, centre chorégraphique, Opéra de Lyon, Maison de la Danse...

L'objectif est d'observer les nouvelles formes de partenariat et les innovations initiées de la « grande alliance éducative³ » des cités éducatives, avec un large partenariat sur le territoire dans le domaine social, sportif, service, école, entourage familial, entreprise, université, culture.



QUELS INDICATEURS ?

Indicateurs

Questionnement 11.1 : Quelles actions portées par des institutions culturelles et sportives ont un lien avec la cité éducative (public, privé, vie associative) ?

Questionnement 11.2 : Quel est l'état de la démarche partenariale sur de nouveaux thèmes culturels (numérique, e-sport, peinture, éloquence...)?

Méthode

Vingt entretiens auprès d'acteurs en école et établissement, acteurs éducatifs du

territoire, parents : représentations et pratiques.

Impact crise sanitaire : Des actions ont été repoussées, certaines atténuées en raison des périodes de confinement et les jauges en présentiel.

Taux de participation des établissements du secteur public dans l'académie de Lyon au recensement des participations des élèves aux actions dans la plateforme Adage : 18 % des établissements du 1^{er} degré, 83 % des établissements du 2^e degré.

Source

Agence d'urbanisme : Entretiens, mai 2021

1. « L'éducation aux arts et à la culture : d'une compétence partagée à un projet de société », in Marie-Christine Bordeaux, François Deschamps, Éducation artistique, l'éternel retour ? une ambition nationale à l'épreuve des territoires, L'attribut, 2013.
2. « Trois objectifs de l'éducation : le développement naturel, l'efficacité sociale et la culture », in John Dewey, Démocratie et éducation, Armand Colin, 2018.
3. www.citeseducatives.fr/le-projet/les-cites-educatives-un-label-dexcellence Schéma de La grande alliance éducative



LA CITÉ ÉDUCATIVE FAVORISE LE BRASSAGE ET LA CONNAISSANCE DES ACTEURS SUR LE TERRITOIRE

« Ça nous permet d'accéder aux établissements scolaires, de répondre aussi à des besoins des établissements scolaires, de co-construire des projets avec eux. Et c'est moins évident sur les territoires non labélisés cité éducative, même si, encore une fois, on peut travailler avec des établissements scolaires sans être dans le cadre de la cité. Mais disons qu'un territoire où il y a une cité éducative, ça va favoriser ce brassage-là d'acteurs et ça sera plus facile de créer des connaissances ». Un acteur associatif

LES RÉUNIONS APPELS À PROJET :

« J'ai vu des partenaires que je n'arrivais pas à voir avant : l'école de musique ou même des clubs sportifs ». Chef de file cité éducative, chef d'établissement.



QU'APPREND-ON ?

La dynamique « cité éducative » favorise la rencontre entre les acteurs du territoire et l'émergence d'actions inter-partenariales

D'après les personnes rencontrées, la démarche cité éducative permet le développement de réseaux et de liens entre les acteurs territoriaux. Cela a été particulièrement évoqué par des chefs d'établissement et des associations, avec le témoignage éclairant de l'association Sport dans la Ville. L'association est engagée dans plusieurs cités éducatives. Elle a été amenée à travailler dans une dynamique de co-construction et de territorialisation de ses actions en tenant compte des actions et des partenariats existants sur chacun des territoires : participation à des ateliers, à des forums, engagement au copilotage d'un axe, appel à projet.

Les réunions relatives aux appels à projets, les forums soutenus par les cités éducatives sont des temps privilégiés pour favoriser la rencontre entre les acteurs du territoire. Certains échanges ont abouti à des actions collectives, d'autres sont en train d'aboutir. Certaines actions ne sont pas inscrites au programme des cités, mais elles en sont malgré tout le résultat.

Cette territorialisation des actions est également évoquée dans le cadre du partage du diagnostic initial, qui permet de prendre en compte les besoins identifiés. Plusieurs chefs d'établissements interviewés questionnent l'opportunité de les associer à la construction de ce diagnostic initial, d'autant qu'ils réalisent un état des lieux à leur prise de fonction. Ils évoquent également la possibilité de spécialiser les enjeux et les actions en fonction des besoins spécifiques des établissements. La restitution des évaluations pourrait être aussi l'occasion d'échanger avec eux sur des enjeux communs.



LES FORUMS SOUTENUS PAR LA CITÉ ÉDUCATIVE PERMETTENT DE FAIRE ÉMERGER DES PROJETS COLLECTIFS SUR LE TERRITOIRE

« Entre 2018 et 2022, pour avoir personnellement participé à ces forums, on arrive à échanger avec des acteurs avec lesquels on n'avait pas forcément l'habitude d'échanger. [...] Et en fait, c'est un vrai cercle vertueux, parce que on ne va pas aller voir un acteur dans son bureau et lui dire "il faudrait qu'on construise, il faudrait qu'on fasse ceci ou cela" ; c'est toujours moins efficace que d'échanger lors d'une action co-portée et dire "il y a cette idée qui me vient, faisons-le, on voit que ça marche et allons-y" [...] Ces forums, par exemple, nous ont permis de nous rapprocher d'autres associations, de nous rapprocher d'établissements scolaires. Et c'est beaucoup plus simple en fait, de partir d'un projet qui n'est pas forcément celui de Sport dans la ville, mais qui est un projet entre plusieurs associations, ce qui n'était pas au départ dans les fonctionnements initiaux de l'association ».

DES PROGRAMMES D'ACTIONS ADAPTÉS EN TENANT COMPTE DE L'EXISTANT SUR LE TERRITOIRE

« La cité éducative, c'est plutôt sur le territoire, on va penser les choses différemment, tout en ne remettant pas en cause notre projet associatif et nos programmes, mais par contre, nos programmes, on va pour autant les articuler de manière différente à Vaulx-en-Verin parce que on sait que tel établissement scolaire propose telle chose, parce que tel club sportif, tel acteur associatif, tel centre social, fonctionne aussi de telle ou telle manière. Et du coup, c'est plutôt des automatismes qui sont en train de changer pour articuler nos programmes ». Délégué régional de l'association Sport dans la Ville

DEMANDE DE CHEFS D'ÉTABLISSEMENTS D'ÊTRE DAVANTAGE ASSOCIÉS AUX CHOIX STRATÉGIQUES

« À mon sens nous pourrions être davantage associés aux choix stratégiques. J'ai l'impression que la ligne dépend plus des élus à la commune plutôt que des acteurs de terrain » Provisseur de lycée



Des actions culturelles régulières sur le temps long soutenues par la cité éducative

La programmation de la cité éducative permet de favoriser des intervenants sur des durées plus longues et plus récurrentes. La reconduction d'une action sur plusieurs années garantit l'acquisition de compétences chez les enfants, fluidifie la relation entre enseignants, intervenants et favorise la montée en compétences des professionnels et des acteurs du territoire associés à la démarche.

C'est le cas par exemple sur de quatre classes de seconde au sein d'un lycée de la cité des Minguettes Clochettes, dans le cadre d'un projet filé tout au long de l'année. Les élèves ont fréquenté les lieux de culture du territoire, ils ont rencontré les artistes. C'est le cas également des ateliers « les cités chantantes » à Rillieux la Pape, opération sur trois ans qui concerne les classes de grande section des cinq écoles maternelles de la commune.

Des partenariats avec des associations locales pour développer des actions de médiations culturelles et un enseignement artistique renforcé

D'après les personnes rencontrées, les actions de médiation culturelle permettent de toucher un large public. C'est le cas par exemple de l'action Omart au sein du Lycée Polyvalent Jacques Brel (Minguettes-Clochettes). Pendant 3 ans, 36 reproductions sont installées par le collectif Omart dans les espaces communs du lycée. Afin de faciliter la découverte de ces œuvres, une douzaine d'élèves sont formés à la médiation

culturelle, afin de pouvoir interagir avec leurs camarades.

La mise en place de la classe à horaires aménagés en arts plastiques (CHAAP) au sein du collège Mermoz de Lyon 8^e concerne 15 enfants par niveau, avec deux heures d'arts plastiques renforcés. Un artiste les accompagne tout au long de l'année. Cet approfondissement est réalisé par un apprentissage hybride entre technique traditionnelle et numérique. Les créations des élèves sont présentées dans la salle d'exposition du collège, à destination des écoles primaires et maternelles alentours. Une présentation a été également réalisée aux parents et au public, par les jeunes comme médiateurs de leur travail, après avoir appris tout au long de l'année le vocabulaire artistique spécifique.

À Givors-Grigny, le projet en cours d'une classe à horaires aménagés sportive, a également favorisé le regroupement des associations sportives pour permettre aux jeunes de réaliser des activités sportives plus facilement. Au départ, la cité éducative a permis la rencontre entre quelques acteurs lors d'un dépôt de projet par une des associations, qui s'est élargie ensuite à d'autres questions et d'autres structures.

Une classe à horaires aménagés en arts plastiques (CHAAP) au Collège Mermoz

« La CHAAP est un laboratoire de recherche plastique qui permet à nos élèves d'apprendre, d'enrichir leur culture artistique et développer des projets, en exploitant leurs outils et matériaux à dessein ». « Un enfant à cet âge-là cherche le beau, confond le beau et l'expressif. L'artiste, qui les a accompagnés cette année, était là en tant que personne qui sait s'exprimer artistiquement, pour ne pas qu'ils aient l'impression de mal faire »

La classe à horaires aménagés Sportive (CHAS) dans un collège à Givors

« Le lien s'est créé avec la cité éducative, le collège valide le fait qu'on va pouvoir aménager des horaires pour que les élèves qui seront inscrits puissent y aller, ils vont être regroupés en deux classes. Les associations sportives, de leur côté, pour faire fonctionner ça à eux tous, se fédèrent et ils déposent une fiche action au niveau de la cité éducative » Principal de Collège.

Cités chantantes dans cinq écoles maternelles de Rillieux La Pape

« Cette année, les enfants ont bénéficié de 15 séances de 45 minutes. Comme ce sont les classes de grandes sections qui sont ciblées, je travaille avec les mêmes enseignantes d'une année sur l'autre. En se connaissant mieux, elles ont vraiment joué le jeu de reprendre les chansons vues pendant les séquences grâce aux outils communs que je leur mets à disposition. Ce rôle de répétiteur est vraiment un plus dans la démarche et accélère les acquisitions des enfants » Intervenante

« La chef de chœur intervient dans les écoles tous les 15 jours pendant un an. En dehors des cités éducatives, on n'a jamais l'opportunité de payer un intervenant extérieur sur une année entière dans les écoles. Donc c'est vraiment permis par le financement cité éducative [...] Et puis cette année, on a monté en parallèle une vraie formation des enseignants, des personnels de crèche qui souhaitaient participer, et certains acteurs du périscolaire. Il y a eu deux temps de formation en présence de la chef de chœur et d'un représentant de l'éducation nationale pour faire monter en compétence les différents personnels et envisager la suite ». Directrice d'école maternelle.



UN DES APPORTS DE LA CITÉ ÉDUCATIVE EST D'APPORTER DES FINANCEMENTS COMPLÉMENTAIRES PENDANT LE TEMPS SCOLAIRE, CE QUI N'EXISTAIT PAS AUPARAVANT : « Notre idée antérieure de travailler sur tous les temps de l'enfant, y compris le temps scolaire [n'était pas réalisable jusqu'alors]. Il n'y avait pas de financement au niveau de l'Éducation nationale et les financements de la politique de la ville ne peuvent pas s'appliquer au temps scolaire ». Un dirigeant associatif

La poursuite du soutien de pratiques innovantes : des actions d'insertion et d'éducation par le sport

Les entretiens avec les acteurs ont permis de mettre en évidence le développement des actions sportives dans le cadre de la cité éducative. Toutefois, il faut entendre le sport comme un prétexte à l'insertion dans les actions portées par l'association Sport dans la Ville et deux associations locales : Vernaison Jeunesse Boxe, qui s'est centrée sur l'insertion professionnelle et Action Basket Citoyen (devenue Action Sport Éducation), qui s'est centrée sur l'éducation par le sport.

Animations sportives en pied d'immeubles

Vernaison Jeunesse Boxe propose cet été des animations sportives en pied d'immeubles auprès des jeunes des quatre quartiers de la cité éducative de Lyon 8^e, en travaillant avec un public double. Elle a formé 15 bénéficiaires de la Garantie Jeunes, qui vont encadrer les 32 animations durant l'été, à destination des jeunes de ces quartiers.

La démarche pour mettre en place des exercices multisports et éducation citoyenne dans les écoles de la cité éducative Lyon 8^e

« La directrice pédagogique rencontre l'instituteur intéressé pour monter le projet, qui va lui expliquer quelles sont les difficultés qu'il rencontre dans sa classe en matière d'éducation citoyenne. Par exemple, entre les filles et les garçons, les relations sont tendues, ça se tape dessus pendant les récréations. Le respect d'une règle, ils ne savent pas trop ce que c'est. Donc on fait en fonction des priorités. On va bâtir un programme pédagogique basé sur des exercices multisports. Souvent il n'y a pas de terrain de basket dans les cours de récréation, alors donc on fait autre chose : rugby, handball, hockey, ultimate et plus récemment de la crosse canadienne. On s'est aperçu que si vous apprenez aux jeunes un sport qu'ils connaissent déjà, le foot, en fait vous ne leur apprenez rien du tout, vous leur donnez un ballon et c'est fini, ils tapent dedans. Dès que vous leur apprenez des choses qu'ils ne connaissent pas, ça les oblige à écouter la règle, à la respecter, à comprendre le pourquoi des règlements. Avec une canne de hockey, on ne fait pas n'importe quoi, ça fait partie de l'éducation pédagogique » Association action Sport Éducation





Mobilité

critère n°
13

Stage de troisième, ouvrir le champ des possibles ?

Décisions du groupe technique évaluation

Il a été précisé que l'on cherche à identifier les stages qui se font en dehors de la commune de résidence du jeune. Les troisièmes prépa-métiers (voie professionnelle) sont intégrées à l'échantillon.



QU'EST-CE QU'ON ÉVALUE ?

Questions évaluatives

Est-ce que la démarche cités éducatives permet aux jeunes de sortir de leur commune pour le stage de 3^e ? A-t-elle des conséquences différentes entre garçons et filles ?

Contexte

Le stage de troisième, dit stage de découverte, permet d'appréhender le monde professionnel, les réalités concrètes du travail ; les compétences et le savoir-être nécessaires à l'exercice de certains métiers. L'objectif est d'accompagner le jeune à se projeter. Le stage est obligatoire pour tous les élèves de troisième sur une durée de cinq jours.

Une étude de l'INJEP en 2018 montre que l'accès aux stages peut avoir des conditions ségréguées. Les élèves d'établissements en REP ont besoin de contacter deux fois plus d'entreprises pour trouver un stage que les élèves hors REP. Et, « 56% des élèves enquêtés scolarisés dans des établissements hors

REP font un stage en lien avec leur orientation après la classe de troisième. Ils ne sont que 31% dans les établissements en REP ».¹

La mobilité vise à réduire la reproduction sociale et l'enclavement urbain. La Loi d'orientation des mobilités (LOM) propose en 2019 un cadre favorable à la valorisation des mobilités et de leurs impacts : lieu de vie, études, profession, moyen de transport...

Dans le cadre de la cité éducative, la mobilité est perçue comme une compétence qui permet aux jeunes de valoriser une capacité à s'adapter aux manières d'être en société et aux modes de déplacements². L'expérience d'un stage de 3^e en dehors de sa commune peut être un des leviers pour que le jeune ouvre son champ des possibles pour son futur et éclaircir ses choix d'orientation.

La qualité du stage constitue un enjeu fort. Les équipes pédagogiques travaillent de plus en plus en amont avec les jeunes sur leurs souhaits d'orientation et avec les entreprises sur le contenu des stages pour les rendre attractifs aux jeunes.

BAROMÈTRE DES INDICATEURS



Nombre d'élèves de troisième (hors prépa-métiers) :

Année scolaire	4 cités éducatives (hors Vaulx Sud)			5 cités éducatives
	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2021-2022
Collèges publics	1 829	1 932	1 847	2 282
Collèges privés	136	151	125	125
TOTAL	1 965	2 083	1 972	2 407

Source

Agence d'urbanisme :
Questionnaire 5 cités éducatives,
mai 2022.

1. LERFAS et VIPs-Université du Maine, Mise en évidence des discriminations envers les jeunes, *Le stage en Classe de troisième au collège : premières expériences des discriminations liées à l'âge*, sous la direction de Kerivel A. et Zanna O., rapport FEJ-INJEP, 2017.
2. Julien Devaux, Nicolas Oppenheim, « La mobilité des adolescents : une pratique socialisée et socialisante, *Métropolitiques*, 2012. 28% des personnes en insertion ont abandonné un travail ou une formation, faute de pouvoir s'y rendre. Près d'un Français sur cinq déclare avoir déjà renoncé à se rendre à un entretien d'embauche parce qu'il était compliqué ou trop chronophage de s'y rendre.



QUELS INDICATEURS ?

Indicateurs

Indicateur 13.1

% de filles et garçons ayant effectué leur stage en dehors de leur commune

Indicateur 13.2

% de filles et garçons ayant effectué tout leur stage en distanciel cette année

Indicateur 13.3

Diversité de solutions proposées pour trouver un stage de troisième

Mode de calcul

Numérateur : nombre de filles ou garçons effectuant leur stage en dehors de leur commune.

Dénominateur : nombre de filles ou garçons ayant effectué un stage 3^e.

Calcul des indicateurs pour les collèges (3^{es}) et lycées professionnels et polyvalents (3^{es} prépa-métiers).

Questionnaire aux directrices, directeurs, cheffes et chefs d'établissement des 5 cités éducatives.

Limites

Taux de réponse au questionnaire :

71% au collège, 43% pour les lycées professionnels et polyvalents. (5 cités éducatives)

Ces indicateurs ne permettent pas de savoir si le stage en dehors de la commune est une expérience plus valorisante et valorisable qu'un stage dans la commune.

5 cités éducatives

42% des élèves en classe de 3^e ont réalisé leur stage de découverte en dehors de la commune



QU'APPREND-ON ?

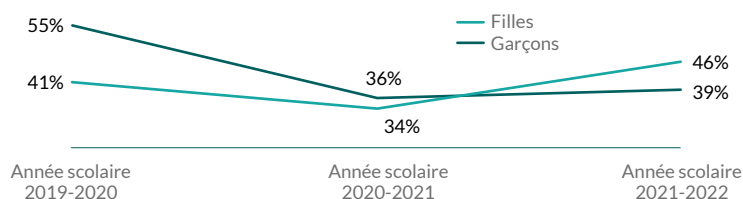
La reprise partielle d'une mobilité des stagiaires de 3^e hors de la commune

Au cours de l'année scolaire 2020-2021, la forte baisse de la mobilité des jeunes en stage de 3^e, en dehors de leur commune de résidence, s'expliquait par la crise sanitaire. Le pourcentage de garçons ayant effectué leur stage en dehors de la commune était passé en un an de 55% à 36%, de 41% à 34% pour les collégiennes.

Un rebond net apparaît en 2021-2022, à des niveaux qui commencent à se rapprocher de l'année scolaire 2019-2020. Cette année, les filles ont été proportionnellement plus mobiles que les garçons : elles sont près de la moitié à avoir effectué leur stage en dehors de la commune. Les motifs de cette inversion de tendance seront à rechercher avec les acteurs de terrain.

Indicateur 13.1

4 cités éducatives : filles et garçons ayant effectué leur stage de 3^e et 3^e prépa en dehors de la commune (en %)





LES PROBLÈMES DE MOBILITÉ [DES STAGES DE TROISIÈME], SONT AUSSI PRÉSENTS AU MOMENT DE L'ORIENTATION.

« Quand vous faites les orientations concertées en troisième et que vous discutez d'orientation avec les familles, il y a les parents qui ne veulent pas laisser partir leurs enfants plus loin qu'un kilomètre de la résidence. Il y a des élèves qui pourraient intégrer des internats d'excellence, mais le fait d'aller au lycée du Parc ou plus loin, c'est compliqué pour eux, et l'internat d'autant plus, alors que c'est une chance et un levier pour eux. On essaye de travailler cela dans le cadre du parcours Avenir, avec les cordées de la réussite, mais c'est difficile de les désenclaver. »
Principale adjointe de collège

Plus aucun stage en distanciel

L'année scolaire 2021 - 2022, plus aucun stage en distanciel parmi les répondants au questionnaire en raison d'un retour progressif à la normale des conditions sanitaires. Rappelons, qu'au cours de l'année scolaire 2020/2021, environ 1/5^e des stages de 3^e (hors prépa-métiers) maintenus étaient effectués en distanciel, suivant les réponses au questionnaire des directeurs et chefs d'établissements des cités éducatives (18% chez les filles, 20% chez les garçons).

Des freins à la mobilité davantage liés aux représentations qu'aux difficultés techniques

Plusieurs acteurs éducatifs évoquent le problème de la mobilité pour sortir de la commune lors du stage de 3^e. Les réponses au questionnaire mettent en avant que les freins sont plutôt à rechercher au niveau des personnes concernées et de leur famille, que du côté des difficultés matérielles et financières. Certains dispositifs permettent la prise en charge des frais de transport et de restauration (un budget spécifique de l'établissement et le fonds social sont évoqués ponctuellement dans les réponses).

Il s'agit donc plutôt de représentation, d'inquiétudes, de changement des habitudes, et de motivations. Les entretiens avec les chefs d'établissement confirment cette situation, en évoquant des parents qui ont parfois des difficultés à « lâcher prise vis-à-vis de leur enfant ».

D'après vous, la recherche d'un stage qui corresponde aux souhaits des élèves est-elle freinée par ? (classement par ordre d'importance)...

1. la disponibilité / volonté des élèves
2. l'accord des familles
3. le manque d'offre de transports en commun
4. le prix des déplacements

Un élève sur dix est en difficulté pour trouver un stage par lui-même

La recherche d'un stage est travaillée largement en amont par les équipes éducatives, afin de prévenir les difficultés. Il peut s'agir par exemple d'un travail avec les jeunes sur leur projet d'orientation, la finalisation du CV et de la lettre de motivation, comme c'est le cas pour un collège de Rillieux-la-Pape, qui s'est appuyé sur deux associations.

Plusieurs acteurs évoquent également un travail en amont pour étaler les périodes de stages entre collèges afin de solliciter les entreprises sur des périodes plus longues. « L'avantage de la

cité éducative, c'est que chaque établissement positionne sa période de stage sur des moments différents. Et ça, c'est un gros avantage. Cette concertation entre établissements fait que tous nos élèves, nos 300 élèves du coup, si je compte avec le collège à côté, ils ne vont pas tous chercher un stage en même temps ».

Cette année, les établissements ont été sollicités pour évaluer le nombre d'élèves en difficulté pour trouver un stage par eux-mêmes, après la phase d'accompagnement. Sur l'ensemble des cités éducatives, cette situation aurait concerné un peu plus de 10% des élèves de 3^e.

Les établissements répondants au questionnaire ont proposés des solutions à ces élèves en difficulté (classement selon le nombre de réponse) :

- L'aide des professeurs principaux et des équipes
- Les stages collectifs
- Le vivier de stage, la banque de stage
- Les plateformes (www.tousenstage.com, Bourse aux stages de la Métropole « ViensVoirMonTaf »...)
- Les associations (JOB IRL, 100000 entrepreneurs, Face grand Lyon).

Plateforme Bourse des stages de 3^e – Métropole de Lyon

La Métropole de Lyon a mis en place une bourse aux stages afin d'accueillir des jeunes de 3^e issus de collèges situés en éducation prioritaire (REP/ REP+). Pour l'année scolaire 2020-2021, le dispositif a été renforcé avec l'utilisation de la plateforme de l'association « ViensVoirMonTaf » pour la publication des offres de stages de 3^e géolocalisées et la gestion des candidatures pour permettre à un maximum d'élèves de l'éducation prioritaire de décrocher un stage.

L'année 2020 - 2021, 75 stages ont été proposés par 35 services. L'année 2020-2021 a été fortement impactée par la crise sanitaire, avec seulement 10 stages réalisés. De nombreux stages ont été annulés du fait des confinements et du télétravail, incapacité des tuteurs d'accueillir les élèves en raison de la mise en place du télétravail dans certains services.

La Métropole a constaté une préférence pour les stages des domaines du médico-social (MDM) et de l'administratif. Les candidats sur les offres de maintenance et de bâtiment viennent ensuite car ils ont choisi ce domaine, faute de ne pas trouver de stage ailleurs. Certains domaines n'ont pas été sollicités tels que la propreté et les relations internationales. Des élèves sont demandeurs de stages en informatique et à ce jour aucune offre n'a pu être proposée.



L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ POUR TROUVER UN STAGE

« L'objectif à travers l'accompagnement des élèves est de diminuer les stages de 3^e dans les commerces en bas d'immeuble et de diminuer les inégalités, en l'occurrence les écarts avec les élèves qui ont des facilités à trouver de bons stages. [...] Pour les familles favorisées, les parents trouvent facilement par leurs réseaux des stages intéressants. Pour les familles défavorisées, dont certaines sont au chômage, le réseau est plus restreint ». Provisseur de lycée professionnel avec des 3^e prépa Métiers

« Un stage dans un commerce de bas d'immeuble n'est pas nécessairement en soi problématique : cela peut lui permettre de travailler la comptabilité, la relation clientèle, manipuler de la nourriture... Mais il faut que cela corresponde à son projet » Professeur de collège référent stage 3^e

L'enjeu qualitatif des stages soutenu par le réseau des acteurs impliqués dans les cités éducatives

Un des enjeux pour les jeunes, du point de vue des acteurs des établissements scolaires est la transformation des stages avec des objets plus qualitatifs, qui correspondent mieux à leurs attentes. La cité éducative étant reconnue comme créatrice de réseaux, elle a facilité cet objectif. Accompagnés par des associations, certains établissements ont pu également proposer à leurs élèves des stages collectifs, qui ont permis de répondre à des jeunes en difficultés pour trouver des stages, tout en leur permettant de découvrir des métiers en entreprise. C'est le cas à Saint-Fons, ou à Vaux-en-Velin, par exemple.

Les stages collectifs permettent de travailler sur les inégalités, les stéréotypes à la mobilité.

Plusieurs enquêtés évoquent aussi l'enjeu de casser les représentations sur certains métiers, ce qu'un chef d'établissement présente sous l'expression de « notion de genre dans les métiers ». Au collège Henri Barbusse, un stage complémentaire collectif autour du digital a montré aux élèves les possibilités des métiers liés au numérique sans distinction de genre : « Au cours du stage [Digital League], les élèves ont beaucoup travaillé sur le fait que les métiers du numérique ne sont pas destinés aux seuls garçons. Ils ont bénéficié de nombreuses présentations féminines qui ont démontré qu'ils avaient des représentations très genrées ».

Certaines associations accompagnent les établissements scolaires, d'autres ont adopté des démarches qui se concentrent sur le jeune.



DES STAGES COLLECTIFS DE QUALITÉ EN ENTREPRISE

« Il y a eu deux stages collectifs, regroupant à chaque fois neuf à dix élèves : l'un avec l'entreprise Total Energies et Crée ton avenir, l'autre avec Enedis et Face Grand Lyon. [...] Cela permet aux jeunes d'être plus mobile, et de découvrir des métiers qui leur sont moins connus et plus variés : comme les métiers de la comptabilité, d'informaticien, d'accueil ou d'électricien, ça permet de leur ouvrir à d'autres possibilités d'orientation ». Principale adjointe de collège

Un accompagnement des élèves par des associations

Le stage de 3^e constitue un premier pas vers le projet professionnel. Des associations accompagnent les des collégiens pour leur recherche de stage dans un esprit d'insertion sociale et d'orientation professionnelle. L'association Sport dans La Ville accompagne les jeunes issus de quartiers prioritaires, à travers des actions sportives, dans leur développement personnel, leur insertion sociale et la recherche d'ambition dans leur orientation.



L'ACCOMPAGNEMENT POUR LA RECHERCHE D'UN STAGE DE 3^e, UNE PREMIÈRE ÉTAPE POUR UN SUIVI DES JEUNES DURANT LEUR FORMATION

« Les jeunes vont venir vers nous pour qu'on les accompagne dans cette recherche de stage. On va les aider à trouver, comment faire pour candidater à des stages, éventuellement leur faire bénéficier d'un réseau qu'on peut avoir. Et du coup ensuite, après quatorze ans, le jeune peut rester dans le programme, participer à des ateliers collectifs qu'on propose sur la mobilité, sur la confiance en soi, réaliser des visites d'entreprises, la découverte métiers, des échanges avec des professionnels. On aura ensuite un autre parcours, plus tourné vers la recherche en alternance, les vœux parcour'sup pour le supérieur etc. et enfin un autre parcours emploi, donc trouver le premier emploi pour le jeune. »

UNE PREMIÈRE INFORMATION DÈS LA FIN DE L'ANNÉE EN 4^e

« On a identifié qu'il fallait commencer à en parler plus tôt dès la 4^e. Cette idée est née dans des discussions de l'axe cité éducative où on s'est dit "Ah oui, peut-être qu'il faudrait qu'on en parle dès la 4^e, parce qu'en troisième, presque dès la rentrée ils ont un stage à trouver. Donc on va proposer dès la fin de l'année aux quatrièmes de leur montrer les différents accompagnements possibles à la recherche de stage. Les échanges au sein de la cité permettent d'identifier des besoins, de discuter vraiment sereinement sur les besoins et sur la manière d'y répondre collectivement avec les établissements scolaires » Acteur Associatif - Sport dans La Ville



Insertion des jeunes

Retour en formation des jeunes

critère n°
14

QU'EST-CE QU'ON ÉVALUE ?

Questions évaluatives

Quel est le profil des jeunes décrochés des établissements des cités éducatives ?

Quel est le taux de retour en formation de ces jeunes décrochés ?

Contexte

Une politique de prévention et de lutte contre le décrochage scolaire est menée depuis plusieurs années sur le plan national et local. Elle a été renforcée à la rentrée scolaire 2020 par la mise en œuvre de l'obligation de formation qui vise à ce qu'aucun jeune de moins de 18 ans ne se trouve sans solution et soit scolarisé, en formation ou en emploi.

Les cinq cités éducatives sont ancrées dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville qui comptent près de 25 % des jeunes âgés de 16 à 25 ans, ni en emploi, ni en études, ni en formation (NEET) contre 10 % le reste de la métropole (Source : Insee RP 2018).

Les Plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD) ont été mises en place sur le plan national avec le concours de l'Éducation nationale, du Ministère de l'agriculture, de l'Association régionale des missions locales (Amilaura) etc. pour identifier les jeunes de plus de 16 ans sans diplôme ou sans qualification, sortis du système scolaire à la rentrée suivante à partir du croisement de différentes sources statistiques.

Le système interministériel d'échanges d'informations (SIEI) relatives au décro-

chage scolaire transmet à chaque plateforme PSAD les listes de jeunes ayant quitté leur scolarité à N ou N-1 ainsi que ceux relevant de l'organisme de formation de leur secteur quatre fois par an (octobre, décembre, février et avril). Les responsables de PSAD (directeur de centre d'information et d'orientation et directeur de mission locale) se répartissent la prise de contact, l'accompagnement de ces jeunes afin de proposer une solution (poursuite ou retour dans une formation par voie scolaire ou apprentissage, dispositifs de remobilisation et de construction de projet dans le cadre de la Mission de lutte contre le décrochage scolaire, dispositif du Lycée de la Nouvelle Chance, entrée dans une prépa-apprentissage, accompagnements gérés par la Mission locale, EPIDE¹, etc.

Pour l'année scolaire 2020 - 2021, le département du Rhône comptait 720 jeunes décrochés et 329 décrocheurs. Sur l'académie de Lyon, 1408 décrochés et 747 décrocheurs (mai 2022)².

Définitions : est considéré comme

Décrocheur, un jeune toujours inscrit en établissement au cours de l'année de référence N en voie décrochage, année de prise en charge dans le cadre d'un accompagnement,

Décroché, un jeune scolarisé à l'année N-1 ou démissionnaire au cours de l'année de référence N, âgé de 16 ans ou + et repéré comme sans solution.

BAROMÈTRE DES INDICATEURS



Source

Données issues de l'application « suivi des décrocheurs » de l'académie de Lyon, suivi CIO, extraites en mai 2021 et 2022 portants sur les années scolaires 2019-2020 et 2020-2021.

1. EPIDE : « Établissement pour l'insertion dans l'emploi » est un acteur reconnu de l'insertion des jeunes de 18 à 25 ans sortis du système scolaire sans emploi
2. Source : Application « suivi des décrocheurs » de l'académie de Lyon, mai 2022.



QUELS INDICATEURS ?

Indicateur 14.1

Niveau de formation des jeunes de 16 - 25 ans décrochés (en % des jeunes de 16 - 25 ans décrochés)

Indicateur 14.2

Part des jeunes de 16 à 17 ans sous obligation de formation ayant trouvé une solution de formation.

Pour la promotion 2020, le Rectorat a recensé les préconisations réalisées, le dispositif effectif de prise en charge et

le devenir du jeune. Il est possible de distinguer les jeunes sous obligation de formation (catégorie 16-17 ans).

Limites

Les données analysées portent seulement sur le suivi par les CIO. Les missions locales utilisent un autre outil. En raison de l'absence de l'identifiant national unique, il n'est pas possible de suivre durablement les retours en formation des jeunes de 16 à 25 ans.



QU'APPREND-ON ?

71 % des jeunes décrochés sont sans diplôme, un niveau stable ces deux dernières années

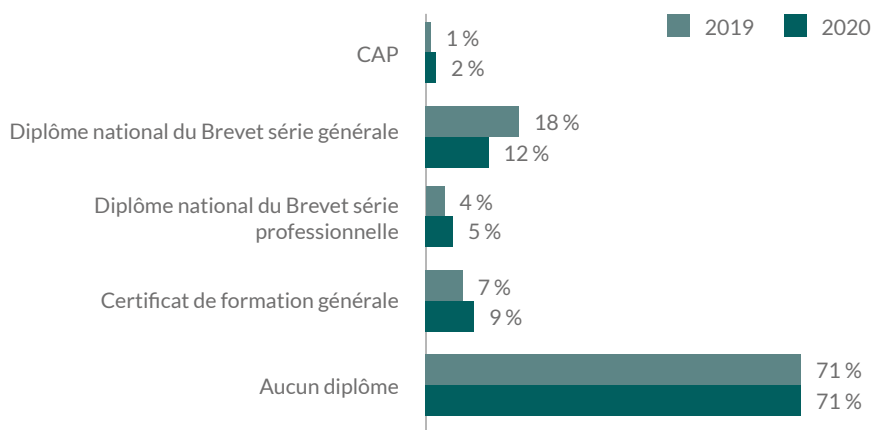
D'après la Plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD) et le suivi effectué par les Centres d'information et d'orientation (CIO), les cinq cités éducatives comptent 189 jeunes décrochés suivis par les CIO, soit 26 % des jeunes décrochés du département du Rhône (720 jeunes) parmi la promotion 2020. Ces jeunes âgés de 16 ans à 25 ans ont été scolarisés en 2020-2021 ou démissionnaires au cours de l'année 2021-2022 et ils ont été repérés comme sans solution en mai 2022.

Le profil de la promotion 2020 sur les 5 cités éducatives : 59 % des jeunes décrochés sont âgés de 16 - 17 ans, sous obligation de formation, 76% sont des garçons.

Le niveau de diplôme des promotions 2019 et 2020 est comparable pour les quatre premières cités éducatives. La majorité des jeunes décrochés sont sans diplôme (71 %) et moins de deux jeunes sur dix ont obtenu le diplôme national du brevet des collèges. Pour la promotion 2020, on observe une proportion de certificat de formation générale³ en légère hausse (+ 2 points) et une baisse de la part des jeunes qui obtiennent un diplôme national du brevet série générale (- 6 points) alors que la série professionnelle, qui concerne surtout les élèves des classes Segpa, gagne un point.

Indicateur 14.1

Diplôme des jeunes décrochés des établissements des 4 cités éducatives (promotion 2019 et 2020; suivi CIO (en %))



Source : données issues de l'application « suivi des décrocheurs » de l'académie de Lyon, suivi CIO, extraites en mai 2021 et 2022 portant sur les années scolaires 2019-2020 et 2020-2021.

3. Le certificat de formation générale (CFG) est un diplôme qui atteste l'acquisition de connaissances en français, mathématiques, vie sociale et professionnelle en fin de collège. Il concerne plus particulièrement les élèves de troisième d'insertion et de troisième des enseignements généraux et professionnels adaptés (SEGPA de collège et EREA). Ce certificat, institué en 1983, leurs permet de préparer un diplôme de niveau 3, notamment le certificat d'aptitude professionnelle (CAP).

66 % des élèves décrochés âgés de 16 et 17 ans ont repris une formation en lycée professionnel ou polyvalent

Deux tiers des jeunes de 16 – 17 ans décrochés ont repris une formation

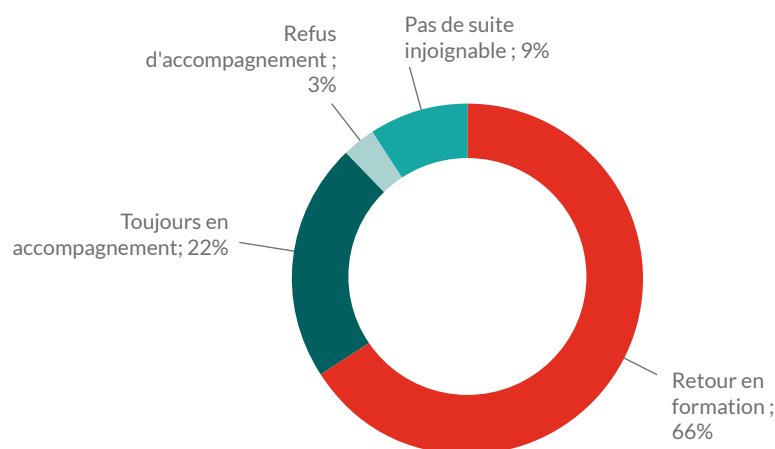
Parmi les 105 jeunes âgés de 16 – 17 ans décrochés de la promotion 2020, sous obligation de formation et suivis par les Centres d'information et d'Orientation (CIO) :

- 66 % des élèves décrochés âgés de 16 et 17 ans ont repris une formation en lycée professionnel ou polyvalent.
- 22 % des jeunes sont toujours en accompagnement (atelier CIO, suivi mission locale, recherche de solution, SAS remédiation).
- 3 % ont refusé un accompagnement.
- 9 % n'ont pas donné de suite ou restent injoignables.

Concernant les jeunes qui ont repris une scolarité en lycée professionnel, environ un quart de ces jeunes avait repéré une formation sans recours à la Mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS). Les jeunes accompagnés par la MLDS ont repris une scolarité, après un travail sur leur projet, dans le cadre d'un parcours innovant FOQUALE¹ sur 2 ou 3 mois ou une remobilisation longue sur une année scolaire. Quelques-uns ont effectué une remobilisation courte sur un trimestre, des cours de français langue étrangère ou un parcours aménagé de formation initiale avec des périodes en entreprise.

Indicateur 14.2

Part des jeunes de 16 à 17 ans sous obligation de formation ayant trouvé une solution de formation (promotion 2020)



Source

Données issue de l'application « suivi des décrocheurs » de l'académie de Lyon, suivi CIO, mai 2022 (année scolaire 2020 – 2021)

1. Les réseaux FOQUALE rassemblent les acteurs de l'éducation nationale intervenant dans la prise en charge des jeunes sortis sans diplôme ni un niveau suffisant de qualification : établissements, CIO, MLDS, structures de retour à l'école (SRE) de type micro lycée. Ils mettent en œuvre le droit au retour en formation initiale et interviennent dans la prise en charge des jeunes relevant de l'obligation de formation (16/18 ans), mais aussi et de plus en plus dans le champ de la prévention, avec notamment la mesure sur le droit au maintien dans l'établissement d'origine. Source : éducol, <https://eduscol.education.fr/>



Insertion des jeunes

Jeunes percevant le Revenu de solidarité active

critère n°

15

Décisions du groupe technique évaluation

Demande d'analyser les jeunes bénéficiaires du RSA de 18 à 24 ans et résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) concernés par une cité éducative.



QU'EST-CE QU'ON ÉVALUE ?

Questions évaluatives

Combien de jeunes de 18 à 24 ans perçoivent le Revenu de solidarité active (RSA) et résident dans les QPV des 4 cités éducatives ? Qui sont-ils ?

Comment le RSA accompagne-t-il les jeunes sans ou avec de faibles ressources et résidant dans les QPV des 4 cités éducatives ? (Perspective de travail à confirmer)

Contexte

Depuis juillet 2020, l'instruction obligatoire jusqu'à 16 ans est prolongée par une obligation de formation pour tous les jeunes jusqu'à 18 ans¹, d'où le choix de retenir la classe d'âge 18-24 ans. Ces jeunes sont sortis de l'obligation de formation mais leurs parcours font encore l'objet de l'attention des cités éducatives.

Le Revenu de solidarité active (RSA) est un dispositif qui complète les ressources d'une personne démunie ou aux ressources faibles, afin de lui garantir un revenu minimum, tout en assurant un accompagnement social et professionnel pour faciliter l'accès à l'emploi. Il s'adresse principalement aux personnes d'au moins 25 ans qui remplissent certaines conditions de ressources.

Un jeune de 18 à 25 ans peut prétendre au RSA s'il a exercé une activité professionnelle pendant au moins deux ans à temps plein au cours des trois dernières années (RSA jeunes actifs) ou s'il est jeune parent avec au moins un enfant né ou à naître (RSA jeune parent).

Revenu de solidarité pour les jeunes de moins de 25 ans (RSJ) : Afin de répondre aux difficultés croissantes d'insertion que les jeunes rencontrent, notamment dans le contexte de crise économique et sanitaire lié à la Covid-19, la Métropole de Lyon a mis en place, en mai 2021, une aide spécifique pour les jeunes, entre 18 et 24 ans, en situation de précarité, sortis du système éducatif et qui ne répondent pas aux critères des aides déjà existantes. Ce revenu de solidarité jeunes (RSJ) peut atteindre jusqu'à 400 euros par mois sur une durée de 2 ans maximum et est complété par un dispositif d'accompagnement confié aux Missions Locales et aux associations agréées (ex...). L'accompagnement porte principalement sur l'accès au logement (accompagnement vers un logement, aides aux démarches...), l'accès aux droits (connaissance de ses droits, informations sur l'orientation...) et l'accès aux soins (informations sur ses droits et orientation vers des professionnels...)

BAROMÈTRE DES INDICATEURS



QUELS INDICATEURS ?

Indicateur 15.1

Nombre et part des bénéficiaires du RSA de 18 à 24 ans

Indicateur 15.2

Nombre de bénéficiaires du RSJ de 18 à 24 ans

Mode de calcul

Numérateur : nombre de jeunes bénéficiaires du RSA de 18 à 24 ans

Dénominateur : nombre total d'allocataires de la Caf de 18 à 24 ans (y compris les étudiants)

Données sur les 5 QPV concernés par les 4 cités éducatives (ou 9 QPV pour les 5 cités éducatives)

Source

Caf du Rhône au 31/12/2019 et 31/12/2020

1. Dans la Loi pour une École de la confiance, promulguée le 28 juillet 2019, l'article 15 (entré en vigueur à la rentrée 2020) de la loi concrétise un engagement gouvernemental de la stratégie de lutte contre la pauvreté. Il prolonge l'instruction obligatoire par une obligation de formation pour tous les jeunes de 16 à 18 ans. www.education.gouv.fr

173 jeunes de moins de 25 ans perçoivent le RSA dans les 9 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) inclus dans les 5 cités éducatives (10,3% des allocataires de la caf âgés de 18 à 24 ans)



QU'APPREND-ON ?

Les jeunes percevant le RSA restent surreprésentés dans les QPV des cités éducatives

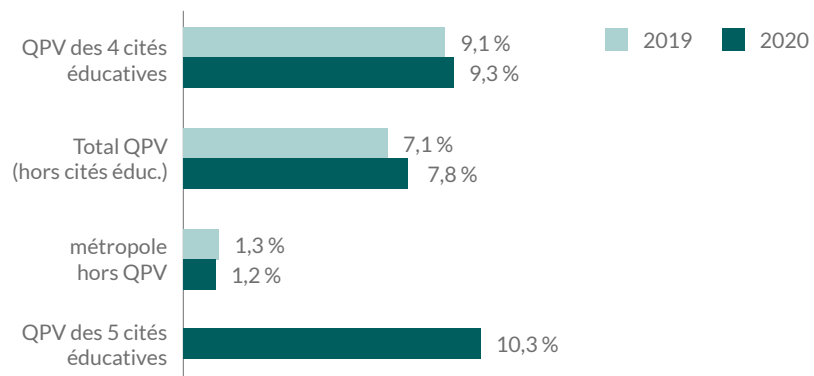
Fin 2020, les 9 QPV des 5 cités éducatives accueillent 173 jeunes de 18 à 24 ans percevant le Revenu de solidarité active (RSA), soit 13% de l'ensemble des jeunes bénéficiaires du RSA de la métropole de Lyon (1 295 jeunes).

Rapporté à l'ensemble des allocataires de la Caf de cette tranche d'âge, les jeunes percevant le RSA sont surreprésentés dans

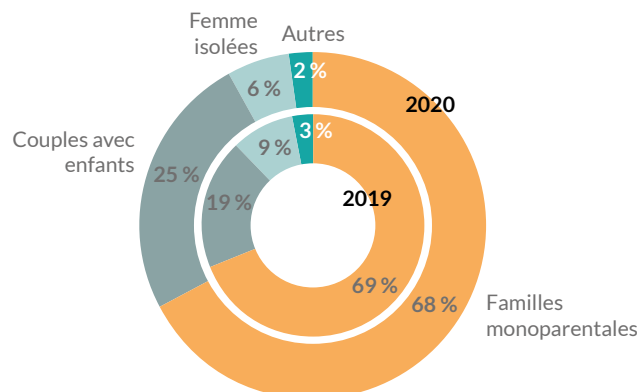
les QPV des quatre cités éducatives : 9,1% contre 1,3% dans le reste de la métropole, hors QPV. Leur nombre reste stable entre 2019 et 2020.

Concernant la composition familiale des jeunes bénéficiaires du RSA, la majorité sont des parents seuls avec enfants (69% de familles monoparentales en 2020). La part des couples avec enfants augmente de 6 points entre 2019 et 2020, pour atteindre 25% en 2020.

Indicateur 15.1
Part des bénéficiaires du RSA de 18 à 24 ans parmi les allocataires de la Caf 18-24 ans



Répartition des bénéficiaires du RSA de 18 à 24 ans selon la composition familiale dans les 5 QPV des cités éducatives



Source : Caf du Rhône au 31/12/2019 et 31/12/2020



12 %
bénéficiaires
du revenu
solidarité
jeunes (RSJ)
dans la
Métropole de
Lyon résident
dans les QPV
des 5 cités
éducatives

En un an, une centaine de jeunes ont bénéficié du Revenu de solidarité jeune mis en place par la Métropole de Lyon

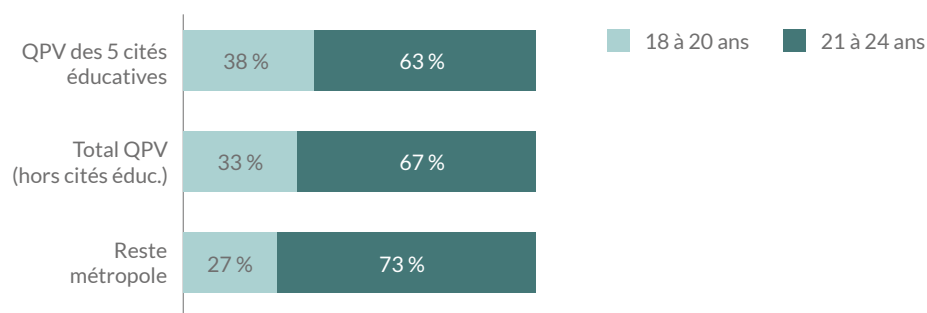
Depuis mai 2021, 112 jeunes précaires, sortis du système éducatif et hors des dispositifs existants, ont perçu le Revenu solidarité jeunes (RSJ) dans les QPV des 5 cités éducatives, soit 12% des jeunes concernés par le RSJ dans l'ensemble de la métropole de Lyon.

La tranche d'âge des 18 à 20 ans est surreprésentée dans les QPV des cités éducatives : 38% dans les QPV des cités éducatives contre 27% dans le reste de la métropole hors QPV.

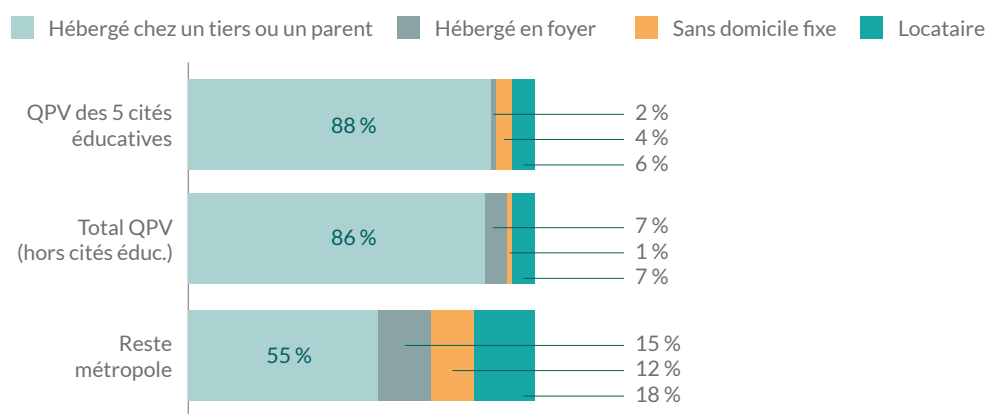
La majorité de ces jeunes est hébergée chez un tiers ou chez les parents : 88% dans les QPV des cités éducatives, contre 55% dans le reste de la métropole (hors QPV).

Indicateur 15.1

Âge des bénéficiaires du Revenu de solidarité jeune (RSJ)



Répartition des bénéficiaires RSJ selon le type d'hébergement





Remerciements



LES PARTENAIRES DE L'ÉVALUATION DES CITÉS ÉDUCATIVES

Préfecture du Rhône

Région académique Auvergne Rhône-Alpes :

- Rectorat de Lyon, Service Interacadémique de la Statistique de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (SIASEPP) - SPS Lyon

- Mission pour l'égalité des chances

- Délégation de région académique à l'information et à l'orientation (DRAIO)

Académie de Lyon :

- Inspection académique – DSDEN du Rhône

- Délégation Académique aux Arts et à la Culture (DAAC)

- Conseillers techniques, médecins, infirmiers et infirmières.

Ministère de la justice :
Direction de la protection
judiciaire de la jeunesse (PJJ)

CAF du Rhône

Métropole de Lyon :

- Direction Pilotage Urbain
Service Politique de la ville,

- Direction de l'Éducation,

- Direction de l'insertion
et de l'emploi

Délégués, déléguées du Préfet,

Principaux des collèges chefs de file des cités éducatives

Directrices, directeurs des écoles, cheffes-chefs d'établissement

**Cheffes et chefs de projets
opérationnels des villes :** Lyon 8^e,
Rillieux-la-Pape, Givors et Grigny,
Vaulx-en-Velin, Vénissieux et
Saint-Fons

Les prestataires évaluations locales

Acteurs locaux interviewés

Directeur de publication : **Damien Caudron**
Référént : **Nicole Frenay** – n.frenay-ponton@urbalyon.org

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme



Agence d'Urbanisme de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient
69326 Lyon Cedex 3
Tél. : +33(0)4 81 92 33 00
www.urbalyon.org

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme



GRANDLYON
la métropole